

SPIRITUS

*service de l'évangile
et ministères*

chronique

en Chine, une Église sort de l'ombre

service de l'évangile et ministères

Éliane Lambourion	En responsabilité d'hôpital	119
Lucia Ribeiro	En Amérique latine, place de la femme	125
N. Kalonji Ngoyi	Les communautés de base à Kinshasa	132
Jérôme Heyndrickx	En Chine, un aggiornamento	137
Spiritus	15 années de réflexion et d'initiatives	148
Hervé Legrand	Nouveaux accents requis en théologie des ministères	158
Charles Perrot	Service de l'Évangile et genèse des ministères à l'origine	173
Alex Gillet	« N'ayez pas peur » de B. Sesboué	186

chronique : Chine : une Église sort de l'ombre

F.M.M.	Un voyage en Chine	200
Roman Malek	Intellectuels non-baptisés	205
Maria Goretti Lau	Formation des religieuses et des laïcs	212
	notes bibliographiques	219
	assemblée générale	226
	informations	228

Depuis toujours, l'Église a su se donner les ministères dont elle avait besoin, à la fois pour sa vie propre et pour son témoignage dans le monde. Vatican II a beaucoup insisté sur le baptême comme entrée dans une Église « tout entière ministérielle » où toutes et tous sont responsables « en vue du bien commun » (1 Co 12,7).

Ce cahier nous présente plusieurs témoignages où des laïcs expriment à la fois leur joie de servir la communauté et les difficultés qu'ils rencontrent, difficultés dues, en certains cas, aux circonstances socio-culturelles locales, à des concepts pas encore suffisamment clarifiés, à des structures d'Église parfois un peu « justes » et encore appelées à évoluer.

La raréfaction des prêtres a fait que de nombreux laïcs, en majorité des femmes, assument dans la communauté des rôles de plus en plus importants tout en s'accommodant mal du titre de « suppléants » : ils s'engagent dans l'action prophétique de l'Église au nom de leur baptême et, plus largement, en fonction des sacrements de l'initiation qui les ont amenés à l'âge adulte dans la foi. Mais il y a sans doute plus que cela. On remarque, en effet, que dans des circonstances qui tendent à se généraliser, des laïcs participent à la fonction pastorale de l'Église et sont authentifiés comme tels par une lettre de mission de leur évêque.

Le prêtre, de son côté, tiraillé entre son rôle de « modérateur » d'équipes pastorales (Canon 517,2), son désir d'être pasteur d'une communauté concrète et le danger de voir son ministère ramené à la célébration de l'Eucharistie et du sacrement de Réconciliation, sent le besoin de redéfinir son sacerdoce et de l'adapter à des circonstances qui ont beaucoup changé depuis les années de sa formation.

Notre dossier, à partir de l'émergence et de l'organisation des ministères dans la communauté primitive, propose des pistes de réflexion pour une meilleure organisation des services et une reconnaissance plus explicite du rôle de chacun dans l'Église d'aujourd'hui.

En chronique, l'Église de Chine nous dit sa manière de gérer cette question dans les circonstances bien particulières qui sont les siennes aujourd'hui. Nous sommes tous concernés par ce qui se passe dans ce pays où vit le quart de l'humanité.

Spiritus

EN RESPONSABILITÉ D'HÔPITAL

par *Éliane Lambourion*

Éliane Lambourion, mère de famille, est très engagée dans plusieurs instances du diocèse de Créteil : Conseil Pastoral de Secteur, équipe diocésaine et régionale de la formation chrétienne des adolescents, aumônerie de l'Hôpital Paul Brousse de Villejuif dont elle est responsable depuis le 1er novembre 1989. C'est à ce dernier titre qu'elle nous dit la façon dont elle vit ce ministère près des malades qu'elle côtoie : ministères d'animation, d'écoute, de réconciliation. Elle avoue sa tristesse de ne pouvoir aller plus loin comme baptisée.

un envoi à l'hôpital

Je n'ai jamais demandé à avoir des responsabilités mais j'ai toujours répondu aux appels qui m'ont été adressés par ceux qui ont la charge de l'Église. C'est ainsi qu'après avoir longtemps travaillé dans la catéchèse comme animatrice ou dans l'équipe diocésaine ou encore dans l'équipe régionale pour l'adolescence, l'évêque de Créteil et le délégué diocésain au monde la Santé m'ont proposé d'être responsable de l'aumônerie de l'hôpital Paul Brousse à Villejuif. Après avoir prié, consulté ma famille, mes amis, le prêtre qui m'aide spirituellement, j'ai décidé d'accepter la mission qui m'était confiée. J'ai beaucoup consulté les anciens des aumôneries qui m'ont apporté toute leur aide par leur présence, leur charisme et les moyens qu'ils ont mis à ma disposition (livres, revues, conférences...) pour que je puisse me rendre disponible et efficace auprès de ceux que j'allais rencontrer. Il y a maintenant six ans, le 1er novembre 1989, j'ai commencé ma mission à l'hôpital après acceptation du directeur.

L'hôpital Paul Brousse est un établissement de l'Assistance Publique qui compte environ 900 lits. Près de la moitié de ces lits sont occupés par des personnes âgées en moyen et long séjour. Une grande attention est apportée aux malades atteints de la maladie d'Alzheimer. Il existe aussi une unité psychiatrique où l'on rencontre des personnes dépressives, celles qui ont fait des tentatives de suicide et beaucoup de jeunes en mal de vivre. Un service hématologie soigne des personnes atteintes de cancer et qui ont des traitements très difficiles à supporter. Il y a encore un service de chirurgie hépato-biliaire qui s'est rendu célèbre par les greffes de foie qui s'y pratiquent, ce qui n'est pas sans poser de problèmes éthiques et psychologiques.

J'ai pu collaborer avec beaucoup de bonheur à l'ouverture de l'unité de soins palliatifs, trois mois après mon arrivée. Nous y travaillons en équipe et *nous accompagnons les mourants jusqu'au bout* de leur vie dans des conditions de dignité humaine et de recherche spirituelle d'une grande richesse pour nous-mêmes. Le service de médecine générale s'est scindé en deux pour créer une unité d'infectiologie, spécialisée dans les soins apportés aux personnes atteintes du sida. Ce sont beaucoup de jeunes que nous accompagnons et ils nous apprennent le courage, l'humilité et le désir de croire. Voici présenté le lieu de la mission, mais si les lieux sont importants, c'est d'abord la personne dans toute son humanité que nous allons rencontrer avec toutes nos richesses et toutes nos pauvretés, tout en sachant que le Christ est déjà présent auprès d'elle.

côtoyer la détresse et découvrir l'Esprit à l'œuvre

L'hôpital est un microcosme du monde. Nous y côtoyons toutes les nationalités avec toute la détresse de ceux qui se sentent déracinés, mais aussi l'obligation de se comprendre autrement qu'avec des mots. Toutes les couches sociales sont représentées : le clochard et sa misère, le sans-domicile fixe, l'ouvrier ou le cadre supérieur. Chacun d'entre eux a de l'importance et doit se sentir aimé au moins une fois dans sa vie. Il nous arrive aussi de partager des cultures différentes, non seulement à cause des pays mais par le goût de chacun. Quel dépaysement d'entrer dans une chambre décorée de « tags » et dont l'occupant écoute du rap et, quelques minutes après, de se trouver baigné par la musique de Mozart ou encore d'entendre chanter Pierre Perret.

Mais, à l'hôpital, nous avons aussi la mission de rencontrer le personnel. C'est un long travail d'approche. Il faut du temps pour se connaître,

pour gagner la confiance. Lorsque nous y sommes parvenus, alors viennent les échanges à propos des malades, mais aussi leurs problèmes, leurs soucis et leur désir de trouver une spiritualité. Des discussions pleines de richesses se font spontanément sur la vie, la religion, Dieu. Quel chemin parcouru avec M. ou V. revenues vers l'Église grâce aux personnes rencontrées ! **L'Esprit est à l'œuvre en chaque homme, en chaque femme, nous pouvons presque le toucher du doigt.**

mettre en place une équipe

Si je dis « nous », c'est en raison de la mission qui m'a été confiée de mettre en place une équipe d'aumônerie. Quelque temps avant mon arrivée à l'hôpital, il y avait un prêtre seul, toujours présent et qui avait rempli ses fonctions d'aumônier pendant 40 ans. Il portait encore la soutane et tout le monde le connaissait. Il avait ses habitudes très rituelles de passer dans les services aux mêmes jours et aux mêmes heures. Voyant ensuite arriver une femme, laïque, mère de famille, les gens furent un peu surpris.

Quelques personnes distribuaient la communion après la messe du dimanche. J'ai donc fait appel à d'autres personnes pour visiter les malades. L'équipe se retrouve chaque semaine pour une prière commune et un partage et chaque mois pour une réunion plus approfondie. Une fois par trimestre, elle participe à la formation offerte par le diocèse. Chaque membre (3 laïques, un religieux, un prêtre) visite les malades d'un service, est à l'écoute de tous et partage son expérience avec l'équipe. Du fait de ma présence journalière, je continue parfois l'accompagnement commencé par un autre. Je suis donc présente dans tous les services. **Notre diversité permet ainsi une rencontre plus fructueuse pour annoncer l'Évangile.**

La mission qui m'est confiée, au nom de mon baptême, consiste à rencontrer l'autre dans la grandeur de sa vie d'homme. Je me présente donc à l'entrée de chaque chambre en disant mon nom et ma fonction dans l'aumônerie catholique. C'est à partir de là qu'intervient l'écoute. Être attentive aux besoins du malade, de sa famille qui est souvent présente, permet d'avoir un premier contact qui peut sembler anodin mais qui nous fait entrer en relation avec l'autre. **Je voudrais permettre à chacun de poursuivre sa quête de vérité**, de continuer à avoir des projets même s'ils sont pour l'heure qui suit. La spiritualité de chacun lui permet de donner un sens à sa vie.

témoigner de l'Amour qui réconcilie

A l'approche de la mort, ce qui m'est apparu comme le plus important, c'est la réconciliation. Je me souviens de Monsieur F. qui pensait que son cancer était la juste punition de sa vie et que Dieu l'attendait dans l'au-delà pour le punir encore. Mon accompagnement a été de lui faire connaître dans l'Évangile le Dieu d'amour présenté par Jésus-Christ. Ce fut tout un cheminement, puis il demanda l'onction des malades et voulut associer tous ceux qu'il aimait à cette célébration. Il fut apaisé, mourut le lendemain et donna la paix aussi à sa famille. Aux obsèques, que ses filles et sa femme m'avaient demandé de célébrer, des témoignages de ce retournement furent entendus par des non-chrétiens comme une parole de paix et de sérénité.

Dans les services de long séjour, une des choses importantes est de favoriser la communication entre les personnes âgées. Ainsi Antoinette est une vieille dame qui est très malheureuse. Elle geint toute la journée et voudrait accaparer tous ceux qui viennent la voir. Or, un jour, elle demande à la surveillante de me faire appeler, non pas pour elle, mais pour Charlotte qui venait d'entrer dans le service et qui était proche de la mort. *Elles ont communié ensemble.* Nous avons fait venir le prêtre pour l'onction des malades et, pendant les quelques jours qu'a duré cette relation, Antoinette a été transformée. Elle riait, s'occupait des moindres besoins de Charlotte, était devenue heureuse.

Dans le service infectiologie, les jeunes atteints du sida nous rendent témoins d'une recherche de Dieu absolument merveilleuse. Dans le dépouillement de leur corps décharné, ils vont à l'essentiel de la relation avec Dieu. Lucides sur leur devenir mais continuant courageusement à lutter pour la vie, ils font éclore toute la richesse de leur spiritualité. Témoin de Jésus-Christ, *je me risque à dire une parole de foi, toujours dans le respect de la parole de l'autre.* Ce que nous avons à travailler à l'aumônerie, c'est l'humilité devant tant de grandeur. L'amour de Dieu est présent dans le cœur de chaque être humain.

tristesse de ne pouvoir aller jusqu'au bout du sacrement

Le fait d'être une femme responsable d'aumônerie présente quelques avantages et quelques inconvénients. Nous rencontrons des personnes qui ont parfois de gros contentieux avec l'Église, ils sont plus libres pour en parler. Le prêtre est encore, malheureusement, dans l'esprit de

quelques-uns, associé à l'idée de la mort, ce qui n'est pas mon cas. La relation se situe tout de suite dans la vérité. Les gestes de tendresse sont mieux acceptés.

Par contre, il est parfois douloureux d'avoir accompagné quelqu'un jusqu'au seuil de la mort, d'avoir eu ses confidences ou ses aveux et de ne pouvoir aller jusqu'au bout du sacrement. **Il m'est arrivé de dire des paroles de pardon au nom de notre fraternité en Jésus-Christ** parce que la personne n'était pas prête à aller plus loin dans sa rencontre avec l'Église « officielle ».

Cependant, je suis tout à fait reconnue comme responsable auprès de la direction, l'aumônerie étant un service à part entière. Chaque semaine, je rencontre l'équipe pastorale locale, ce qui donne une ouverture à la mission de l'équipe d'aumônerie et permet à l'équipe pastorale d'être en lien avec les réalités. Je suis très souvent demandée pour célébrer des bénédictions de levées de corps. *Cela permet de dire une parole de foi à la famille, de ritualiser le deuil, de parler d'espérance* et de faire reconnaître le respect du corps et la valeur aux yeux de Dieu de chaque être humain. C'est aussi une présence d'Église qui se manifeste là par le fait que c'est Elle qui m'envoie.

Ma mission est d'apporter la Bonne Nouvelle, mais ce sont souvent ceux que je rencontre qui m'évangélisent. Ils m'obligent à vivre ma foi d'une manière toujours plus vraie. Prier devient une nécessité dans cette communauté de malades :

C'est Isabelle, atteinte du sida, qui demande le baptême, se bat avec courage pour ses enfants et nous montre la *confiance en Dieu*.

C'est Marie-Claire, veuve depuis de nombreuses années, ayant élevé seule ses cinq enfants, qui est sûre de retrouver son mari. Elle nous oblige à la *fidélité*.

C'est Luigi et toute sa famille qui viennent prier pour la personne qui a donné son foie pour une greffe. Ils nous apprennent la *solidarité*.

Ce sont ces familles de musulmans qui font passer la générosité avant leur détresse, donnent une ambiance à tout un service et nous disent par leurs gestes ce qu'est vraiment l'*accueil*.

Ce sont des Italiens qui viennent à la chapelle et dont les habitudes de prière sont différentes des nôtres. Ils nous obligent à la *tolérance*.

C'est cette vieille dame, couchée depuis plus de 20 ans, qui nous accueille toujours avec un grand sourire. Elle nous apprend la *patience*.

C'est tel autre qui demande des caresses et donne de la *tendresse*.

C'est le personnel qui travaille de son mieux. Il nous montre le *dévouement*.

C'est enfin cette personne âgée qui relit les événements de sa vie à la lumière de l'Évangile. Elle nous fait partager sa prière.

Ce sont toutes ces souffrances morales de jeunes qui ne trouvent pas de raisons de vivre et qui, un jour, aperçoivent une lueur au bout de leur tunnel. Elle se nomme *espérance*.

Et tant de petites et grandes choses qui me transforment peu à peu.

Au début, j'avais peur de frapper à la porte des chambres, de m'inviter ainsi, et je me disais : « Qu'est-ce que je vais dire ? Comment apporter ce signe de Dieu ? » Mais maintenant, **je crois profondément que le Christ m'a devancée**, qu'Il est déjà près du malade, que c'est Lui qui m'accueille et qu'Il a quelque chose à me dire au plus profond de moi-même.

Éliane Lambourion

*6, rue de Chevreul
F-94240 L'Haye les Roses*

MINISTÈRES LAÏCS EN AMÉRIQUE LATINE

LA PLACE DE LA FEMME

par Lucia Ribeiro

Lucia Ribeiro, brésilienne, est titulaire d'une maîtrise en Sociologie de la Faculté latino-américaine des Sciences Sociales. Elle a travaillé comme chercheur à la Fondation de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques de 1978 à 1986, et à la Fondation Oswaldo Cruz de 1986 à 1990. Actuellement, elle coordonne la recherche à l'Institut d'Études Religieuses de Rio de Janeiro et a publié divers articles dans les domaines suivants : sexualité et reproduction, mouvements sociaux, condition féminine et Église. Son témoignage se situe dans le contexte des communautés ecclésiales de base (CEB), lieux privilégiés du développement des ministères et son regard se porte en particulier sur la place et le rôle des femmes.

ministre de l'Eucharistie

D. Lusimar, femme noire qui demeure et travaille comme blanchisseuse dans un faubourg de Rio de Janeiro, est aussi ministre de l'Eucharistie dans sa communauté. En l'absence du Père, qui ne peut venir célébrer la messe qu'une fois par mois, c'est elle qui organise, avec deux autres compagnes, la célébration dominicale, réunissant la communauté pour la liturgie de la Parole et la distribution de l'Eucharistie.

En exerçant un de ces ministères dits laïcs, D. Lusimar n'est peut-être pas capable d'explicitier de façon systématique les nombreuses ruptures novatrices qui se font jour dans certains domaines : hiérarchie institutionnelle, discriminations tenant au sexe, à la race ou l'appartenance sociale, mais elle a conscience de ce que cette expérience *a changé dans sa vie*. L'occasion de se découvrir en tant que personne, avec voix au chapitre, dans l'espace

ecclésial, a aussi des répercussions sur sa vie de famille. Cela la conduit à repenser sa relation à son mari et à ses enfants, à mieux organiser son travail, grâce à la prise de conscience et au respect de sa propre identité. Son expérience comme ministre de l'Eucharistie ne se réduit pas simplement à l'exercice d'une fonction ecclésiale mais retentit sur toute sa vie. Aujourd'hui en Amérique Latine, comme D. Lusimar, des centaines de femmes de milieu populaire vivent cette expérience de l'exercice des ministères laïcs.

émergence des ministères dans les CEB

Cette participation des laïcs s'exprime concrètement dans les CEB, là où s'exercent les ministères non-ordonnés, où se vivent les efforts pour surmonter la ségrégation entre prêtres et laïcs et attribuer à ces derniers une place importante. **Cet aspect du processus de rénovation de l'Église brésilienne** s'inscrit dans la perspective plus large de rénovation ecclésiale signifiée par le Concile Vatican II, renforcée, dans le contexte latino-américain, par les Conférences de Medellin (1968) et de Puebla (1979).

Que la participation de tous soit importante, n'est pas une question qui se pose exclusivement dans le milieu des CEB. Au contraire, elle est la conséquence d'*un processus plus vaste de recherche démocratique*, basée sur le principe d'égalité, qui a caractérisé l'émergence de divers types de mouvements sociaux au Brésil dans les années 70. Dans les communautés, ce principe trouve un fondement théologique : on accorde plus de valeur à *l'égalité fondamentale de toutes les personnes*, car elles sont fils et filles de Dieu. Dans cette perspective, les CEB sont des « assemblées de frères ».

Un nouveau modèle d'Église tente de se créer : « Au lieu d'une Église-société, centralisée et hiérarchisée, au sein de laquelle les relations sont anonymes et fonctionnelles, commence à surgir une Église-communion-et-communauté, avec une répartition plus équitable du pouvoir sacré, une autre organisation des relations et davantage de participation de la part de l'ensemble des membres » (Boff, 1986, 47).

Dans ce contexte la participation aux ministères laïcs a surgi comme **une suite normale de tout un processus**, renforçant l'esprit de coresponsabilité dans l'évangélisation. On perçoit là, de manière particulière, que *toute l'Église est ministérielle*. La multiplication des ministères dans les communautés fait « davantage prendre conscience du fait que, par le baptême, tous ont part au sacerdoce commun du Peuple de Dieu ».

Dans l'émergence de ce processus, il convient cependant de faire intervenir un autre facteur d'ordre pratique mais qui a eu son poids : *le manque de prêtres*. Leur nombre étant insuffisant, il était fondamental de découvrir de nouvelles manières de répondre aux besoins spirituels des communautés. Les laïcs ont ainsi été amenés à assumer la responsabilité de nombreuses activités religieuses. Des charges, jusque là remplies exclusivement par des prêtres, ont été transférées à des hommes et des femmes « ordinaires ».

constats et pratiques issus de l'expérience

L'expérience concrète vécue aujourd'hui dans les CEB se révèle *très diverse*. L'exercice des ministères non-ordonnés varie beaucoup selon les communautés. Dans certaines il occupe une place centrale, dans d'autres il peut être inexistant.

Les ministères sont variés et c'est dans le domaine de la Parole que les laïcs se distinguent le plus. Ils prennent en charge la catéchèse, les célébrations de la Parole, les groupes de réflexion biblique. Parmi les ministères sacramentels, on notera surtout ceux de l'Eucharistie, du baptême et du mariage.

Les ministères non-ordonnés sont conférés aux laïcs *pour un temps déterminé*, généralement un an renouvelable. Leur domaine d'action est délimité et, dans la mesure du possible, leur activité est gratuite.

Les ministres sont *choisis* par la communauté ou présentés par le prêtre ou par un conseil, sur la base de leur engagement dans la communauté. Ils reçoivent ensuite *un mandat de l'évêque* qui leur confère autorité pour l'exercice de tel ou tel ministère.

A mesure que cette pratique s'est développée, on a ressenti le besoin d'une *formation plus solide*. C'est ainsi qu'ont été créés, pour les laïcs, des cours de formation qui revêtent des formes très variées selon les communautés et constituent une préparation à l'exercice des ministères.

le rôle des femmes

Dans les CEB, surtout en zone urbaine, *les femmes sont majoritaires*. Dans les communautés rurales, la répartition entre hommes et femmes est plus équilibrée. Il n'est donc pas étonnant que de plus en plus de ministères soient confiés aux femmes. On ne dispose pas de données précises sur *l'ampleur de ce phénomène* au niveau national. Cependant, une enquête réalisée dans le diocèse de Nova Iguaçu auprès de femmes jouant un rôle actif dans les CEB, montre que, sur 265 interviewées, 15,8% exercent des ministères et que 9,4% en assuraient dans le passé. Au total, l'expérience des ministères concerne environ 25% de femmes.

Une étude récente, menée par des représentants des CEB et de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil (CNBB) met en relief **la contribution spécifique des femmes** : « *La participation active des femmes aux différents ministères apporte plus de dynamisme et de créativité dans les célébrations et les rend plus prenantes et plus joyeuses. Les femmes font preuve en même temps d'une grande faculté d'organisation. Par ailleurs, elles montrent une sensibilité particulière au mystère et à la Parole de Dieu et se consacrent spontanément et bénévolement au service de la communauté* ». On peut dire qu'elles exercent les ministères non ordonnés « dans l'optique des femmes » manifestant ainsi la face féminine et maternelle de Dieu.

Vécue avec discrétion, l'expérience des ministères dans les CEB n'a apparemment pas d'impact sensible et immédiat sur les structures ecclésiales. Cependant, elle porte en elle une **semence novatrice**. Elle remet en question le concept de laïc que l'on définit d'ordinaire par opposition au clerc. La participation aux ministères ébranle les barrières rigides. Distinction et relation sont à repenser. C'est une nouvelle conception de l'Église qui est en train de se manifester.

L'expérience des ministères prend une importance particulière pour les **femmes des milieux populaires**. Celles-ci ont toujours été exclues des responsabilités dans l'Église parce que laïques et femmes, en raison aussi de leur appartenance sociale ou de leur race. Les femmes pauvres, noires ou métisses, ont toujours occupé dans l'Église du Brésil une position subalterne.

La participation dans les CEB, et plus particulièrement l'exercice de ministères non-ordonnés, représentent, pour ces femmes, **l'ouverture**

d'un espace nouveau et la reconnaissance de leur valeur en tant que personnes. « Les Communautés Ecclésiales de Base ont certainement contribué, d'une manière inédite dans l'histoire du catholicisme, à la reconnaissance de 'l'importance majeure du rôle des femmes pauvres' à l'intérieur de l'Eglise et dans la société » (Rosado Nunes, 1992, 25). En effet, cette évolution ne se limite pas à l'espace ecclésial, mais elle a des répercussions *dans toute la vie des femmes*. En les valorisant en tant que personnes, avec leurs droits et leurs devoirs, elle interpelle tout ce qui paraissait comme définitivement établi : la soumission des femmes à la maison, au travail et dans la vie publique.

une évolution : chances et heurts

Toute une évolution est en train de se développer avec des avancées et des retours en arrière. Elle rencontre des chances à saisir, des défis à relever, des résistances à surmonter. Tout cela est dû à la situation de la société comme à celle de l'Église.

La **société** reste fortement marquée par le *modèle patriarcal* et par d'*énormes inégalités sociales, économiques et raciales*, mais cette situation subit depuis peu de profondes transformations. La « révolution sociale et culturelle » qui se développe en notre siècle considère justement comme *l'un de ses piliers la promotion des femmes*. Dans le cas du Brésil, celle-ci se manifeste non seulement par une participation féminine croissante dans les diverses instances de la vie publique, mais aussi par un débat sérieux sur la répartition des rôles selon le sexe : la femme est confinée dans la sphère du foyer et du privé, la participation active à la vie publique incombe à l'homme. L'ordre patriarcal traditionnel est remis en question. Il reste, cependant, encore très présent, surtout à l'intérieur du pays, et cette mentalité est ancrée non seulement chez les hommes mais aussi chez les femmes.

Dans ce contexte, **l'Église catholique**, structure de pouvoir fortement hiérarchisée et centralisée, non seulement se modèle sur les valeurs patriarcales dominantes de la société brésilienne, mais elle les renforce. Cette hiérarchie, *composée exclusivement d'hommes, de surcroît célibataires*, détient le pouvoir non seulement d'administrer l'institution mais aussi de formuler la doctrine.

Mais il est manifeste que des **transformations** se mettent en route. Chez les femmes, le manque de confiance en elles-mêmes qui faisait

du prêtre un point de référence permanent, disparaît lentement. Leur présence dans les diverses instances ecclésiales ne cesse de s'affirmer, y compris dans les lieux de réflexion théologique. Néanmoins, malgré ces avancées, il faut reconnaître qu'il reste beaucoup à faire : « *Si, au niveau de l'exécution, la présence féminine est massivement majoritaire, au niveau de la délibération et de la décision tout est encore presque totalement concentré entre les mains des hommes* » (Bingemer, 1991, 37).

Dans ce contexte social et ecclésial, l'exercice des ministères non-ordonnés par les laïcs, parce qu'il est justement un pas en avant, provoque naturellement encore **beaucoup de réactions**.

Se pose d'abord la question de l'exercice même des ministères **par les laïcs**. Dans bien des cas, les ministères sont encore concentrés entre les mains des prêtres et les ministères exercés par les laïcs portent toujours la *marque de suppléance*. Quand il est présent, la préférence est donnée au prêtre.

Entre les laïcs eux-mêmes, il y a une différence supplémentaire due à la subordination d'un sexe à l'autre. Dans l'Église catholique, pourrait-on dire, les laïques-femmes sont plus laïques que les laïcs-hommes. En effet, « les lois internes qui régissent le fonctionnement de l'Église, le Code de Droit Canon, les excluent explicitement de fonctions qui, en certaines circonstances, sont déléguées à des laïcs-hommes de la communauté » (Rosado Nunes, 1992, 96). On le voit concrètement dans le cas du diaconat qui est exclusivement confié aux hommes.

La difficulté pour les chrétiens d'accepter le ministère de laïcs est parfois plus forte **quand le ministre est une femme**, et ce ne sont pas seulement les hommes qui éprouvent cette difficulté. Les femmes ne se sentent pas suffisamment en confiance quand c'est une autre femme qui est en charge d'un ministère. Un agent pastoral rapportait le témoignage d'une femme du peuple qui affirmait : « Je préfère avoir les trompes ligaturées et ne plus avoir d'enfants que de faire baptiser mon enfant par une femme. »

Certaines femmes, des religieuses surtout, plus conscientisées, se sentent utilisées comme « main d'œuvre à bon marché ». Elles sont, en effet, appelées à effectuer le travail à la base sans jouir de la même **reconnaissance** que les prêtres. Cette revendication était d'ailleurs

apparue clairement à l'occasion de la 80^e Rencontre Intereclésiale des CEB, en 1992, quand les femmes affirmaient : « *Nous voulons être reconnues dans les ministères que nous exerçons.* » A la question de la reconnaissance vient s'ajouter celle d'une **certaine précarité institutionnelle** qui caractérise encore les ministères non-ordonnés et à laquelle il conviendrait d'apporter une réponse pour une meilleure stabilité de leur exercice.

Toutes ces questions constituent des défis à affronter, en ayant présent à l'esprit que le processus commence seulement. Il est important de reconnaître la valeur de tous ces cheminements qui contribuent à créer une conscience nouvelle à l'intérieur de l'Église et de la société. Dans cette perspective, l'exercice des ministères laïcs ouvre, surtout aux femmes de milieu populaire, des espaces de participation pas toujours suffisamment reconnus, parfois encore mal définis, mais qui, sans aucun doute, représentent des pistes novatrices à explorer.

Lucia Ribeiro de Souza

*rua Bambina 115 – Botafogo
22251 Rio de Janeiro
Brésil*

LES COMMUNAUTÉS DE BASE DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE KINSHASA

par Nicodème Kalonji Ngoyi

Père de famille, Nicodème Kalonji Ngoyi, diplômé de l'Institut Supérieur des Sciences Religieuses de Kinshasa est animateur pastoral, reconnu et institué par l'Archevêque de Kinshasa., Il est en charge de la formation permanente des laïcs pour l'ensemble de l'Archidiocèse. Président de la Commission Diocésaine des CEB, il est responsable de l'édition « Formation Permanente des membres des CEB ».

Là où elles sont mises en œuvre, en Afrique, en Amérique latine et ailleurs, les CEB apparaissent comme des lieux où naissent et se développent des services et des « ministères ».

une Église « ministérielle »

Pour sa pastorale d'ensemble, l'archidiocèse de Kinshasa a fait l'**option fondamentale** des CEB, les considérant comme un espace de communion/participation et de redécouverte des valeurs africaines. Il semble, en effet, bien difficile d'organiser la vie paroissiale sans cette pastorale qui ouvre réellement **de nouvelles possibilités** pour la mission : évangélisation en profondeur, africanisation de l'Église, retour aux valeurs africaines de solidarité, de fraternité, d'entraide, etc., prise en charge de l'Église par les chrétiens eux-mêmes et possibilité pour eux de s'engager davantage dans le domaine de la promotion humaine. L'archidiocèse de Kinshasa compte une centaine de paroisses avec quarante succursales et anime plus de mille CEB. La plus grande paroisse en a quarante et la plus petite dix.

« C'est la multiplication des CEB qui engendre la multiplication des engagements laïcs. En effet, au fur et à mesure que des chrétiens

vivent ensemble et prennent conscience de leurs besoins et de leurs attentes, ils se sentent appelés à mettre en place des services pour lesquels des volontaires se présentent. En fait, partout les chrétiens sont nombreux à se mobiliser. Grâce aux CEB, *l'Église devient de plus en plus ministérielle.* »¹

des « banques de vivres »

La créativité des CEB est multiforme. Qu'il nous suffise d'en donner un exemple. Le Zaïre connaît des difficultés à tous points de vue : politique, économique, social, culturel et religieux. Cette situation a incité des fonctionnaires et des professeurs à s'organiser pour survivre. C'est la créativité et l'esprit d'initiative qui comptent. Dans un milieu universitaire, des responsables de CEB, eux-mêmes professeurs, ont mis sur pied une organisation appelée « *banque de vivres* ». Son objectif est de subvenir aux besoins des membres des CEB. En voici le fonctionnement.

- La CEB libère un local qui servira de dépôt. Un des membres est nommé responsable et travaille en équipe avec deux autres personnes.
- Les familles de la CEB sont supposées être en même temps riches et pauvres. Elles peuvent, par exemple, posséder beaucoup de riz et manquer d'autre chose comme de farine, de sel, etc.
- Chacune ira, en conscience, déposer son surplus à la banque qui reçoit ainsi régulièrement différentes quantités de produits. La famille qui est dans le besoin viendra à la banque et recevra ce dont elle manque.

Ce système est très avantageux parce que rien n'est gaspillé dans aucun domaine. Les enfants qui terminent un cycle scolaire ne jettent pas les documents qu'ils ont utilisés l'année précédente, par exemple les uniformes, les livres et autres matériels. Tout est remis à la banque qui les garde pour les nécessiteux qui montent dans de nouvelles classes. Ce système disparaîtra peut-être un jour avec l'amélioration des conditions de vie de la population. Mais c'est un exemple frappant.

Il y a d'autres exemples en ville, surtout dans le domaine de la solidarité et de l'attention qu'on accorde à chaque famille des CEB. En effet, dans une CEB, on découvre plus facilement les besoins des membres et

1 / B. UGEUX et P. LEFEBVRE, *Communautés de base et paroisses*, éd. L'Épiphanie, B.P. 724, Limete-Kinshasa, p. 32.

on peut y apporter une réponse. Autre exemple, les articles de première nécessité coûtent moins cher quand ils sont achetés en gros. C'est ainsi que plusieurs CEB de la ville s'organisent et mettent leur argent ensemble pour acheter les articles en gros et les partager selon les besoins de chacun. Ce système n'est pas apprécié par ceux qui ne fréquentent pas les CEB, car ce qui compte pour eux, c'est d'acheter à leur compte et de revendre en vue de bénéfices substantiels.

un creuset de réflexion et d'engagements

Dans les réunions des CEB, les membres essaient de lire leur vie à partir de la Bible. Ils célèbrent le quotidien. Divers sujets sont abordés à la lumière de l'Évangile. Les CEB débattent les sujets, les clarifient, les confrontent à la Parole de Dieu et prennent des résolutions qui poussent à un engagement concret. Elles prévoient aussi un temps pour évaluer l'efficacité des actions menées. C'est la lecture des « *signes des temps* ». Les sujets de réflexion sont proposés par la base à la commission diocésaine. Un feuillet est publié chaque semaine avec une grille de réunions. On peut cependant traiter certains sujets sans se référer à la commission diocésaine. D'autres fois, les réunions sont des réunions de prière. L'Eucharistie est aussi célébrée au moins une fois par an.

Un grand pas est en train de se réaliser. En effet, à Kinshasa, les CEB ont commencé par être des « rencontres de prière ». Mais elles ont conduit les membres à se soutenir dans leurs difficultés matérielles et financières. Beaucoup d'œuvres de charité se sont développées. Actuellement, les CEB sont en train de *développer une autre dimension* qui touche à leur **mission prophétique**, à leur engagement pour la transformation du milieu social et la promotion de l'homme et de tous les hommes. Néanmoins, vue la conjoncture économique, sociale et politique difficile que traverse le pays, les membres des CEB se trouvent pris comme dans un dilemme entre la nécessaire recherche des biens essentiels pour la survie de leur famille et l'engagement au service de la mission propre des CEB.

formation des membres et des responsables

A Kinshasa, nous essayons de trouver tous les moyens possibles pour que les CEB réalisent leur mission prophétique. L'un d'eux est la formation des membres et des responsables des CEB. Cette formation est humaine, intellectuelle, morale, doctrinale et biblique.

A tous les membres des CEB, il est proposé une formation pour la **promotion humaine**. Le but est de les aider à se prendre en charge et à mener une vie plus humaine. Cette formation touche aussi des domaines comme la justice, la paternité responsable, etc...

Les responsables suivent des cours de **formation religieuse** pendant trois ans, à raison d'une séance hebdomadaire de trois heures. Ils étudient l'histoire du salut, la liturgie, le mystère chrétien, l'enseignement social de l'Église. Les responsables reçoivent également une formation technique et méthodologique pour bien maîtriser la dynamique de groupe et l'animation des différentes sessions prévues.

La formation systématique de base est dispensée aux responsables et aux membres du « Noyau » à travers la feuille hebdomadaire : « *Lisanga* ». Ce bulletin propose des schémas de catéchèse d'adultes destinés à l'animation des réunions. Sont aussi organisées pour les membres et les responsables des CEB, des journées d'étude et de récollection. La commission diocésaine publie régulièrement une série de brochures à partir des principaux événements d'actualité ou des thèmes proposés par l'archevêque.

tout n'est pas facile

Les CEB rencontrent aussi quelques difficultés dans la mise en œuvre de leur programme. Dans certaines d'entre elles, on se plaint de *la non-participation des hommes*, surtout des intellectuels, aux réunions. Souvent, les femmes et les enfants constituent la majorité des participants. Faut-il envisager de créer des CEB pour « intellectuels » et des CEB pour « non-intellectuels » ? Est-ce bien réaliste ?

Les CEB regroupent des familles : parents-adultes, jeunes et enfants en bas âge. Dans ces conditions, on se demande comment aider les CEB à lire les « signes des temps », à scruter les événements et à les interpréter à la lumière de la Parole de Dieu ? Ce travail se ferait mieux avec un nombre réduit d'adultes qui s'intéressent aux réalités de leur milieu de vie.

La formation des responsables et des animateurs pose la question du financement de cette formation, du choix des personnes et de l'acquisition de la documentation. Il convient d'ajouter à cela les difficultés de la conjoncture économique et sociale qui ne permettent pas aux gens, pris par d'autres activités, de se libérer pour se former.

La participation des jeunes aux réunions fait aussi problème. Certains la désirent tandis que d'autres la déconseillent car les jeunes sont déjà pris par les réunions de leur propre commission et aussi par leurs études. Que faut-il faire alors que chaque partie avance des raisons solides et convaincantes ?

Pour ce qui est de la promotion humaine, certaines CEB en restent au niveau théorique et sont dans l'impossibilité de réaliser leur mission prophétique : transformer vraiment leur milieu. Comment les conscientiser dans ce domaine précis ?

Une inculturation du message qui prenne en compte les réalités africaines reste une urgence. Dans les grandes villes, la sagesse africaine est en train de disparaître. Comment aider notre peuple à revaloriser cette sagesse, les proverbes, les contes, etc. ? Nous pouvons aussi évoquer la disparition des grandes valeurs qui ont favorisé l'implantation des CEB : la solidarité, les relations interpersonnelles, la fraternité et la palabre africaine. Elles disparaissent et cèdent la place à un monde assoiffé de pouvoir, d'argent et de sexe.

et pourtant l'enjeu est de taille

« La possibilité pour un nombre de plus en plus grand de chrétiens d'exercer un ministère ou d'assurer un service chrétien dans leur communauté locale et dans le cadre de leur milieu de vie est un des signes de renouveau ecclésial inauguré par cette pastorale. Ce renouveau se situe à différents niveaux. *Par rapport aux personnes*, il permet la valorisation du rôle de chacun dans l'Église. La communauté est aussi le lieu où peuvent être discernés et authentifiés les charismes et, par là, identifiés les appels à un service communautaire. Les chrétiens peuvent prendre conscience des implications concrètes de leur baptême à travers des engagements ecclésiaux. *Par rapport à l'Église elle-même*, un acquis important du renouveau ecclésial en cours est la redécouverte de l'essence ministérielle de la communauté chrétienne. La dimension diaconale de l'Église redevient une réalité au niveau des petits groupes. »²

Nicodème Kalonji Ngoyi

*ISSR – B.P. 724
Limete – Kinshasa
Zaire*

2 / *Op. cit.*, p. 35.

VERS UN AGGIORNAMENTO DES MINISTÈRES

DANS L'ÉGLISE DE CHINE

par Jérôme Heyndrickx

Missionnaire du Cœur Immaculé de Marie (Scheut), le Père Heyndrickx a une grande expérience de la Chine et, en même temps, un grand amour pour elle. Fondateur et directeur de la « Fondation Verbiest » à Leuven (Belgique), directeur du Centre culturel de l'Institut Chine-Europe, professeur de culture chinoise à l'Université de Leuven, il s'est rendu 27 fois en Chine depuis 1980 et a donné des cours dans les Grands Séminaires dont il est question dans cet article.

Autrefois, les pionniers de l'évangélisation de la Chine ont pris des initiatives audacieuses en matière d'inculturation. Tout cela s'est malheureusement enlisé dans la triste « Querelle des rites ». Jugulée pendant de nombreuses années et privée de tout contact avec l'extérieur, l'Église de Chine s'ouvre aujourd'hui à de nouveaux défis, et, partant, à de nouveaux ministères.

dans les larmes, reconstruire une Église en ruines

L'Église de Chine a souffert sans doute plus que n'importe quelle autre Église locale. Pendant ce seul 20^e siècle, en soixante ans, elle a vu deux fois (Révolution des Boxers en 1900 ; Révolution culturelle de 1965 à 1975) ses églises détruites et beaucoup de ses membres, ministres et simples chrétiens, tués ou emprisonnés pour de nombreuses années. Deux fois aussi l'Église universelle a pu se rendre compte de **la force incroyable de la foi de l'Église de Chine** : dans le silence, la souffrance et les larmes, prêtres et chrétiens ont relevé leur Église de ses ruines et cette terrible épreuve les a fait mûrir. Officiellement, la persécution est terminée. Pourtant, on continue

encore à arrêter des ministres et des chrétiens « clandestins ». De plus, les évêques de l'Église officielle (reconnue par le gouvernement) sont toujours en train de se battre pour récupérer leurs églises, bien que, selon la loi, celles-ci auraient dû leur être rendues depuis plus de dix ans. Le processus de normalisation de ce qu'on appelle officiellement « liberté de religion » n'est pas terminé. *Cette situation générale entrave l'exercice normal du ministère dans l'Église.* Ils sont fiers et heureux de reconstruire, mais ils le font dans les larmes.

Dans ces circonstances difficiles, les évêques et les prêtres chinois se sont révélés des « géants de l'apostolat », ne craignant absolument aucune épreuve. Ils ont compris que le caractère spécifique de leur ministère, après cette effrayante persécution, est de reconforter leur troupeau et de lui dire : « N'aie pas peur ! Reviens à la maison du Seigneur et prions ensemble ». Lorsqu'ils furent libérés, les évêques incitèrent les chrétiens à reconstruire une « Maison de Dieu » dans chaque paroisse. Jusqu'à présent, 4.500 églises ont été rouvertes. Quelle joie ce fut pour eux de s'y rencontrer de nouveau, de prier ensemble et de se confirmer mutuellement dans la foi.

la formation des prêtres et des religieux et religieuses, priorité première

En même temps, les évêques invitèrent leurs jeunes catholiques à se poser la question de la vocation sacerdotale. En 1982, ils obtinrent des autorités chinoises l'autorisation d'ouvrir des Grands Séminaires. Ils chargèrent un ou deux prêtres d'organiser un Séminaire avec, dans leurs mains, un livre de Génicot et un autre de Tanqueray.¹ Le temps pressait, car, en 25 ans, aucun prêtre n'avait été ordonné. Mais les évêques savaient que les jeunes qui se présentaient comme candidats avaient grandi dans des écoles primaires et secondaires athées et que, même chez eux, ils n'avaient pas reçu grand chose comme instruction religieuse. On pouvait s'attendre à ce que leurs motivations pour le sacerdoce ne soient pas très claires, au moins pour certains d'entre eux. *Certains évêques voulaient même diminuer le temps de formation,* de façon à avoir des prêtres plus rapidement. Ils optèrent pourtant pour un temps assez long et, depuis 1982, ils parvinrent à ouvrir 15 Grands Séminaires dans lesquels aujourd'hui, environ 1000 séminaristes sont en formation.

1 / Des manuels de théologie très anciens.

Environ 800 jeunes prêtres ont été ordonnés depuis 1986. Ils parcourent maintenant leurs paroisses, repèrent les catholiques qui se sont tenus loin de l'Église pendant les persécutions, qui ont peur et hésitent à se joindre de nouveau aux activités de l'Église. Ces prêtres mettent en pratique le ministère du « Bon Pasteur » à la recherche de ses brebis perdues et répercutent l'appel des évêques « N'ayez pas peur ! ».

Depuis le début des années quatre-vingt, les évêques ont ouvert 40 noviciats de sœurs, avec, pour le moment 1300 jeunes sœurs en formation dont environ un millier ont déjà émis leurs vœux. Toutes sont sous la juridiction des évêques locaux car, selon la loi, aucune communauté religieuse n'a le droit d'être officiellement affiliée à une congrégation internationale. Dans l'Église de Chine, le ministère des religieuses est en pleine évolution. A l'occasion d'une rencontre à Paris (novembre 1995), celles qui étaient présentes déclarèrent qu'« *elles n'ont aucune objection contre le fait de faire la cuisine ou de la couture, mais aussi que ce ne sont pas là leurs tâches principales. Elles désirent collaborer avec les évêques et les prêtres pour discerner comment actualiser aujourd'hui leur rôle missionnaire dans l'Église* ». Certaines congrégations envoient leurs sœurs aux études surtout dans le domaine de la spiritualité. Mais elles veulent aussi s'engager dans le domaine social, médical, etc... Plus d'une centaine de jeunes sœurs ont entrepris des études d'infirmières à l'université de Tongji (Wuhan). A Shanghai, ce sont de jeunes sœurs qui dirigent l'imprimerie diocésaine, laquelle travaille pour toute l'Église de Chine.

Les évêques chinois espèrent que les autres charismes - surtout la vie contemplative - auront un jour aussi la chance de réjouir l'Église de leur présence. Ils se souviennent qu'autrefois, les Trappistes et les Bénédictins ont largement contribué au développement de l'Église ; ils espèrent leur retour car ils en sentent le besoin. **Sans cette forme de vie, l'Église n'est pas complète.**

la réconciliation : premier ministère dans une Église divisée

Ce qu'il y a de plus douloureux et de plus regrettable dans l'Église catholique chinoise d'aujourd'hui, c'est *cette division entre « une Église clandestine » et l'autre « officielle »*. En plus de toutes ses épreuves, l'Église doit faire face à la pénible réalité de la division interne entre ceux qui s'opposent clairement au régime gouvernemental officiel (et qui sont donc devenus le « groupe clandestin ») et ceux qui

ont essayé de s'adapter et de coopérer, dans la mesure du possible, avec le gouvernement. Longtemps, le « groupe clandestin » a été considéré comme le seul fidèle à l'Église catholique ; les observateurs extérieurs à la Chine voyait dans le groupe « officiel » une Église schismatique. Pourtant, ces dernières années, il s'est avéré que ce n'était pas le cas. **Tous les évêques officiels reconnaissent publiquement le Saint Père.** On a dit que cette reconnaissance était réciproque, c'est à dire que le Saint Siège, après étude des différents cas, avait reconnu la plupart de ces évêques officiels. De toutes façons, le Saint Père a, en différentes occasions, publiquement et en privé, appelé évêques, prêtres et laïcs à faire des pas vers la réconciliation. Les contacts entre le Vatican et les autorités chinoises progressent. Il s'agit d'une évolution cruciale, d'autant plus qu'on y traite aussi de la façon dont les évêques seront nommés dans le pays.

Mais la division existe toujours. Dans la plupart des diocèses, le groupe des clandestins n'a ni églises pour célébrer ses liturgies, ni séminaires ni instituts pour former ses ministres. Tout cela se fait secrètement, dans des maisons privées. Souvent, la police intervient et les arrête. De plus, la formation des séminaristes laisse à désirer. Beaucoup d'évêques clandestins ont toujours une attitude agressive envers les officiels, même s'ils ont été reconnus par le Pape. Les clandestins ont dit aux chrétiens que les officiels avaient été consacrés de manière invalide, ce qui n'est pas vrai, et que assister à leurs messes ou recevoir les sacrements de leurs mains constituaient un péché mortel. Il en résulte que beaucoup de catholiques se méfient des ministres officiels et les rejettent. La tentation de choisir un groupe et de condamner l'autre nous guette aussi, nous, catholiques étrangers.

Le plus grand défi pour l'Église de Chine aujourd'hui, c'est le ministère de la réconciliation et la création effective d'une seule Église dans laquelle il n'y a « ni Juifs ni Grecs ». De fait, à différents endroits, prêtres et laïcs s'y sont attelés. Dans le diocèse de Tianshui (Province de Gansu), les deux groupes se sont rencontrés pour parler ensemble des chemins vers l'unité. Ils se sont mis d'accord pour travailler ensemble dans l'avenir et pour prendre l'Évangile comme seul guide. Ce faisant, ils constituent un signe important pour toute l'Église chinoise. **Ils montrent leur foi en une réconciliation qui est un don de l'Esprit** et qui demande la conversion du cœur et des actions qui la révèlent. Même si leurs évêques respectifs, le clandestin et l'officiel, sont toujours en train de rechercher un accord, les prêtres se souhaitent

la « Paix » les uns aux autres à Noël et organisent ensemble une procession publique dans les rues pour célébrer cette grande fête. Un pas audacieux ! Un vrai moment de grâce ! Les autorités n'ont pas réagi.

La Bonne Nouvelle que nous recevons ces dernières années, c'est **qu'il y a une seule Église en Chine, laquelle est fidèle, bien qu'intérieurement divisée**. Elle est la « Una Sancta Catholica et Apostolica Ecclesia in Sinis ». Une Église de saints, de martyrs, mais aussi de faibles et de pécheurs. Y a-t-il des traîtres en elle ? C'est une question que nous apprenons à remettre dans les mains du Seigneur qui jugera. Mais parfois, certains d'entre nous jugent à sa place...

prêcher à des « chrétiens culturels » dans une société matérialiste axée sur la consommation

L'Église chinoise, autrefois plutôt axée sur la dévotion et sur la tradition, doit proclamer sa foi au sein d'une société dite « communiste » *mais qui, par ses réformes socio-économiques, pratique de fait le capitalisme*. Ces quinze dernières années, la Chine a vraiment changé. Elle devient de plus en plus une société de consommation. L'argent est devenu roi. Les valeurs éthiques dégringolent. Mes amis chinois disent que la Révolution culturelle a détruit le sens de la moralité de beaucoup de Chinois.

Dans ce climat très critique, on note cependant l'évolution remarquable de beaucoup de jeunes intellectuels Chinois qui, déçus par les expériences vécues ces dernières années, se mettent à la recherche de la vérité. *Le Christianisme les attire. Ils lisent la Bible, accueillent les valeurs chrétiennes*, mais pour le moment, ne rejoignent pas les structures de l'Église. Les gens disent même qu'aujourd'hui, il y a plus de sympathie pour l'Église qu'il n'y en a jamais eu depuis des siècles. « Ecce tempus acceptabile ! ». C'est là le nouveau défi pour les ministres de la Parole en Chine : prêcher la Bonne Nouvelle à ces « chrétiens culturels » dans une société chinoise matérialiste attirée par l'esprit de consommation. Comment l'Église de Chine va-t-elle s'acquitter de ce ministère ? Osera-t-elle sortir d'elle-même pour aller vers ceux qui cherchent la vérité, et comment le fera-t-elle ? En leur parlant directement ? Mais la loi dit que l'on ne peut prêcher qu'à l'intérieur des enceintes de l'Église ! Les jeunes ne peuvent être baptisés qu'après leur 18^e année (bien que, en pratique, cette loi est ignorée à beaucoup d'endroits). Peut-être devraient-ils utiliser davantage les media ? **Pour relever ce défi, il faut que surgissent des initiatives missionnaires vraiment créatrices.**

la formation à l'étranger de responsables d'Église

Les évêques voulurent aussi renouer les contacts avec les anciens instituts missionnaires qui avaient quitté la Chine vers les années cinquante, et, à travers eux, avec les Églises-sœurs des autres continents. Mais les temps ont changé, ainsi que les approches missionnaires. Le pays a sa propre Église catholique chinoise animée d'un nouvel esprit de liberté pour pratiquer sa religion. **Elle entend occuper la place qui lui revient dans la grande famille des Églises locales, dans l'Église catholique universelle.** Elle désire instituer un nouveau type de collaboration inter-Églises, comme on le fait aujourd'hui, c'est-à-dire sur une base d'égalité effective et de respect mutuel. Le but à atteindre, c'est **l'aggiornamento de l'Église chinoise à l'événement de Vatican II.** C'est dans ce sens qu'en novembre 1985, des évêques chinois vinrent en Europe pour la première fois en quarante ans. Invités par l'université de Leuven (Belgique), leur but était de se renseigner sur l'enseignement de la théologie d'après Vatican II et sur la formation qui se donnait dans les Séminaires. Quelques temps après cette visite, des missionnaires et des prêtres chinois furent invités au Séminaire de Sheshan pour y donner des cours, d'abord sur l'enseignement de Vatican II et, plus tard, tout simplement des cours de théologie. Aujourd'hui, un bon nombre de prêtres chinois, de religieux et de missionnaires étrangers sont envoyés en Chine. Une toute nouvelle coopération se développe, et c'est une vraie révolution.

En 1992, les évêques obtinrent la permission d'envoyer de jeunes prêtres à l'étranger, toujours dans le but de moderniser leur Église, de former pour elle des responsables qualifiés et des professeurs de séminaires et de noviciats compétents. Plus de cinquante prêtres et religieux sont actuellement en formation aux USA, quarante autres en Europe (Italie, France, Belgique, Suisse, Allemagne). Ils étudient la théologie, la philosophie, l'Écriture Sainte, le Droit Canon : tout ce qui est nécessaire pour gérer les Grands Séminaires et les Noviciats. Trois laïcs sont dans le même cas : une dame termine sa théologie à Rome, un homme à Louvain La Neuve et un autre à Lyon.

Pendant des générations, les chrétiens chinois n'ont formé qu'un tout petit groupe, vivant à part de la société, fermé sur lui-même et soucieux uniquement de salut personnel par l'observance des commandements. Une communauté catholique très fervente, très fidèle, mais aussi très traditionnelle, très occidentale et très « dévotionnelle ». Les expé-

riences douloureuses des dernières décennies l'ont vraiment marquée. Mais elles ont au moins donné un résultat positif : **l'Église n'est plus considérée comme « non-chinoise », comme étrangère.** Elle a rompu son enclavement et veut collaborer pleinement avec tous les Chinois à la construction d'une Chine nouvelle, et cela **en gardant fidèlement son identité catholique.** C'est la raison pour laquelle les évêques envoient des prêtres à l'étranger, pour les préparer à guider l'Église sur les chemins de l'avenir. Pour cela, il leur faut des diplômés, non seulement pour enseigner dans les Séminaires, mais aussi pour être respectés comme théologiens, philosophes, juristes chrétiens, capables de dialoguer sur un pied d'égalité avec les intellectuels athées sur tous les problèmes de la société chinoise et de défendre le point de vue de la foi catholique. Les évêques désirent aussi avoir leurs propres experts en ce qui concerne certains problèmes actuels auxquels ils doivent faire face comme la doctrine sociale de l'Église, le mariage, la bioéthique, l'éthique sociale, etc. *La compétence d'érudits catholiques chinois en ces domaines augmentera leur propre crédibilité aussi bien que la crédibilité de l'Église dans la société chinoise.* C'est dans ce contexte que les évêques chinois ont maintenant l'intention de lancer un nouveau Séminaire National à Beijing ; ils voudraient en faire une institution académique qui, en son temps, pourrait délivrer des grades canoniques dans les différentes branches des études ecclésiastiques. Le diocèse de Shanghai pense construire un centre de formation permanente pour ses prêtres et pour des laïcs responsables de communautés pour qu'ils restent au courant des derniers développements des sciences ecclésiastiques dont nous avons parlé ci-dessus.

la spiritualité, la base de la formation des responsables d'Église

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici n'empêche pas les évêques de répéter sans cesse et très clairement que **la spiritualité est leur premier souci.** Les prêtres qui dirigeront les Séminaires et les diocèses, les sœurs qui guideront les congrégations religieuses, tous les laïcs qui se joindront aux prêtres et aux évêques pour guider l'Église, tous auront besoin de fondements spirituels solides pour résister aux tentations qu'ils rencontreront dans cette nouvelle société matérialiste axée sur la consommation. Si leur niveau de vie spirituelle est médiocre, s'ils veulent profiter à fond de toutes les bonnes choses qui leur sont offertes, leur zèle d'évangélistes s'affaiblira. Où trouveront-ils la force et le courage de sortir d'eux-mêmes et d'aller prêcher l'Évangile à des auditeurs athées ? Comment leur vie religieuse, sacerdotale et

apostolique s'épanouira-t-elle s'ils n'ont qu'une foi tiède en leur propre vocation ? Comment prêtres et sœurs vivront-ils leur célibat ? **Les évêques veulent qu'ils aient des bases spirituelles solides, avec un sens profond de la communauté** dans laquelle, tous ensemble autour de leurs évêques, ils s'encourageront mutuellement et chercheront les chemins d'évangélisation dont a besoin la société chinoise. C'est la raison pour laquelle, en 1994, les évêques chinois demandèrent à la « Fondation Verbiest » de mettre sur pied une session d'un mois sur le thème de la spiritualité, cela pour une quinzaine de jeunes directeurs spirituels chinois. Elle eut lieu à l'Abbaye bénédictine Saint André de Bruges.

des ministres qui ouvriront l'Église à la société chinoise d'aujourd'hui

Les prêtres qui ont reçu une solide formation théologique et spirituelle pendant leurs années de Séminaire auront pourtant à apprendre beaucoup de choses qu'ils n'y ont jamais apprises, par exemple comment gérer le lourd fardeau des affaires de l'Église, y compris les questions financières et foncières, comment s'entendre avec les autorités officielles du Bureau pour les Affaires religieuses et avec l'Association patriotique catholique chinoise. Les évêques âgés ont appris cela sur le tas. Ils pouvaient s'appuyer sur leur formation traditionnelle solide et sur leurs nombreuses années d'expérience. C'est ainsi qu'ils furent à même de sauver à la fois les bonnes relations et leur identité d'Église catholique chinoise fidèle. Continuer dans cette ligne constituera pour les jeunes prêtres un bien lourd fardeau. Le problème est le même pour les religieux. Beaucoup de congrégations diocésaines ont démarré sans avoir de vraies constitutions. Il faut former de jeunes Supérieurs religieux qui auront à accorder les buts de leurs congrégations avec les besoins réels des diocèses d'aujourd'hui.

Jusqu'à présent, on n'a pas accordé beaucoup d'attention au domaine de la pastorale. Il y a pourtant là un autre défi sérieux pour l'avenir. Selon l'esprit de Vatican II, prêtres, religieux et laïcs doivent recevoir une bonne formation pastorale de façon à ce que, dans les paroisses, puissent croître **des communautés chrétiennes fondées sur la participation de chacun**. Les évêques désirent vraiment marcher dans cette direction. L'évêque Jin Luxian (Shanghai) a planifié sa pastorale dans ce sens. Il veut que tous participent à l'aggiornamento de la paroisse. Il espère qu'ils vont ainsi créer des groupes inspirés par l'Évangile qui ouvriront la communauté paroissiale à la société chinoise. Pour prépa-

rer des laïcs à cette tâche, il a demandé à la Fondation Verbiest (Leuven) d'organiser une session de formation pour une douzaine de personnes des différentes paroisses de Shanghai. Nous lui avons suggéré de le faire à Manille, en chinois, en collaboration avec différents instituts présents sur place. Cette session comprendra des cours de Bible et de spiritualité, une introduction à Vatican II, le cours de pastorale appelé « LUMKO », le catéchuménat paroissial, la liturgie, la doctrine sociale de l'Église, etc... On espère de tout cœur pouvoir refaire cette session plus tard pour d'autres groupes, si possible en Chine même. Cela constituerait la première étape d'un programme qui viserait à aider l'Église chinoise à avoir son propre Institut de Pastorale pour prêtres, religieuses et laïcs.

missionnaires et évêques chinois en collaboration et en coordination

Il est évident que la réalisation d'un plan aussi vaste et à si longue échéance requiert de la Conférence épiscopale une programmation bien pensée et bien élaborée. Il faudrait que tous les diocèses puissent y participer, y compris les plus pauvres et les plus éloignés. Des instituts missionnaires ont accepté de collaborer en cela avec les évêques chinois. Il leur faut maintenant chercher un moyen de communication et de collaboration permanent avec eux. Les évêques ont leurs soucis, les instituts ont les leurs. Ce que l'on appelle « un plan bien élaboré et bien équilibré » peut progressivement se mettre en place à partir des questions posées par les missionnaires étrangers aux évêques et des réponses que ceux-ci y apporteront en s'appuyant sur leur expérience personnelle quotidienne. *C'est là que démarre la coopération inter-Églises.*

A la fois pleins d'espoirs et de soucis, voici quelques-unes des questions que se posent les évêques : qui allons-nous choisir pour aller étudier à l'étranger ? Qui a les qualités intellectuelles et spirituelles requises ? Les autorités chinoises accepteront-elles le candidat que nous aurons choisi ? (Les évêques n'en disposent pas comme ils le voudraient !). Ces candidats reviendront-ils en Chine après leurs études ? (La vie à l'étranger attire beaucoup d'étudiants chinois et la tentation est grande d'y rester !). Pendant leur école secondaire, nos candidats ont-ils reçu une formation humaine et chrétienne suffisante pour affronter des études supérieures ? Une fois arrivés en Europe ou aux USA, seront-ils capables de bien se servir de cette totale liberté qui existe dans les universités étrangères ? Ne vont-ils pas céder aux centaines de tentations qui risquent de les détourner du but de leurs études ? Auront-ils la sagesse de choisir des

études en fonction de leurs besoins et des besoins de l'Église de Chine, et non pas simplement ce qui leur plaît ?

Un évêque chinois m'exprimait son espoir : « Nous espérons que les Instituts les accueilleront bien, qu'ils les présenteront à des amis, aussi des amis qui parlent le chinois, de façon à ce qu'ils puissent rapidement se sentir à l'aise ; qu'ils les aident à étudier la langue, à communiquer avec leur nouvel environnement, à choisir de bonnes écoles et de bons cours en fonction de ce que leurs évêques leur ont demandé ». J'ai répondu à cet évêque que nous, en Europe, nous n'avions pas tant de choses à leur offrir, car notre Église n'était plus aussi fervente qu'ils pouvaient se l'imaginer. Sa réponse fut : « Nous savons cela. Mais l'Europe reste la base d'où le christianisme est arrivé en Chine. Mettez nos prêtres en contact avec les traditions européennes, toutes d'inspiration chrétienne. Priez avec eux à Rome, à Lourdes, à Lisieux et aussi à Taizé. Nous savons que l'Europe est devenue matérialiste, et en grande partie athée. *Mais montrez-leur comment vos prêtres, par exemple à l'Université de Leuven, parlent de l'Évangile aux non-croyants.* Cela sera un bon apprentissage pour des prêtres chinois qui, plus tard, devront eux aussi s'adresser à un public athée ».

L'évêque avait raison. Pourtant, nous croyons aussi que les Églises d'Asie (Corée, Philippines) sont culturellement plus proches de l'Église de Chine, qu'elles ont une expérience de foi très riche et que, pour cela, *elles ont plus à partager avec elle que les Églises européennes.* C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris des démarches auprès de certaines institutions à Manille pour préparer ensemble une session de formation pour responsables laïcs. Nous pensons que l'Institut de Pastorale pour l'Asie de l'Est (« East Asian Pastoral Institute ») pourrait apporter beaucoup en ce domaine.

Une plus grande coordination entre les missionnaires des différentes Églises serait tout bénéfique pour cette nouvelle mission en Chine. Elle est déjà en route. Chaque année, des délégués des congrégations missionnaires concernés par le « Programme Chinois » se rencontrent à Hong Kong, au Centre d'Études du Saint Esprit et partagent leurs informations. Aux USA comme en Europe, ces congrégations sont bien conscientes de la lourde responsabilité qu'elles acceptent en s'unissant pour aider les évêques chinois. Elles ont déjà expérimenté les problèmes qui se posent. Maryknoll a organisé plusieurs « séminaires d'intégration » pour aider les candidats chinois à gérer leurs problèmes

d'intégration dans la société occidentale. En Europe, des délégués de ces différentes congrégations ont tenu une réunion importante à Paris, en novembre 1995. Ils partagèrent leurs expériences avec l'évêque Mgr Aloysius Jin et d'autres experts chinois et cherchèrent ensemble comment mieux remplir leur tâche d'aider les quarante candidats qui étudient actuellement dans les Instituts européens. On y a planifié une session d'été pour tous les candidats chinois en Europe ; elle se tiendra en août-septembre 1996 à Saint Augustin (Centre Chinois).

conclusion

La formation de ministres compétents pour l'Église de Chine a surgi comme un nouveau défi pour les instituts missionnaires, un défi à relever en concertation avec l'Église locale. **L'évolution de la mission en Chine vit donc un moment historique.** Il est appelé à plus d'ouverture et de créativité de notre part, car il nous faut inventer de nouveaux chemins de coopération. La présence de prêtres, religieux et laïcs chinois à l'étranger constituera plus qu'un défi ; elle sera aussi une occasion fournie par le Seigneur pour **développer une animation missionnaire dans un Occident qui en a grandement besoin.** Les chrétiens d'Occident ont donc toutes les raisons de préparer pour leurs hôtes chinois un accueil chaleureux et évangélique. Cela fait aussi partie des échanges inter-Églises et de la nouvelle mission en Chine.

Jérôme Heyndrickx

*Vlamingenstraat, 1
B - 3000 - LEUVEN*

15 ANNÉES DE RÉFLEXION ET D'INITIATIVES DANS L'ÉGLISE DE KINSHASA

Un article aurait dû nous parvenir de Kinshasa : « Émergence de nouveaux ministères et services face à des besoins spécifiques ». Pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'auteur n'a pas pu réaliser son projet. Spiritus pense pourtant que l'apport de cette Église locale au thème présenté dans ce cahier a été très important aussi bien pour elle-même que pour l'Église universelle. Pour preuve, un livre de L. Bertsch : « Des laïcs, dirigeants de communauté », édité « par l'Église-sœur d'Allemagne » et publié par l'Institut Supérieur des Sciences Religieuses de Kinshasa en 1995. Ce livre retrace l'histoire de la pensée théologique pastorale dans cet archidiocèse et de ses initiatives nouvelles dans le concret de sa vie de 1970 à 1988. Il présente et commente quelques documents-clefs de cette période dont le but était surtout la mise en œuvre du Concile Vatican II en ce qui concerne la responsabilité de tous et de toutes dans la construction d'une Église africaine au service du Royaume de Dieu dans cette partie du monde. Le maître d'œuvre de ce grand effort pastoral fut le Cardinal Malula, archevêque de Kinshasa († le 14/7/1989), penseur et prophète dans son Église et au-delà, qui a su mobiliser autour de lui les énergies et les compétences nécessaires à un aggiornamento dont il savait très bien qu'il se devait d'être permanent.

L'article qui suit voudrait simplement remettre sous les yeux des lecteurs quelques extraits de ces textes-chocs. Nous pensons en effet qu'ils n'ont pas vieilli et que, dans une période où l'on pense peut-être trop en termes de restauration, la problématique des ministères aujourd'hui pour demain ne peut qu'y gagner. Une rétrospective n'est pas nécessairement rétro !

NDRL : Dans les pages qui suivent, le texte en italique, sans guillemets, est de la rédaction.

« MISSION DE L'ÉGLISE À KINSHASA. OPTIONS PASTORALES » (1970)

Un document que le Cardinal Malula considérait comme « la charte de toutes nos recherches et activités ultérieures ».

« La réflexion théologique développée précédemment nous amène à considérer les choses dans la perspective : '**Dieu-Monde-Église**' et non plus dans la perspective habituelle : '*Dieu-Église-Monde*'. C'est du monde dans son ensemble que Dieu se préoccupe pour le sauver. C'est dans ce monde tout entier, parmi tous les hommes sans exception, et non seulement dans la seule Église, que Dieu agit. Dieu veut être avec l'homme. En Jésus, il est 'Emmanuel, Dieu-avec-nous' L'Église ne doit donc pas essayer de s'approprier Dieu pour elle seule. *Elle doit servir cette présence et cette action de Dieu dans le monde.* Elle peut seulement espérer être, grâce à Dieu, à travers ses membres et au sein même du monde, le signe et l'instrument privilégiés dont Dieu veut bien se servir pour amener le monde à recouvrer sa véritable valeur et à reconnaître sa vraie destinée. »

« Il s'agit donc de réussir le monde et pour l'Église, prêtres et laïcs, de servir cette réussite et de la conduire à son achèvement dans le Christ. (...) L'Église pour sa part doit contribuer à réussir le monde dans cette perspective et non chercher à se réussir dans le monde ou à côté de lui. »

Le texte applique alors ces perspectives ecclésiologiques conciliaires aux ministères laïcs et sacerdotal, ainsi qu'aux structures de l'Église :

« Ce qui fait la valeur de ces laïcs, c'est **la qualité humaine et théologique de leur engagement** dans le monde, et non le fait qu'ils soient soumis à la hiérarchie, qu'ils '*fassent de l'apostolat*', qu'ils aillent à la messe ou à la chorale, etc... Les chrétiens laïcs vraiment engagés sont ceux qui assument de façon active leurs conditions de vie dans le monde et les responsabilités qui en découlent, en les vivant consciemment dans la foi, l'espérance et la charité du Christ. »

« L'effort pour humaniser le monde est **un effort collectif**. Parce qu'ils sont hommes et chrétiens, les laïcs sont donc amenés normalement à participer plus activement et plus consciemment à cet effort collectif de progrès des communautés humaines dont ils sont membres en l'un ou l'autre domaine : culturel, politique, économique, social ou autre (Cf. Lumen Gentium 34). (...) Au plan pastoral, on attachera une

grande importance non seulement à l'activité individuelle des laïcs, mais aussi à leur action au sein des institutions profanes qui s'efforcent de réaliser cette promotion collective. »

« Les prêtres feront en sorte en premier lieu d'aider les laïcs à prendre conscience de la portée apostolique que revêt leur existence quotidienne de baptisés au sein même du monde quand elle est vécue avec et pour les autres, selon l'Évangile, et dans une foi au Christ de plus en plus consciente et voulue. **C'est une dimension que doit prendre la vie de l'homme chrétien plus qu'une activité particulière.** »

« Quant aux prêtres, ils se rappelleront eux aussi que la mission suppose une présence au monde avec la volonté de le comprendre de l'intérieur, avec amitié et patience. Dans beaucoup de cas, une pareille perspective entraînera une modification du mode de vie et d'action sacerdotale. **Les ministres, quand ils se mettent plus ou moins à part, se disqualifient pour l'œuvre d'évangélisation.** »

« L'Église restructurera sa vie en fonction des groupes humains où vivent ses membres plutôt que d'essayer de rassembler les baptisés en une seule famille d'après le seul critère de leur commune dénomination de chrétiens. C'est pourquoi les structures authentiques de l'Église se formeront autour des centres vitaux où les hommes d'aujourd'hui s'efforcent de réaliser leur progrès et leur humanisation véritable. (...) Dans ce monde en perpétuel devenir, **les structures, quelles qu'elles soient, sont relatives à l'histoire.** Elles ne peuvent être irréformables. (...) Les institutions n'ont pas de 'statut ontologique' ; elles ne sont rien de plus que des institutions provisoires. »

Le texte conclut en insistant sur la nécessité d'une « réactivation de la conscience missionnaire des chrétiens » et institue le « secteur pastoral des ministères spécialisés ». C'est en effet dans les différents milieux où ils vivent que les chrétiens « ...doivent être regroupés en structures d'Église tant pour donner le témoignage spécifique de l'Église que pour assurer, dans un monde de plus en plus socialisé, des possibilités concrètes de la conscience critique et de l'action ».

« L'ÉGLISE À L'HEURE DE L'AFRICANITÉ » (1973)

Cette théologie et cette pratique concrète des nouveaux ministères ne peuvent se développer dans les bibliothèques, mais bien dans le quotidien du peuple concret de l'archidiocèse. La question de l'inculturation influencera nécessairement l'évolution des ministères. La formule du Cardinal Malula est restée célèbre : « Hier, les missionnaires étrangers ont christianisé l'Afrique ; aujourd'hui, les Négro-Africains vont africaniser le christianisme ».

Ceci concerne au premier chef les relations entre les missionnaires étrangers et les ministres autochtones, et demande, de part et d'autre, les conversions nécessaires. Après avoir rappelé l'enseignement de Vatican II sur la fin propre de l'activité missionnaire et la nécessité de développer à Kinshasa une Eglise locale dans toute l'acception du terme, le Cardinal s'adresse à tous ses ministres :

« Aux missionnaires étrangers, il est demandé de travailler dans des conditions nouvelles et avec **des dispositions nouvelles** d'humilité et de dépouillement dans le sens de ce que disait Jean-Baptiste : 'Il faut que lui grandisse et que moi je diminue' (Jn 3,30). (...) C'est aux Africains eux-mêmes qu'il appartient au premier chef d'africaniser le christianisme et de faire surgir des communautés vivantes. »

« Aux chrétiens autochtones, nous demandons également de se convertir et de réaliser un véritable changement de mentalité. En conséquence **lutter contre leur complexe d'infériorité** parfois non avoué, mais réel et agissant. (...) A mes compatriotes, je demande, une fois de plus, que nous ayons réellement la conscience nette que c'est à nous de fonder l'Église africaine... »

« Pour les communautés de religieuses, mise à part la situation des sœurs cloîtrées, il va falloir bombarder aussi les couvents-mastodontes actuels pour les faire éclater en petites communautés vivant dans les cités. La place de la religieuse zaïroise n'est plus à l'écart de ses frères : (...) être là, vivre avec et pour leurs frères, en esprit de disponibilité et de service. **Présence et authenticité** nous sont léguées par le mystère de l'incarnation : 'Et le Verbe s'est fait chair'. »

« Nous sommes au début d'une longue évolution qui commence et qui doit aboutir au surgissement d'une **Église locale négro-africaine**. (...) »

Pour atteindre l'objectif et réussir, cette évolution doit s'opérer dans une double fidélité : **fidélité à l'Esprit Saint et fidélité à l'Afrique.** »

« L'ÉGLISE DE DIEU QUI EST À KINSHASA VOUS PARLE » (1976)

Une première évaluation six ans après le document fondateur du renouveau pastoral. Plusieurs initiatives ont été prises, entre autres celle, révolutionnaire, des « bakambi ». La direction reste la même dans les grandes lignes, mais avec la transformation de la situation socio-politique, certaines orientations doivent être mieux précisées. En quinze ans, la population est passée de 350.000 à deux millions d'habitants !

« Une Église de tradition dans une société en révolution ne peut qu'apparaître comme une Église étrangère aux situations, aux mentalités et aux besoins des gens de Kinshasa aujourd'hui. Une telle Église ne pouvait que développer très souvent une foi désincarnée chez des fidèles pris entre deux mondes : le monde très vivant des réalités quotidiennes et celui de plus en plus occasionnel de la religion. »

« Nous étions une Église socialement et même politiquement puissante ; la marche des événements nous met dans une situation de marginalité, de diaspora. La foi chrétienne fut très longtemps socialement attrayante ; elle requiert aujourd'hui un engagement socialement aléatoire mais évangéliquement plus profond et plus conscient. Notre pastorale était un héritage de nombreuses années d'expérience qui lui donnaient une stabilité sécurisante ; aujourd'hui, les événements la forcent à rester constamment à l'écoute de l'Esprit Saint... »

Nombreuses et fortes ont été les initiatives lancées parmi lesquelles la formation des animateurs laïcs responsables : des centaines de chrétiens ont participé au cycle de trois années de formation créé en 1971. Furent lancées aussi les communautés de quartier (« l'unité de base n'est plus la paroisse, mais les quartiers »), l'eucharistie en rite zaïrois, les « Jeunes de Lumière », etc.

On ne présente plus les « bakambi », les responsables laïcs de paroisses. Cela a été fait en long et en large dans de nombreuses revues. S'y attarder ici dépasserait le cadre limité de cet article. Avoir pensé cette option, l'avoir décidée, programmée et exécutée reste une des plus audacieuses initiatives de l'actualisation post-conciliaire de la

pastorale à Kinshasa. Le « Manuel du Mokambi de paroisse » est sorti de presse en 1974 et, en 1985, le document « Rôle et fonctions du Mokambi de paroisse ». Notons l'orientation :

« Le projet ne visait pas en premier lieu à pallier au manque de personnel sacerdotal qui est cependant réel... Il visait surtout à porter ainsi aux yeux de tous le témoignage que la responsabilité des laïcs dans notre Église n'était pas une expression purement théorique. »

Et le document de conclure : « Que les chrétiens prennent conscience, en prenant leurs responsabilités, qu'ils sont l'Église et qu'ils font l'Église. (...) Ils doivent être plus que jamais le levain dans la pâte, les premiers serviteurs de la société en même temps qu'ils le sont de l'Église (...) Nous croyons (...) que des chrétiens qui deviennent plus actifs dans l'Église (...) s'engagent aussi plus et mieux au service de la cité des hommes. »

« LES MINISTÈRES LAÏCS À KINSHASA » (1985)

Le deuxième chapitre de ce document présente une approche théologique des ministères dans une ecclésiologie de communion. Dans cette perspective, ministères ordonnés et non ordonnés sont reconnus comme indispensables au bon fonctionnement du peuple de Dieu. Mais les ministères non ordonnés ont leur spécificité propre et ne sont en rien des prolongements ou des extensions des ministères ordonnés. Tous deux doivent communier dans une Église tout entière ministérielle.

« La participation à la vie et au témoignage dans l'Esprit, nous pouvons l'appeler le témoignage et le service chrétiens, parce qu'aucune désignation spécifique n'est nécessaire pour rendre service à ses frères dans la communauté ou pour témoigner de la foi chrétienne dans le monde. (...) A côté de ce témoignage, il existe des services qualifiés d'une plus grande importance vitale au sein de la communauté ecclésiale, des fonctions exercées au nom de la communauté chrétienne et répondant à un besoin ecclésial permanent que l'Église appelle 'ministères laïcs'. »

La question brûlante de la relation entre les différents ministères devait dès lors être clarifiée pour que chacun se sente à l'aise dans son service de la communauté. La reconnaissance officielle des minis-

tères laïcs et de leur rôle dans la pastorale modifiait automatiquement le profil des ministères ordonnés : celui-ci ne devait plus se définir par ce qui le séparait du peuple chrétien mais bien dans la communion du peuple de Dieu entièrement ministériel. Se pose alors la question du vocabulaire employé par Vatican II et par le Nouveau Code de Droit canonique. Ceux-ci décrivent les ministères non-ordonnés en termes de « suppléance » (Gaudium et Spes n° 35) et/ou de « participation » (c. 517, § 2). Le document critique cette terminologie :

« ...Ni la notion de suppléance, ni le fait d'invoquer le seul motif de la pénurie des prêtres ne clarifient la situation : ils prêtent même à confusion. (...) Si le ministère presbytéral est ce qu'il est selon la constitution divine voulue par le Christ pour son Église, alors **on ne peut compenser un manque de prêtres que par l'ordination de prêtres**. Nous pensons que réduire le rôle des ministres non ordonnés à une suppléance de ministres ordonnés, et les créer uniquement quand il y a pénurie de prêtres ou de diacres, c'est *faire des ministres laïcs des bouche-trous* et ignorer leur vocation et leur identité propres, distinctes de celles des prêtres. »

« Vatican II emploie le terme '**participer**' pour marquer le lien qui existe entre le ministère sacerdotal et celui de l'évêque. Mais il n'utilise jamais ce terme pour caractériser la relation entre la tâche des laïcs et le ministère sacerdotal et épiscopal. (...) Le Code parle de confier à un laïc une participation à l'exercice de la tâche pastorale. (...) Au plan théologique, **nous préférons résolument la notion de 'coopération' ou de 'collaboration'** pour exprimer l'articulation entre les ministères ordonnés et non ordonnés. (...) Cette notion exprime la part que les laïcs peuvent avoir dans l'exercice du pouvoir de gouvernement ou dans l'exercice de la charge pastorale dont ce pouvoir fait partie. »

« (...) La décision ultime appartient à ceux qui exercent le ministère de la communion ecclésiale au nom de leur charge pastorale, à savoir les évêques, et à leurs collaborateurs immédiats, les prêtres et les diacres. Les ministres laïcs coopèrent à certains aspects de cette charge pastorale et en assument certaines fonctions particulières. »

À L'OCCASION DU SYNODE DIOCÉSAIN (1986-1988)

Le Synode diocésain fut un sommet dans la vie de l'Église de Kinshasa. Le thème en était : « Le Concile Vatican II et l'avenir de notre Église ». Le Père R. De Haes sj, reprend dans un exposé introductoire l'ensemble de l'évolution de l'Église de Kinshasa depuis Vatican II et, dans les perspectives qu'il développe pour les ministères en l'an 2000, il note ce qui suit :

« Les ministres ordonnés ne doivent pas abandonner leurs responsabilités propres qui ne peuvent être transférées aux laïcs, mais les exercer autrement (...) sans que soient d'avance déterminées l'étendue et les limites des responsabilités laissées aux laïcs... (...) Il ne s'agit pas en effet de **changer une Église cléricale en une Église laicale**, mais bien de **faire vivre l'Église comme peuple chrétien hiérarchisé**. L'accession légitime des laïcs aux responsabilités qui leur reviennent ne peut être pensée en termes de rivalités ou d'opposition, ou encore en termes d'abandon de pouvoirs des uns au bénéfice des autres. »

« ...Il faut éviter d'une part l'inflation de langage en qualifiant de ministères toutes les fonctions que les laïcs assument dans l'Église et d'autre part, la création d'une nouvelle caste cléricale formée de laïcs qui croient avoir perdu leur statut de laïcs en devenant ministres institués. »

« Souvent on entend dire : 'Pourquoi des ministres laïcs ou des diacres ? Ce qu'ils font, les laïcs le font depuis longtemps ! On ne voit pas ce qu'une institution leur apporterait de plus'. »

« Il semble que la question soit mal posée. Nous devons comprendre ce problème dans le contexte de la sacramentalité de l'Église qui a besoin, pour vivre et signifier son mystère au monde, de ministères ordonnés et non ordonnés. Mystère et ministères sont étroitement liés l'un à l'autre. (...) Dès que le mystère de l'Église est accueilli par les hommes, il devient ministère, action salvifique de Dieu par et pour les hommes. Par les ministères laïcs, l'Église sera présente dans des groupes, des secteurs de la vie pour les animer. (...) Créer les institutions nécessaires pour permettre aux laïcs de donner leur avis, de faire part de leurs initiatives et de participer à l'élaboration des décisions pastorales. »

« LES COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES DE BASE » (1987)

*On ne peut pas évoquer l'évolution des ministères à Kinshasa sans parler des CEB. Elles ont largement acquis leur droit de cité dans l'archidiocèse depuis leur lancement que l'on peut situer vers les années 1970. Un document, issu lui aussi du Synode, procède à une évaluation et indique le chemin à suivre dans l'avenir. Dans notre étude des ministères, un point nous intéressera surtout : **la relation entre les CEB et les paroisses.***

« La CEB n'est pas un relais de la paroisse ; son but n'est pas d'exécuter une action conçue et commandée par une instance supérieure. Elle n'est pas une paroisse en miniature (...). Elle est complémentaire à celle-ci et liée à elle par des liens de collaboration et de communion. »

Préparation et suivi de la vie sacramentelle, approfondissement de la foi par la lecture de la Bible, service de la charité, mission de témoignage dans les milieux de vie, telles sont leurs secteurs d'activités. Et, pour cela, « ces différentes responsabilités et actions suscitent différents ministères ou services au sein de la CEB : catéchètes, conseillers de jeunes, couples animateurs, etc... ».

*Loin de perdre sa raison d'être, la paroisse doit devenir « **la communion des communautés** », ce qui suppose bien sûr une tout autre manière d'être prêtre : « ...le lieu de la rencontre, de la communion, de l'échange et de la réconciliation...(vie sacramentelle), le lieu de la formation et de l'animation...(sessions, retraites, documents), le lieu de l'envoi en mission (liée au doyenné et au diocèse, elle est relais de transmission des orientations et directives) ».*

INTERVENTION DU CARDINAL MALULA AU SYNODE DES ÉVÊQUES (1987)

Invité personnel du Pape, le Cardinal interviendra « in aula » pour critiquer de nouveau la notion de « suppléance », préciser le rôle des « Bakambi » et surtout, insister sur les relations hiérarchie-laïcs dans une Eglise de communion :

« Si importante que soit, par sa signification sacramentelle propre, la fonction hiérarchique, elle n'intervient qu'en second. **La communion ecclésiale est première et fondamentale** (...). Cette structure commu-

nionelle fondamentale commande la structure du ministère hiérarchique. Si l'Église est un mystère de communion, les structures de son gouvernement seront aussi des structures de communion. »

« La communion fraternelle dans laquelle les prêtres doivent vivre avec les laïcs tient essentiellement, selon le Concile, à deux raisons : **ils partagent avec eux la condition de disciples et ils sont ouvriers avec eux de la même mission de l'Église...** Pour obtenir ce résultat, la formation de prêtres qui sachent travailler coude à coude avec des laïcs sans abdiquer leur fonction pastorale s'impose à nous comme une tâche fondamentale et prioritaire. »

et aujourd'hui pour demain ?

Un survol n'entre pas dans les détails. Depuis le dernier document mentionné dans cet article, beaucoup d'eau a coulé dans le fleuve Zaïre. Le pays, et donc son Église, a bien changé. La situation sociale s'est considérablement dégradée à tout point de vue. Le peuple zairois a pris conscience à la fois de sa misère et de la force de contestation que recèle l'Évangile. Il l'a crié dans les rues avec les conséquences tragiques que l'on sait. La ville a continué de s'étendre dans toutes les directions. Le clergé diocésain a, petit à petit, remplacé les prêtres étrangers dans la plupart des paroisses.

Il serait intéressant de savoir comment, aujourd'hui, compte tenu des circonstances nouvelles, les textes fondateurs continuent d'inspirer la réflexion et la pratique ministérielles de l'Église qui est à Kinshasa. Au fond, c'est peut-être ici que devrait commencer l'article que nous attendions. Il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Spiritus

NOUVEAUX ACCENTS REQUIS EN THÉOLOGIE DES MINISTÈRES

*PRIORITÉ AU SERVICE DE L'ÉVANGILE
ET AUX APPRENTISSAGES*

par Hervé Legrand

Membre de l'ordre de Saint Dominique, Hervé Legrand est prêtre depuis 1963. Docteur en théologie, il enseigne la théologie dogmatique et l'ecclésiologie à la Faculté de Théologie de l'Institut catholique de Paris où il est aussi Directeur du Cycle des Études du Doctorat. Spécialiste de la théologie des Institutions, il a publié de nombreux articles sur cette question.

En conclusion de ce dossier, H. Legrand centre sa réflexion sur les ministères autour de deux points fondamentaux : les ministères ne prennent sens que référés à l'Évangile, à son contenu comme à sa dynamique ; ils ne peuvent advenir véritablement qu'avec le développement de la vie synodale dans toutes les instances de l'Église.

Au cours des trente dernières années, les études sur les ministères semblent avoir prospéré en proportion même des misères de la pratique. Elles ont atteint un tel volume que beaucoup pensent que tout a été dit sur le sujet. On peut leur donner raison non pas ironiquement, au sens où tout et n'importe quoi aurait été exprimé sur cette question depuis Vatican II, mais positivement, au sens où *un large consensus s'est dégagé entre théologiens de métier sur les dossiers hérités de la théologie systématique, des controverses confessionnelles et de l'exégèse scientifique* : consensus que l'on vérifie également s'agissant de l'épuisement en Occident, du modèle social du clergé qui, en nombre de ses traits, est un héritage du XIX^e siècle.

Néanmoins de très graves problèmes relatifs aux ministères restent sans solution dans la pratique, comme on peut le vérifier une fois encore avec ce numéro de *Spiritus*.¹ S'il en est ainsi, ce n'est pas parce que la réflexion n'offrirait pas d'alternatives aux pratiques et aux modèles actuels : celles-ci existent aussi bien dans la tradition que dans les communautés d'aujourd'hui. En est-il donc ainsi parce qu'en ce domaine il subsisterait entre théologiens des désaccords dogmatiques difficiles à trancher, et pourtant de grande portée pour la foi catholique, qui imposeraient donc aux autorités magistérielles et pastorales d'en rester au statu-quo ? Non plus, car le consensus dogmatique est si bien établi entre théologiens catholiques qu'il a permis d'étonnants accords œcuméniques avec d'autres Églises.²

Si les dossiers décisifs ont été suffisamment clarifiés et si les résultats en sont disponibles³, on comprend que la plupart des théologiens estiment qu'on voit assez clair désormais. Aujourd'hui, diront-ils, **on n'a pas tant besoin de lumières supplémentaires que d'apprentissages** dans les Églises locales pour surmonter les difficultés dans la réalité et pas seulement dans la réflexion. L'urgence prioritaire se situerait-elle donc désormais en théologie pratique ? Oui, à condition de ne pas entendre par là un empirisme à tout crin, tant il est vrai que dans l'Église la pratique se doit d'être un langage de foi. Orthodoxie et orthopraxie sont inséparables.

C'est pour cette raison que la première partie de la présente réflexion sera doctrinale. Ce ne sera pas pour revisiter les débats classiques sur l'articulation entre le sacerdoce de tous et le ministère de quelques uns au sein du peuple sacerdotal, sur le caractère indélébile, l'ordination à vie ou l'obligation du célibat, ou encore pour préciser une nouvelle fois que l'on a intérêt à ne pas tout appeler ministère. L'urgence doctrinale nous semble résider moins dans ce genre de déterminations, clairement faites désormais, que dans la récupération de *la dynamique qui fait tenir ensemble les ministères, les Églises concrètes et l'Évangile*. Quand cette intuition théologique vivifiante fait défaut, la question des ministères est perçue comme un exercice

1 / Cf. dans ce numéro, A. GILLET, « N'ayez pas peur », pp. 186-198.

2 / On mentionnera en particulier « *Le ministère dans l'Église* », « *Face à l'unité* » et le dernier document « *Église et Justification* » de la Commission internationale luthéro-catholique, ou encore, très technique, *les travaux* de la commission mixte allemande édités par K. LEHMANN,

« *Les anathèmes du XVI^e siècle sont-ils encore actuels ?* » Paris, Le Cerf, 1989, pour ne mentionner que les dialogues qui paraissent a priori les plus difficiles.

3 / Pour une synthèse d'accès facile, on verra notre contribution au manuel « *Initiation à la pratique de la théologie* », t. III. Paris, Le Cerf 1983 (3^e édit. 1993) pp. 143-345.

de nombrilisme et elle provoque la saturation auprès de ceux qui sont les plus sensibles à l'urgence du service de l'Évangile dans nos sociétés.

Une fois cet horizon doctrinal restitué, on se préoccupera, dans une seconde partie, des apprentissages. Certes on a toujours su qu'il ne suffisait pas de régler un problème au plan théologique pour qu'il le soit dans la pratique. Mais la conjoncture actuelle invite à *prêter attention aux apprentissages comme mode d'action dans l'Église*. Toutefois, l'extrême hétérogénéité des situations missionnaires et pastorales dans l'Église actuelle nous invite fortement à ne pas dépasser une sorte de discours de la méthode en ce domaine.

ÉVANGILE, COMMUNION DE SALUT ET MINISTÈRES

priorité de l'Évangile par rapport à la personne de ses serviteurs

Dans les questions du grand public autour des ministères, la priorité est toujours accordée à la personne des ministres : quand va-t-on enfin ordonner des chrétiens mariés ? Pourquoi donc les femmes ne peuvent-elles pas être prêtres ? Les démarches personnelles des futurs prêtres sont également sur le devant de la scène : on leur attribue **d'avoir** la vocation, d'être **candidats** à l'ordination, de vouloir **se faire** prêtres. Toutes ces expressions sont banales dans le français courant, mais on constate également que le dernier Code de droit canonique les officialise, les ordinands devant attester leur liberté et demander leur ordination par écrit à leur évêque⁴, bien que la liturgie de l'ordination dise qu'ils sont ordonnés à la demande des chrétiens et non à leur propre demande⁵. Et devant la pénurie des candidats, on se pose une question du même ordre : **qui** va les remplacer ?

Un sociologue pourrait voir dans une telle problématique le signe si souvent dénoncé d'une adaptation excessive de l'Église catholique au « subjectivisme » de la société contemporaine. A son registre propre, le théologien constate que l'on est dans *une situation où la personne du ministre et les questions relatives à son statut se voient attribuer une priorité*

4 / Telle est l'obligation énoncée au canon 1036. Les ordinands sont désignés comme *candidats* aux canons 289 ; 378 ; 1025 ; 1028 ; 1031 ; 1036 ; 1039 ; 1051 ; 1052, 1, 2, 3 ; ou comme *aspirants* aux canons 236 ; 1027 ; 1032, 1 et 3 ; 1034.

5 / La formule toujours en usage est : « Père, la sainte Église vous demande d'ordonner prêtre (ou diacre, ou évêque) un tel. »

excessive par rapport à l'objet du ministère. Est-il juste que de telles discussions se déroulent sans recours au **critère premier** en la matière : **l'annonce de l'Évangile dans nos sociétés ?** Alors que tout serviteur (=ministre) doit se régler sur sa tâche, on a parfois l'impression d'une inversion des critères essentiels.

Au plan doctrinal, la première urgence se révèle ainsi de *réarticuler l'Évangile, la communion concrète de salut et les ministères*, pour que ces derniers soient effectivement déterminés à partir de leur source et de leur raison d'être.

l'évangile est bonne nouvelle pour des êtres humains vivant en société dans l'histoire. A cette bonne nouvelle, il faut des ministres

Dès le premier paragraphe de la Constitution dogmatique sur l'Église, Vatican II, porté par le « *désir ardent d'annoncer à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile* », présente l'Église « *comme le sacrement, c'est à dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». Ce premier paragraphe se termine en soulignant que « *à ce dessein, les conditions présentes ajoutent une nouvelle urgence : il faut, en effet, que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques et culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ* ».

On ne peut exprimer plus clairement que l'Évangile est bonne nouvelle pour des êtres humains, vivant en société dans l'histoire.⁶ La planétarisation et l'unité croissante de l'humanité est lue théologiquement : *la vocation de l'Église, l'objet de son ministère, est de mettre en rapport la désunion des hommes avec l'unité plénière qui leur est acquise dans le Christ.* Cette perspective est proprement eschatologique : « *tous les justes, depuis Adam, depuis Abel le juste jusqu'au dernier élu, se retrouveront rassemblés auprès du Père dans l'Église universelle* » (LG 2).

Dans la relation dynamique ainsi instaurée entre l'unité de l'Église et l'unité de l'humanité, l'Église doit jouer un rôle de ferment : « *l'Église catholique, efficacement et perpétuellement, tend à récapituler l'humanité entière avec tout ce qu'elle comporte de biens sous le Christ-chef dans l'unité du Saint Esprit* » (LG 13).

6 / Pour une interprétation plus détaillée de l'introduction de « Lumen Gentium », Cf. H. LEGRAND, « *Pour quoi l'Église ? Réflexions sur l'Église comme signe et*

instrument du rassemblement eschatologique des peuples », Prêtres diocésains, mars-avril 1996, pp. 115-130.

Cette persuasion est si grande que l'on en tirera une exhortation explicite pour le ministère des prêtres : « *Et comme le genre humain, aujourd'hui, tend de plus en plus à l'unité civile, économique et sociale, les prêtres ont le devoir d'autant plus pressant d'unir leurs préoccupations et leurs moyens sous la conduite des évêques et du pape, pour écarter toute forme de division et amener l'humanité entière à l'unité de la famille de Dieu* » (LG 28).

De cette unité, donnée et à faire, Vatican II donne une image-guide, symbolique, en se référant « *au jour de la Pentecôte où fut préfigurée l'union des peuples dans la catholicité de la foi, par l'Église de la nouvelle Alliance, qui parle toutes les langues (...) et triomphe ainsi de la dispersion de Babel* » (AG 4). En langage contemporain, il s'agit non d'une unité d'uniformité mais d'une unité respectant les différences et refusant la violence pour instaurer, comme le souhaite Vatican II, le dialogue avec les autres chrétiens, les autres religions, les autres cultures.⁷

quelles perspectives en découlent pour les ministères dans l'Église ?

Le contenu des ministères n'a rien de l'introversio que l'on associe quelquefois à ce terme. Au contraire, l'annonce de l'Évangile de la réconciliation à tous les groupes humains et religieux actuellement divisés constitue l'un des tout premiers critères auxquels mesurer leur théologie et leur pratique. Ainsi se dévoile aussi toute *l'importance de la diaconie et de l'éthique sociale chrétienne*, si développées au cours du dernier demi-siècle, tout comme celle du dialogue interreligieux, et même déjà de certains aspects du dialogue œcuménique : aucun ministère ne saurait ignorer ces dimensions.

L'Évangile, il convient de le noter, n'est pas seulement un message de réconciliation, il propose d'entrer dans une communion de salut. Ce lien entre le salut eschatologique et le salut intrahistorique n'est-il pas d'ailleurs devenu plus concret pour notre génération où, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les hommes divisés ont acquis, avec l'arme nucléaire, la possibilité de détruire, des centaines de fois, toute vie sur la planète, où également, des pays entiers ont implosé en donnant libre cours à leurs haines (Yougoslavie, Somalie, Caucase, Rwanda, Liberia) ? Le salut évangélique appelle la communion concrète.

7 / Chacun de ces dialogues se voit consacrer un décret. Pour le thème général, voir H. LEGRAND, « *Inverser Babel, mission de*

l'Église », in *Spiritus* n° 43 (1970), pp. 323-346.

les ministères de l'Évangile sont les ministères de la communion ecclésiale

L'Évangile étant un message de réconciliation sociale et historique autant qu'eschatologique, il est bien normal qu'il donne naissance à l'Église comme communion locale et comme communion d'Églises locales. Depuis le synode extraordinaire de 1985, tout le monde reconnaît là une redécouverte fondamentale de Vatican II : « *L'ecclésiologie de communion est le concept central et fondamental des documents du concile* ». ⁸

Dire que les ministères de l'Évangile sont des ministères de communion, ce n'est céder à aucun nombrilisme : les ministres doivent veiller à ce que « *le rassemblement des fidèles, doté des richesses culturelles de sa propre nation, soit profondément enraciné dans le peuple* » (AG 15) ; c'est ainsi que « *chacune des régions de l'Église apporte aux autres et à l'Église tout entière le bénéfice de ses propres dons, en sorte que chaque Église en particulier et toutes ensemble s'accroissent de l'apport de toutes, en communion les unes avec les autres* » (LG 13). C'est toujours à Vatican II que l'on doit la formule selon laquelle « *l'Église catholique, une et unique, existe dans et à partir des Églises particulières* » ⁹, de même qu'on lui doit d'avoir mis l'accent sur l'égalité de tous les chrétiens et leur responsabilité solidaire, tout en rappelant l'originalité de leurs ministères et services respectifs.

quelles perspectives en découlent pour les ministères ?

– Le recouplement dans les ministères ordonnés du service de la communion et de la présidence de l'Église est **fortement enraciné dans la nature même de la grâce évangélique**. On vient de le voir ; mais un regard sur la tradition la plus ancienne démontre aussi cette inclusion entre ministères de communion et de présidence. Un évêque devait être élu par son Église locale ou au moins reçu par elle (il n'y avait jamais d'évêque sans Église), mais pour accéder à sa charge, il lui fallait recevoir l'imposition des mains des chefs des Églises voisines. Si l'évêque préside à son Église locale, c'est qu'il représente la foi et la communion de l'Église entière ; et s'il exerce une responsabilité dans l'Église entière, c'est parce qu'il préside à l'Église de Dieu localement.

8 / Synode extraordinaire, conclusion c1, Paris, Le Cerf, 1986, p. 599.

9 / Sur la discussion autour de cette formule,

voir D. SICARD, *L'Église comme communion. Lettre de la Sacrée Congrégation de la Doctrine de la Foi*. Paris, Le Cerf, 1993.

– Pour symboliser ce lien entre présidence et communion, ne pourrait-on pas *accorder une participation minimale aux Églises dans le choix de leur évêque*, le dernier mot restant au pape (pour des raisons évidentes : problèmes ethniques et nationalisme) ? Sinon les ministres de la communion entre les Églises risquent d'apparaître comme le haut personnel dirigeant de l'Église universelle.

– Enfin, si l'Église locale est une communion, il est souhaitable que, dès le début, *les chrétiens la prennent en charge* dans la diversité de leurs services et ministères, mais aussi *solidairement*, à travers conseils et synodes.

L'Évangile du salut requiert un ministère sacerdotal

Au plan doctrinal, le lien entre Évangile et ministères mérite attention. En effet, si du fait de notre baptême, nous sommes tous prêtres devant Dieu et devant les hommes, en revanche, *s'agissant de notre propre salut, nous restons radicalement dépendant du ministère sacerdotal*. Nul ne peut se baptiser lui-même, nul ne peut se pardonner ses propres péchés. Il en va là comme des réalités les plus fondamentales de notre existence dont nous ne pouvons être les auteurs. Nous ne pouvons nous donner la grâce à nous-mêmes ; un tiers, de la part de Dieu, doit nous l'attester et nous introduire visiblement dans la communion du salut.

Le ministère sacerdotal est justement détenu par ceux qui président à la communion ecclésiale. Voilà pourquoi B. Sesboué a bien raison d'insister sur le fait que les laïcs ne peuvent exercer le ministère sacerdotal : *seules de nouvelles ordinations peuvent suppléer au manque de prêtres pour présider aux Églises*.¹⁰

Au terme de cette première partie, redisons que l'enjeu ici est aussi simple que fondamental : **les ministères doivent d'abord et avant tout être référés à l'Évangile, à son contenu comme à son dynamisme**. Redonner à ce critère doctrinal sa priorité reste d'actualité, la première urgence ; la seconde étant de découvrir les ressources de l'apprentissage dans la vie ecclésiale.

10 / Cf. dans ce numéro, A. GILLET, pp. 186-198.

PRIVILÉGIER LES APPRENTISSAGES

qu'entend-on par apprentissages ?

Le changement réel dans une société ne se fait pas par le seul discours et les décrets ne suffisent pas à obtenir des changements fructueux¹¹. Ce qui est vrai de la société en général l'est aussi de l'Église dont *Lumen Gentium* n° 8 nous rappelle que « *société organisée hiérarchiquement et corps mystique (...) elle constitue une seule réalité complexe (...) un tout social au service de l'Esprit du Christ* ».

Les théologies ne suffisent pas à changer la réalité. On le voit bien dans le domaine qui fait l'objet de notre réflexion. Dès lors, beaucoup souhaitent des décrets. Malgré leur utilité, ceux-ci ne peuvent agir magiquement. D'une part l'ineffectivité des lois est bien connue et d'autre part, si la communauté chrétienne n'a pas fait les changements requis aux plans théologique, institutionnel et spirituel, les décrets ou bien resteront lettre morte ou risquent même, en certains cas, de faire plus de mal que de bien.

Les vrais changements se font par apprentissage : ni discourir ni impérer ne suffira à faire adopter les valeurs nouvelles dans la vie quotidienne. On peut y arriver plus réalistement en apprenant à *poser les problèmes ensemble à partir des situations vécues, en acquérant peu à peu la capacité d'y faire face ensemble*. L'apprentissage diffère, on le voit, de l'expérimentation. L'apprentissage se fera d'autant plus aisément que l'on ne proposera aucune transgression, l'idéal étant de faire ce que rien n'interdit, ce qui est recommandé et qui sera positif en tout état de cause. Présenté ainsi comme légitime, possible et souhaitable, l'apprentissage désarmera les résistances que suscite toute innovation et aura, dès lors, de meilleures chances de succès. Le présent numéro de *Spiritus* offre une belle liste de ces apprentissages, dont certains sont en train de réussir, en provenance de France, du Brésil, de Chine, du Zaïre. Pour notre part, nous devons nous contenter d'exemples très généraux.

11 / Cf. M. CROZIER, *On ne change pas la société par décret*. Paris, Grasset, 1979, où

se trouve critiquée la formule très fréquente: «Il n'y a qu'à».

développer la dimension synodale des Églises locales

Rien n'interdit de développer la vie synodale des Églises locales. A la suite de Vatican II, les conseils pastoraux sont recommandés au plan diocésain et au plan paroissial (can. 27) ; les conseils économiques sont même obligatoires (can. 1280) ; les synodes diocésains sont normalement constitués d'une majorité de membres laïcs en même temps que de tous les principaux responsables diocésains (can. 463). Rien n'interdit non plus la tenue de conciles particuliers (can. 439-446).

Prendre ces chemins permet de véritables apprentissages et de passer ainsi des intentions idéales à leur réalisation. Ainsi quand les *Options pastorales* de Kinshasa signalent aux prêtres que « *lorsqu'ils se mettent plus ou moins à part, ils se disqualifient pour l'évangélisation* », ou quand le synode de 1986-88 souhaite « *créer les institutions (nécessaires) pour permettre aux laïcs de donner leur avis, de faire part de leurs initiatives et de participer à l'élaboration des décisions pastorales* », on ne voit guère comment ces deux groupes pourraient apprendre à travailler ensemble sinon dans des conseils pastoraux ou des synodes. C'est alors que se réalise le souhait de *Lumen Gentium* n° 37 selon lequel un commerce familier avec les laïcs permet aux pasteurs « *de juger plus distinctement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle* ». **La vie synodale est ainsi un apprentissage qui pourrait en permettre beaucoup d'autres.**

N'en signalons qu'un dont l'importance est grande au plan œcuménique : l'apprentissage de l'exercice de l'autorité selon les trois modes attestés dans le Nouveau Testament. Ainsi nous, catholiques, nous sommes familiers de *l'exercice de l'autorité personnelle* (un seul pape pour l'Église, un seul évêque par diocèse, un seul curé dans la paroisse), mais nous avons fait seulement quelques pas dans *l'exercice de la collégialité et la vie synodale* nous reste très peu familière. La requête du BEM (Lima 1982) en son n. 26, était que chaque grande famille d'Églises réintègre simultanément ces trois modes d'exercice de l'autorité qui sont loin de s'exclure mutuellement.

Les bénéfices de ce type d'apprentissage seraient très importants, et pas seulement au plan œcuménique. Si les Églises locales peuvent devenir sujets de droit et d'initiatives grâce au développement de la vie synodale, et si un nombre conséquent de chrétiens apprend ainsi à travailler ensemble, ce sont *autant de chances d'innovations réalistes que l'on se donne*, particulièrement au plan des ministères.

apprendre à appeler aux ministères et aux services sans dépendre du seul volontariat des chrétiens qui se proposent

En développant la vie des conseils et des synodes, on se donne aussi la possibilité d'appeler plus réalistement aux services et aux ministères. En France, l'appel au diaconat est un exemple d'un apprentissage réussi.

En 1995, on a ordonné plus de diacres permanents que de prêtres. La plupart ne s'étaient pas portés volontaires mais il avaient été « *interpellés* ». Appuyés sur une équipe diocésaine, les chrétiens de tel secteur, avec leurs pasteurs, analysent les besoins du service de l'Évangile sous forme diaconale dans leur secteur. En même temps, ils repèrent les chrétiens qui ont donné des signes de leurs aptitudes en ce sens. On leur demande alors s'ils n'accepteraient pas un tel ministère. S'ils n'y avaient jamais pensé, on leur explique que la vocation réside dans *la rencontre entre l'appel de l'Église et les aptitudes d'un chrétien consentant*.

C'est l'exemple d'un apprentissage riche de contenu. Le peuple chrétien y apprend théologiquement : il approfondit ce qu'est la vocation aux ministères ordonnés. Il s'équipe institutionnellement (équipes de discernement et de formation) et il s'approfondit spirituellement (conjugaison d'une spiritualité conjugale et ministérielle, par exemple). *Si un tel apprentissage est mené avec succès pendant une génération, en cohérence avec l'appel à d'autres services (catéchèse, animation liturgique, permanence de mouvements, etc.), il aura créé les conditions de possibilité de l'appel au ministère presbytéral sur le même modèle, si à ce moment il n'y a toujours pas plus de candidats*. On notera d'ailleurs que si un décret des autorités venait à changer le statut des prêtres, il risquerait de rester stérile, voire néfaste, si une partie du peuple chrétien au moins n'avait pas fait ces cheminements qui viennent d'être décrits.

Comment, en dehors de tels apprentissages, que rien n'interdit et que tout recommande (à Rome aussi on « *interpelle* » pour le diaconat), une Église pourrait-elle mettre en relations les besoins du service de l'Évangile et les ressources latentes en ministères et en services existant en son sein ?

apprendre à équiper des laïcs pour le témoignage dans la société

Jamais l'activité des prêtres, des religieux et des religieuses, fussent-ils assez nombreux, ne suffira à la tâche de l'évangélisation du monde. Il

y faut essentiellement des laïcs parce qu'il est impossible d'évaluer les problèmes de société et d'élaborer une parole évangélique à leur endroit sans eux, qui sont beaucoup plus experts que les évêques et les théologiens quand il s'agit d'économie, de droit, de médecine ou de biologie, autant de domaines où, de surcroît, ils sont les seuls à avoir l'expérience de la prise de décision.

L'Évangile n'atteindra pas nos sociétés sans la présence de tels chrétiens et chrétiennes dans les médias, les universités, les associations professionnelles ou savantes, les syndicats et les partis politiques. En leur absence, il est à craindre que les « enseignements de l'Église », aussi abondants et répétés soient-ils, ne restent sans grand écho et qu'ainsi la question de Dieu elle-même ne demeure lointaine.

Dans les sociétés contemporaines où se posent tant de questions inédites, où la vérité et la justice ne sont que trop rarement respectées, une parole prophétique devrait être attendue de ces laïcs. Apprendre à les équiper pour cela est urgent. En même temps, il conviendra aussi de s'adresser aux gens « ordinaires ». Sans attention aux valeurs de leur vie quotidienne et à leur « religiosité », il est à craindre que les sectes ne se développent encore.

une urgence : comment exprimer socialement la dimension eschatologique de la vie chrétienne ?

L'Évangile n'est pas d'abord un message moral, mais une réalité de salut ayant une dimension eschatologique. Le ministère de l'Église devra donc exprimer socialement quelque chose de cette dimension. Le rôle de la liturgie, spécialement de la catholicité requise de l'assemblée chrétienne, est grande à cet égard. Parmi ses autres expressions, il y a la vie religieuse dont certaines intuitions ne demandent qu'à fructifier.

La communion au salut se célèbre dans *l'assemblée chrétienne* et celle-ci *se structure selon l'espérance eschatologique du « Jour »* où, comme le voyant de l'Apocalypse, nous verrons « *une foule immense que nul ne peut dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues, debout devant le trône de l'Agneau* » (Ap. 5,9). La tradition offre ici un supplément de prospective : les anciens refusaient catégoriquement les messes privées et les messes « spécialisées » et là où, aujourd'hui, nous organisons des célébrations eucharistiques selon des clivages linguistiques, ils posaient en principe la nécessité d'assem-

blées polyglottes dans les villes multi-ethniques de l'Antiquité.¹² La tragédie rwandaise dont les paramètres sont bien complexes (démographie et faim de terre, manipulations politiques, etc...) dit en creux, puisque beaucoup de massacres ont eu lieu dans les églises, combien il est urgent de redonner explicitement vie à cette dimension de nos assemblées. L'oblitération de la dimension eschatologique du salut conduit à la perte humaine.

Une autre émergence sociale de la dimension eschatologique de la vie chrétienne se vérifie dans le célibat du clergé et dans la vie religieuse et monastique. On connaît l'orientation eschatologique des monastères de la louange perpétuelle qui étaient des monastères polyglottes. On y célébrait la liturgie en grec, en syriaque, en latin, en arménien, par relais de quatre groupes de six selon l'appartenance ethnique, ou autrement (l'eucharistie restant commune), dans des régions où la diversité linguistique recouvrait autant de tensions économiques, politiques et culturelles.¹³

N'y aurait-il pas aujourd'hui des apprentissages féconds dans cette ligne ? Que l'on songe à l'impact d'un monastère regroupant Serbes et Croates dans l'ex-Yougoslavie, ou bien Hutus et Tutsis au pays des mille collines. Le lecteur pourra lui-même poursuivre l'énumération... Que l'on songe encore à la fondation du village communautaire « Névé Shalom » réunissant en Israël des familles juives, musulmanes et chrétiennes à l'initiative du dominicain Bruno Hussar.

Certes *la rencontre entre la vie monastique et le christianisme* n'est pas aussi essentielle que dans le bouddhisme : le Bouddha et Jésus diffèrent sérieusement à cet égard. Mais peut-on nier qu'elle reste potentiellement féconde ? Quoi qu'il en soit, les apprentissages de figures sociales eschatologiquement orientées restent nécessaires pour témoigner de l'Évangile. Que pouvons-nous mettre en œuvre à cet égard ?

conclusion

Ces propos sur l'apprentissage auraient pu et dû être davantage développés, car presque toutes les questions relatives aux ministères peu-

12 / Cf. Lettre 108,29 (PL 22,905) de saint Jérôme où il raconte qu'aux obsèques de sainte Paule la foule chantait les psaumes en alternant « le grec, le latin et le syriaque ».

13 / Sur ces monastères des acémètes, voir O. HENDRICKS, *Les premiers monastères internationaux syriens*, in *Orient Syrien*, 3 (1958), pp. 165-184.

vent progresser de cette manière. Que l'on songe encore à la diversité des ministères confiés aux chrétiennes : les discours et les décrets ont vite atteint leurs limites eu égard à la diversité culturelle des relations homme/femme à travers le monde; dans ce domaine, seuls les apprentissages peuvent être fructueux.

L'accent mis sur l'apprentissage ne veut évidemment pas magnifier l'empirisme. Il veut simplement illustrer une parole de l'évangile de Jean 3,21 : « *Qui fait la vérité vient à la lumière* », parole dont bien des catholiques intervertissent les accents. L'empirisme proposé est parcouru par une cohérence ecclésiologique forte : la priorité de l'Évangile, l'inséparabilité entre Évangile et communion de salut à orientation eschatologique, l'articulation entre tous et quelques uns dans la communion de l'Église locale, l'articulation entre les Églises locales, sujets de droit et d'initiatives. **Sans dimension synodale, tout cela resterait lettre morte**, car cette dimension permet d'innover dans l'appel et la détermination des services et ministères, d'ajuster messages et témoignages en fonction des besoins de la société.

Certains se demanderont peut-être comment investir leurs énergies chrétiennes. Les pages qui précèdent leur permettront de dégager des lignes de cohérence pour leur réflexion comme pour leur action. À l'avenir, les propositions devraient être élaborées par les Églises elles-mêmes en assemblées synodales, ou de type synodal. Elles n'auront pourtant pas le dernier mot, car l'Esprit de Dieu qui parle à travers la communion de tous, s'exprime aussi à travers la figure de prophètes et de saints, même si c'est plus exceptionnel. Il n'est reste pas moins que l'important est que tous s'enracinent dans l'Évangile, et qu'à tous soient faites des propositions d'apprentissage. C'est en **faisant** la vérité que nos Églises viendront à la lumière.

Hervé Legrand

*20, rue des Tanneries
75013 Paris*

LES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES DROIT CANONIQUE ET PERSPECTIVES PASTORALES

(avant-propos par le cardinal Godfried Danneels
préface par Hervé Legrand)

par Alphonse Borras

Le Cerf, Paris 1996, 342 p.

Ce livre est une réflexion sur la réalité de cette institution canonique qu'est la paroisse, telle qu'elle apparaît dans le code latin et dans le contexte de l'actualité marquée par le double phénomène de la raréfaction des prêtres et de l'émergence de laïcs en responsabilité.

L'auteur considère cette Église locale paroissiale comme une communauté hiérarchique et non pas associative, au sens où l'autorité pastorale s'engage à ce que, dans cette communauté, l'Église et sa mission, soient réalisées pour tous et pour tout l'essentiel de la vie baptismale.

Il étudie alors la charge pastorale en privilégiant la structure de principe qui attribue cette charge à un seul curé et met ainsi bien en valeur son ministère de présidence. Puis il traite des autres possibilités (les curés *in solidum* ou l'équipe pastorale de non-prêtres avec un prêtre *modérateur*). Ces figures de la charge pastorale qui sont des exceptions, sont parfois perçues dans la pratique comme des alternatives au principe. Or, l'oubli ou la négation de leur caractère exceptionnel « *risque à la longue de contredire la Tradition vivante de l'Église quant à la nécessité du prêtre comme ministre ordonné, signifiant symboliquement le lien du Christ à son Église dans l'Esprit-Saint et jouant sacramentellement le rôle du Christ-Tête de telle sorte que la communauté accueille le don de Dieu et y réponde* » (p. 164).

Mais, à côté des exceptions qui doivent rester exceptionnelles, l'auteur présente une nuance : l'équipe d'animation paroissiale qui associe des fidèles à la charge pastorale du curé et qui lui apporte, non pas *l'aide d'exécutants* mais *la collaboration de partenaires*. L'auteur encourage

cette manière d'exercer la charge pastorale qui donne sa place au ministère ordonné en conservant l'office de présidence du curé unique, *qui jouera son rôle sacramental de vis-à-vis interpellant avec autorité et reconnaissant l'action de l'Esprit en ce lieu, mais qui permet aussi « dans ces instances de décision pastorale, que la mission devienne l'affaire de tous et que la communauté ecclésiale soit perçue effectivement comme peuple convoqué par Dieu, un peuple de frères et de sœurs, une Église de partenaires »* (p. 195).

Cette communauté de fidèles hiérarchiquement constituée autour d'une charge pastorale ainsi définie, et de nature essentiellement synodale, a une vie à laquelle contribuent diverses *synergies ecclésiales*. « *Érigée pour tout l'essentiel et pour tous, la communauté paroissiale subsiste néanmoins par tous* » (p. 204). Après une étude des différents ministères appelés à s'exercer dans la paroisse, l'auteur insiste sur le rôle des conseils paroissiaux (pastoral et économique), comme moyen de promouvoir la synodalité sur le terrain. Le dernier chapitre concerne les *pratiques pastorales et perspectives canoniques*. L'auteur y a regroupé diverses questions nouvelles : comment la vie paroissiale s'articule avec les autres circonscriptions diocésaines, comment cette vie paroissiale intègre l'apport des communautés associatives, instituts religieux et nouveaux mouvements, et quels sont les enjeux des ADAP qui deviennent des réalités courantes de la vie paroissiale ?

Cet excellent commentaire est un modèle du genre. Constamment inspiré par l'intelligence théologique des institutions, à la lumière de l'enseignement du concile Vatican II, il est aussi pastoral en ce sens qu'il vise à favoriser l'élaboration de projets pastoraux pour la mission de l'Église en un lieu. On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir réussi avec rigueur et pondération, à conduire ses lecteurs à l'intelligence de la réalité paroissiale, pour qu'ils en soient des acteurs plus responsables, conscients des enjeux ecclésiologiques de leurs pratiques.

Philippe Toxé o.p.

SERVICE DE L'ÉVANGILE ET GENÈSE DES MINISTÈRES À L'ORIGINE

par Charles Perrot

Charles Perrot, docteur en théologie, exégète bien connu, a longuement enseigné à l'Institut Catholique de Paris dont il reste professeur honoraire. Parmi ses nombreuses publications, livres et articles, mentionnons : « Jésus et l'histoire », 2^e éd. Desclée 1993 et les Cahiers Évangile 18 (Récits de l'enfance) et 65 (Romains).

Partant d'une question fondamentale, Charles Perrot essaie de retracer la genèse et le développement des ministères à travers les écrits du Nouveau Testament, en tenant compte de l'ordre chronologique. Il montre la diversité et la complexité des ministères à l'origine.

la Parole de salut

Posons la question radicale : Qu'est-ce qui libère et nous sauve ? Dieu par son Christ dans l'Esprit. Telle est la réponse chrétienne. Elle n'est plus celle de l'Alliance ancienne où le salut de Dieu passait d'abord par la Loi (Lv 18,5) et l'institution du Temple avec les fils de Lévi accomplissant des sacrifices sanglants, liés au pardon du péché. Le salut se ramasse désormais en la personne du Seigneur, à la fois dans sa parole et ses gestes libérateurs, sans plus recourir au salut dispensé par le Temple et les descendants d'Aaron. Il y a donc rupture par-delà la continuité du motif de l'Alliance, entre l'une et l'autre Alliance. Cette rupture est soulignée par l'Épître aux Hébreux désignant Jésus comme l'authentique Grand Prêtre, mais d'une autre lignée, cette fois céleste, celle de Melchisédech, et d'un autre Temple aussi.

Désormais **Jésus sauve par sa parole**, une parole qui fait ce qu'elle dit, active et efficace. Plus encore, ce que Jésus fait, en ses gestes symboliques comme la Cène, en ses exorcismes et ses miracles posés en vue du Règne, relève aussi de sa parole souveraine : ses gestes constituent des « *paroles gestuées* », inscrivant sur le registre de l'action le salut même de Dieu. Parole et action font corps.

Or, ce salut par la parole marque décisivement ce qu'on appelle le **ministère chrétien**, en usant ici du mot ministère dans sa plus large extension, au service de la parole nouvelle (le latin *minister* signifie serveur ou serviteur). La parole chrétienne confesse la croix du Ressuscité comme la source du salut, tout en se formulant dans la coulée même de la parole décisive de Jésus. C'est une parole à la manière des prophètes d'Israël parlant au nom de Dieu (« Ainsi parle le Seigneur »), en opérant alors ce qu'elle déclare. C'est aussi une parole à la manière du prophète chrétien, en tant qu'il est le porte-parole (le radical grec du mot *prophète* a aussi ce sens) de la parole décisive du salut.

l'Évangile, force et puissance de Dieu

Cette parole de salut s'appelle **évangile** ou *bonne* et efficace *nouvelle* de notre libération, prononcée par Jésus et continuellement répercutée par ses apôtres, c'est-à-dire ceux qu'il envoie en mission. Le mot *évangile* garde alors son sens dynamique ; il ne désignera un texte écrit à proprement parler qu'au II^e siècle de notre ère environ, bien après l'écriture du *Commencement de la bonne nouvelle de Jésus Christ* selon Marc (Mc 1,1), vers l'an 70 de notre ère.

A l'époque de Paul encore, le mot *évangile* appelle à lui toute la force d'une parole de victoire de par la croix du Ressuscité, une parole marquée par le salut de Dieu qui la traverse entièrement. Ainsi, chez Paul en Rm 1,16-17a : « *Car je ne rougis pas de l'évangile* [ma parole de salut n'a rien de dévalué par rapport à celle de certains judéo-chrétiens qui ne visent qu'un salut restreint, celui des Juifs ou judéo-chrétiens] : *il est force de Dieu* [littéralement : *il est puissance de Dieu*, alors que le mot *puissance* désigne aussi dans le NT ce que nous appelons le miracle, tel un geste de la puissance de Dieu] *pour le salut de qui-conque croit, du Juif, d'abord, puis du Grec. Car c'est en lui* [dans la proclamation même de cette parole] *que la justice de Dieu se révèle* ». Chez Paul, l'expression *justice de Dieu* désigne ici l'acte sauveur de Dieu : Dieu agit et sauve dans la proclamation même de cet évangile

du salut par ses apôtres. Et c'est *cette parole de vérité* (d'authenticité) ou cette *puissance de Dieu* que *les ministres* (en grec, *diakonoi*) de Dieu doivent maintenant répercuter (2 Co 6,4.7).

parole et pain

Comme on le constate au niveau de Paul du moins, la distinction que nous opérons spontanément entre la parole et le pain, entre l'évangile et les sacrements, ne s'imposait pas encore. Les deux sont **une même parole**, et le *ministre* de l'un touche aussi l'autre. Au fait, dans notre langage d'aujourd'hui, jusqu'à quel point faut-il accentuer la distinction entre les *deux* tables, celle de la parole et celle du pain, alors qu'en fait il s'agit d'**une** double table, sous l'entière mainmise de la Parole qui sauve ?

Bref, au niveau de Paul encore, le mot grec **diakonos** (qui donnera plus tard *diacre* !) signifie ministre, au double sens de ce mot à l'époque : celui de serveur à table et celui de serveur de la parole. Dans le contexte du repas chrétien, dit « souper du Seigneur » chez Paul (1 Co 11,20), le repas est éminemment le lieu où le Ressuscité continue de rassembler les siens, de les nourrir de sa propre vie et de leur parler encore. *Parole et pain font corps*. Le serveur (*diakonos*) au sens radical de ce mot, différent en grec du mot serviteur (*doulos*), agit et parle, comme le « porte-parole » et le « porte-action » de Jésus lui-même présent à sa table qu'il préside toujours.

Par la suite seulement, au niveau de Luc vers 85 environ, **une certaine dissociation** s'opérera entre ce que nous appelons l'eucharistie et les agapes fraternels ou, dans le langage lucanien, entre la parole et le service des tables. Au départ, le repas communautaire, avec poisson ou viande le cas échéant, faisait corps avec le geste de fraction du pain et la parole marquant le début du repas chrétien, ainsi qu'avec la parole sur le vin, signifiant sa fin (1 Co 11, 25 « après le repas »). Une telle dissociation devait vite s'avérer nécessaire, ne fût-ce que pour éviter les désagréments dont parle l'Apôtre dans 1 Co 11,17-23. Le point est à sa manière relevé dans les Actes, rédigés vers 85, où le service de la parole apostolique est désormais distingué de celui des tables (Ac 6,1-7).

La même distinction se trouve dans la Première de Pierre, et à la même époque sans doute : « *Si quelqu'un parle, que ce soit pour transmettre les paroles de Dieu ; si quelqu'un assure le service (diakonia), que ce soit avec la force que Dieu dispense* » (1 P 4,10-11).

Une distinction des tâches s'impose. Mais n'allons pas nous méprendre pour autant, car, en cette distinction même, ce que nous appelons aujourd'hui l'eucharistie relève éminemment du **registre de la parole**. C'est le lieu d'une parole prononcée par Jésus par l'entremise de son porte-parole, comme c'est toujours le lieu d'une « parole gestuée » du salut, dans la rencontre même du croyant avec Dieu par son Christ dans l'Esprit.

deux remarques

De ces premières réflexions tirons déjà deux remarques. La distinction, sinon l'opposition, entre ce que nous appelons maintenant la proclamation évangélique et l'office cultuel des sacrements *n'était pas du tout pertinente à l'époque*. **C'est la Parole qui sauve**, celle de Jésus lui-même en ses gestes et paroles.

La seconde remarque veut d'emblée souligner combien **l'histoire des ministères est complexe**, d'apparence emmêlée. Déjà peut-on relever combien le verbe *diakonein* et le substantif *diakonos*, à la base du vocabulaire ministériel, changent quelque peu de sens pour désigner selon le cas : *le service de la table* (et donc celui du repas eucharistique chrétien), *le service de la parole* (qui fait corps avec ce repas communautaire, lieu par excellence de la parole du Seigneur), puis, à une époque légèrement postérieure, *le service des agapes* ou l'office d'entraide communautaire, progressivement distingué du « repas-parole » chrétien.

Considérons plus précisément la situation au niveau *des Églises pauliniennes et autres*, puis à celui *des Églises dites sub-apostoliques*, d'après les Pastorales surtout, en suivant alors la chronologie littéraire des textes du NT la plus généralement reçue par les spécialistes. Il n'en sera pas moins difficile de parler de **l'origine des ministères**, tant la documentation reste pauvre, peu homogène et susceptible d'interprétations diverses. Les affirmations péremptoires en ce domaine ne sont guère de mise, et l'on remarquera d'emblée le langage prudent de *Lumen Gentium* (20) sur l'origine des divers ordres : « déjà depuis l'antiquité on appelle évêques, prêtres et diacres... ». Tentons néanmoins de ramasser quelques indications et suggestions à ce propos.

TÉMOIGNAGE DE PAUL

Dans les lettres directement pauliniennes distinguons d'abord les éléments où l'Apôtre mentionne des tâches et des rôles ministériels à l'aide de mots divers, avant de rappeler comment il use aussi d'un certain vocabulaire sacerdotal en lien avec le travail de la parole chrétienne.

appellations et tâches ministérielles

Déjà dans 1 Th 5,12 (en l'an 50-51), l'Apôtre demande d'avoir des égards « *pour ceux qui, parmi vous, prennent de la peine, vous dirigent (ou président) dans le Seigneur et vous admonestent* ». Relevons les mots :

– **prendre de la peine**, déjà connus dans les synagogues : « Que ceux qui prennent de la peine pour la communauté prennent de la peine au nom du ciel » (*Mishna*, traité *Pirqê Aboth* 2,2) ; on retrouve cette expression quasi technique dans 1 Co 16,15-16 ; Ga 4,11 ; Rm 16,6.12 à propos de deux femmes ;

– **présider** ou **diriger** (*proïsthamenos*, au sens de *situé à l'avant*) dans 1 Th 5,12 et Rm 12,8 : « *Que celui qui préside le fasse avec diligence* » ;

– **diakonos** (serveur, le mot n'existe qu'au masculin) et **prostatès** (présidente ou protectrice) de l'Église de Cenchrées, près de Corinthe (il s'agit de madame Phœbé), en Rm 16,1 ;

– **collaborateurs** (*syn-ergoi*), tel Timothée dans 1 Th 3,2 (désigné aussi comme *diakonos* en 2 Co 6,4) ou encore Epaphrodite en Ph 2,25 (désigné comme *apostolos* et *liturge* (officier) de Paul). Comme on voit, les appellations bougent et semblent parfois interchangeables. Au fait, l'Apôtre ne travaille généralement pas seul, mais avec une équipe missionnaire, mentionnée au début de ses lettres (Sylvain, Timothée, Tite), sauf en Rm ;

– **episkopoi** et **diakonoi** (évêques et serveurs) enfin et pour la première fois, en Ph 1,1. Mais quel sens faut-il alors donner à ces mots ? Le mot *évêque* évoque l'idée d'un surveillant ou d'un intendant dont on trouve l'analogie dans la Communauté essénienne de la Nouvelle Alliance, découverte à Qumrân. Quant au mot *serveur*, nous avons déjà dit la difficulté de le définir exactement. De toute façon, ne projetons pas trop vite ici nos mots d'aujourd'hui : évêques et diacres. Par ailleurs, on remarquera l'absence du vocabulaire directement presbytéral : Paul ne parle pas

des Anciens ou *presbytres* (de ce mot dérive celui de prêtre), à la différence des lettres dites Pastorales, écrites quelques trente ans après Paul.

dans 1 Co 12-14

Ce premier relevé est un peu décevant. Mais, dans 1 Co 12-14, l'Apôtre aborde heureusement la question des *charismes* qui, de quelque manière, touche ce que nous appelons aujourd'hui les ministères. Chacun connaît déjà l'énumération, bien numérotée, des trois fonctions majeures : les **Apôtres, Prophètes et Docteurs** (12,28). Considérons d'un mot l'ensemble du texte. Paul affirme d'abord l'unité radicale des dons faits par Dieu (ou *cadeaux*, appelés charismes), des ministères et de toute l'activité chrétienne : « *Il y a diversité (partage et répartition) des dons (charismes), mais c'est le même Esprit, diversité des ministères (services), mais c'est le même Seigneur (Jésus), diversité des modes d'action, mais c'est le même Dieu (Père)* » (12,4-6). L'Apôtre livre ensuite l'une des plus belles définitions du chrétien avec sa charge ministérielle particulière à chacun : « *A chacun est donnée (Dieu donne d'être) la manifestation (en grec, l'épiphanie) de l'Esprit en vue du bien de tous* » (v.7).

Puis aux versets 8-11, une série de tâches est énumérée, touchant en gros le domaine de la culture chrétienne : la *sagesse*, nous dirions aujourd'hui la théologie, et la *connaissance* de type éthique. Vient ensuite ce qui relève du domaine de l'action chrétienne : dans la dynamique de la *foi* qui transporte les montagnes (13,2) ; l'action du médecin chrétien et toute l'activité visant la *guérison* ; sans oublier les gestes produits par la *puissance* de Dieu, les miracles.

Enfin, Paul se penche sur les deux charismes qui, à Corinthe, font particulièrement difficulté : **la glossolalie ou le parler en langues** extatiques, peu intelligibles par le reste de la communauté, puis, **la prophétie** transmettant une parole dite de révélation dans le fidèle rappel des paroles de Dieu dans l'Écriture et des paroles de Jésus. Ces deux charismes touchent le fonctionnement de la parole chrétienne qui opère le salut, et leur dysfonctionnement impose à l'Apôtre de leur adjoindre deux charismes complémentaires : le *discernement des esprits*, tant les prophètes chrétiens doivent critiquement jauger la valeur des prophéties ou des paroles de Jésus (encore non triées, avant d'être ramassées plus tard dans les évangiles) ; puis, *l'interprétation des langues*, afin que la prière authentique des glossolales puisse avoir son correspondant dans une prière communautaire, cette fois audible par tous.

Au fait, en 1 Co 14, 16, ne laissons pas échapper un élément curieux, souvent peu relevé : « *Car si ton esprit seul est à l'œuvre quand tu dis une bénédiction, comment celui qui tient la place des simples auditeurs (littéralement, de non initiés) pourrait-il répondre "Amen" à ton action de grâce (littéralement, à ton eucharistie), puisqu'il ne sait pas ce que tu dis ?* » Les glossolales prient authentiquement en esprit dans l'Esprit, mais une communication audible manque. Il y a un hiatus entre cette prière quasi musicale qui « se passe de mots » et la prière compréhensible au niveau communautaire ; d'où, il est impossible aux simples fidèles de répondre Amen ! Ce qui implique ici une distinction entre ceux qui procèdent à la bénédiction, ici assimilée à l'eucharistie, et le reste des fidèles.

1 Co 12,28-30 reprend en partie la même liste, mais en relevant d'abord les trois fonctions majeures susdites : « *Ceux que Dieu a disposés dans l'Église sont, premièrement des Apôtres, deuxièmement des Prophètes, troisièmement des Docteurs (chargés de l'enseignement)* ». Ces fonctions sont données par Dieu, et elles touchent éminemment la parole chrétienne : d'abord, les *apôtres* ou les chargés de mission dans la proclamation de la parole du salut, et ces apôtres ne sont pas à restreindre au seul groupe des Douze (cf. 1 Co 15,7 où les apôtres sont même distingués des Douze). Puis, viennent les *prophètes* ou les porteparole de la parole du Seigneur, et enfin les enseignants. Comme les apôtres, les prophètes parlent sous l'influx de l'Esprit et ils ne font que transmettre une parole qui n'est pas la leur. Et cela, à la différence des *enseignants* qui parlent sur Dieu ou sur son Christ, à la fois en leur nom et sous le regard de l'Esprit.

variété et multiplicité des ministères

Comme on le constate, les titres de fonction sont restreints, portant éminemment sur la parole du salut, et en même temps les rôles sont divers, touchant les domaines de la pensée et de l'action chrétiennes, avec au premier plan la proclamation d'une parole de Bonne Nouvelle et de révélation, surgie de Dieu et de son Christ. Ainsi, tous les rôles essentiels susceptibles *de construire le Corps du Christ* sont déjà là, dans leur diversité, et d'autres listes analogues viendront compléter ce premier ensemble (1 Co 13,1-3.8 et 14,6 ; Rm 12,4-8 ; Ep 4,11). C'est dire en cette époque première **la variété et la multiplicité des ministères en jeu**, même si l'Apôtre cherche déjà à en canaliser le cours, au point que progressivement, mais après Paul surtout, les rôles ministériels fusionneront en partie et de nouveaux titres finalement

s'imposeront. Car le jeu de la parole chrétienne au niveau directement apostolique (ou de l'âge dit apostolique) garde sa prééminence, disons, principale, par rapport à la parole dite sub-apostolique, celle de la seconde génération chrétienne après l'an 70. Or, le Nouveau Testament rapporte les deux : celle de la source apostolique comme celle des Églises qui surgiront ensuite, et dont nous sommes toujours.

A ces quelques éléments pauliniens, il faudrait évidemment ajouter les magnifiques textes où l'Apôtre parle de son activité ministérielle, surtout en 1 Th 2 ; 1 Co 9 et Rm 15,14-20.

proclamation de la parole et vocabulaire sacerdotal

Comme on sait, Paul n'utilise pas du vocabulaire cultuel ou sacerdotal pour désigner directement des ministres chrétiens. C'est l'homme d'une certaine rupture avec le régime de la Loi, et évidemment avec le Temple aussi à la suite d'Étienne entre autres (Ac 7). Or, l'Apôtre n'hésite pourtant pas à user d'un vocabulaire emprunté directement au Temple **pour l'appliquer à la Communauté**. Comme à Qumrân d'ailleurs, la communauté nouvelle est désignée comme le Temple de Dieu (1 Co 3,16-17).

Plus encore, il utilise un vocabulaire cultuel pour dire son travail apostolique, basé sur la parole : « *Lui à qui je rends un culte en mon esprit en annonçant l'Évangile de son Fils* » (Rm 1,9) et « *Dieu m'a donné d'être un liturge de Jésus Christ auprès des païens, consacré à l'office (ierourgounta) de l'Évangile de Dieu, afin que les païens deviennent une offrande (sacrificielle, en grec thusia) qui, sanctifiée par l'Esprit Saint soit agréée par Dieu* » (Rm 15,16). Comme on voit, l'usage du vocabulaire sacerdotal porte sur **le travail de la parole d'évangélisation, celle de l'Apôtre comme celle de tous les croyants**. Il ne touche pas, en direct du moins, un ministre plus particulier de cette parole, au sein même des ministères aux formes diverses : la proclamation apostolique, la prière d'eucharistie, la parole dite de révélation, la parole d'enseignement.

TÉMOIGNAGE DES ÉVANGILES

Peu avant et après la destruction du Temple en l'an 70, la documentation reste fragmentaire. C'est l'époque où la rupture entre les juifs qui ne reçoivent pas le Christ et les judéo-chrétiens va s'accroître. Mais c'est l'époque aussi où les fortes tensions communautaires, connues au

temps de Paul, *vont progressivement s'apaiser* : ainsi, entre Paul et Pierre ou « les gens de Jacques » (Ga 2). Au niveau de Luc, vers 85 environ, tout paraît presque oublié. C'est enfin l'époque où *les rapports entre les groupes judéo-chrétiens et helléno-chrétiens sont en train de s'améliorer* en raison d'une meilleure communication entre eux, voire d'une certaine « œcuménicité » entre ces Églises dispersées.

Or, ce nécessaire processus unitaire aura progressivement sa répercussion sur *l'organisation et les titres ministériels*, eux aussi en voie d'unification. Partant d'une grande diversité structurelle, on assiste donc à **un mouvement de stabilisation et d'unification**, dans le cadre des Églises héritières de Paul et même celui des Églises d'un type plus judéo-chrétien. L'affaire n'ira sans doute pas sans mal. Pensons par exemple à une ville comme Antioche où une communauté judéo-helléniste chrétienne jouxtait des groupes relevant de Paul ou de Pierre ou de Jacques, sans même parler de Jean. Les évangiles témoignent encore de cette diversité première : le témoignage de Marc, sans doute à Rome vers l'an 70, diffère sensiblement de celui de Matthieu, plus judéo-chrétien, vers 85 à Antioche. Celui de Luc, en Grèce (?) et à la même époque, offre aussi ses propres caractéristiques dans la ligne des Églises héritières de Paul, sans parler de la tradition johannique.

Certes, les évangiles dans leur regard porté sur Jésus d'avant l'événement pascal ne permettent guère de conclusions sur les premières structures ecclésiales, sinon de manière très indirecte. Ainsi, rien n'apparaît en direct chez **Marc**, sinon l'importance accordée à la vie chrétienne considérée comme une « suite » *du Christ*, en mettant alors en valeur l'idéal du disciple de Jésus qui doit lui aussi porter sa croix. Le rôle des Douze est évidemment souligné, à la fois mis en valeur et mis pour une part en question, tant leur inintelligence paraît marquée (Marc a été l'un des compagnons de Paul qui s'est heurté à Pierre !). L'élément important se situe dans la demande des fils de Zébédée qui veulent occuper la première place dans le Royaume. D'où, l'indignation des autres disciples contre Jacques et Jean et le retournement des valeurs du pouvoir, alors opéré par Jésus : « *Si quelqu'un veut être grand, qu'il soit votre serviteur (diakonos) ; si quelqu'un veut être premier, qu'il soit votre serviteur (doulos) Mc 10,35-44* ». Dans le langage populaire de l'époque les mots *grand* et *premier* désignaient les autorités juives. Le ministère chrétien doit refléter **l'envers de ces structures de pouvoir**.

De son côté, la communauté judéo-chrétienne de **Matthieu** semble peu structurée, en fonction d'un cadre juif où il est encore question des

« *scribes disciples du Royaume* » (Mt 13,52. Ce qui n'empêche pas l'évangéliste de récuser les autres scribes pharisiens et de refuser tous les titres de pouvoir (Mt 23,10). Relevons aussi l'allusion aux prophètes et aux justes : « *C'est pourquoi, dit Jésus, j'envoie vers vous, des prophètes, des sages et des scribes* » (Mt 23,34). Ou encore, en Mt 10,41 : « *Qui accueille un prophète et un juste en qualité de prophète recevra une récompense de prophète...* ». Les fonctions de prophètes et de scribes (docteurs) sont encore d'actualité dans l'Église matthéenne, comme à Antioche (Ac 13,1) et jusque l'époque de la *Didachè*. Faut-il enfin ajouter que le milieu judéo-chrétien de Matthieu est très pétrinien (Mt 16,17-19).

L'organisation des ministères dans la *communauté johannique* semble plus insaisissable encore. Au contraire, chez *Luc* et à partir des Actes ou dans le cadre des *Églises héritières de Paul* à la manière des Pastorales, la situation s'éclaire quelque peu, comme nous allons le rappeler.

LA DOCUMENTATION INDIRECTEMENT APOSTOLIQUE

Après les secousses de la destruction du Temple, mais avant la crise survenant sous Domitien (en 95), on pourrait penser à une période de relative stabilité où l'intérêt porte davantage sur la gestion du troupeau que sur la mission à poursuivre dans le cadre d'une évangélisation trop virulente. Il fallait assurer l'unité et la permanence des Églises. **Le motif du troupeau à conduire** devient alors majeur dans Jn 21,15-17 ; 1 P 5,1-4 et Ac 20,28-30.

Les grands noms d'hier, Pierre, Paul et Jacques, ont disparu, et pourtant, par fidélité à l'originaire de la tradition vivante, les témoins de la parole produite en la deuxième génération chrétienne sont anonymes ou presque. Pour que de nouveaux noms surgissent il faudra attendre les évêques Ignace, Polycarpe et Irénée ! Encore se devait-on de reprendre inlassablement la parole première et d'en assurer l'authenticité. Car il fallait *inscrire la parole d'aujourd'hui dans la coulée de la tradition apostolique*, et tout l'effort des premiers évêques, des presbytres et des pasteurs portera sur ce point majeur. Leur nom reste anonyme, tant ils ne veulent que répercuter un bien qui n'est point leur. *L'unification des ministères n'en fut pas moins progressive*. Relevons quelques données.

– Dans l'épître grecque dite de **Jacques**, reflétant un milieu judéo-helléniste chrétien, l'auteur mentionne seulement des Anciens ou pres-

bytres : « *L'un de vous est-il malade ? Qu'il fasse appeler les anciens de l'Église et qu'ils prient après avoir fait sur lui une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient ; le Seigneur le relèvera et, s'il a des péchés à son actif, il lui sera pardonné* » (Jc 5,14-15). Le ministère de guérison n'est donc pas oublié, lié à la prière et au pardon des péchés, comme en Mc 2,1-12.

– L'auteur grec de l'Épître aux **Hébreux** en appelle seulement aux « premiers témoins » et « aux guides » (*higoumènes*), dont il faut se souvenir (Hé 13,17). Ou encore, aux « guides » d'aujourd'hui : « *Laissez-vous persuader par vos guides, et cédez (devant eux)...* » ; « *Saluez tous vos guides et tous les saints* » (Hé 13,17.24). Leur rôle porte d'abord sur la parole et sur la direction d'un peuple en pèlerinage à la suite de Jésus, le Grand Prêtre, l'apôtre et l'*archégète* (le fondateur ou le chef de troupe) (Hé 2,10).

– La Première de **Pierre** se situe à la croisée des chemins, en reliant une pensée judéo-chrétienne faisant écho à celle de Pierre, à la pensée même de Paul. Les chrétiens constituent le Temple habité par l'Esprit : « *Vous êtes édifiés en maison spirituelle pour constituer une communauté sacerdotale (hierateuma) pour offrir des sacrifices spirituels* » (1 P 2,4-5). Puis, en 4,10-11 : « *Mettez-vous, chacun selon le don (charisma) qu'il a reçu, au service les uns des autres, comme de bons intendants (1 Co 4,1) de la grâce de Dieu, variée en ses effets. Si quelqu'un parle, que ce soit pour transmettre les paroles de Dieu ; si quelqu'un assure le service (diakonia), que ce soit avec la force que Dieu dispense* ». La parole et les agapes de l'entraide fraternelle sont maintenant distinguées, et le texte qui précède ramasse en une phrase l'essentiel du ministère chrétien. Enfin, citons 1 P 5,1-4 sur les « *anciens qui sont parmi vous* » : « *Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié... N'exercez pas un pouvoir autoritaire sur les lots échus par le sort (votre secteur d'évangélisation confié par Dieu), mais devenez les modèles du troupeau...* » On ne peut dire mieux !

– Les *Églises héritières de Paul* apparaissent déjà davantage structurées, mais sans doute différemment selon les cercles pauliniens en cause. L'ensemble constitué par les lettres aux **Colossiens** et aux **Ephésiens** reflète une situation quelque peu différente de celle de Luc dans les Actes ou encore de celle des Pastorales. Dans Col relevons surtout l'insistance mise sur le *Corps du Christ*, maintenant identifié à l'Église dûment structurée et organisée : « (les déviants) *ne tiennent pas à la*

tête de qui le corps tout entier, pourvu et bien uni grâce aux articulations et ligaments, tire la croissance que Dieu lui donne » (Col 2,19). En 4,17 : « *Veille au ministère (diakonia) que tu as reçu dans le Seigneur* ». Le mot *ministère* prend désormais un sens technique. De même, l'auteur de Ephésiens insiste sur la référence première **aux apôtres et prophètes** : « *Vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondation les apôtres et les prophètes* » (Ep 2,20). L'Église comme les évangiles écrits qui progressivement voient le jour durant cette période ont pour base le travail de la parole apostolique d'une Bonne Nouvelle du salut ainsi que celui de la parole dite prophétique dans la résurgence des paroles de Jésus adressées aux croyants d'aujourd'hui. Plus encore, l'Église est désormais désignée comme **le Temple saint et la maison de Dieu par l'Esprit** (v. 22), en substitution de l'ancienne institution du salut (cf. 1 P 2,4s). Enfin, la liste des charismes, lue en Ep 4,11, précise et modernise la liste paulinienne des *Apôtres, Prophètes et Docteurs*, en lui ajoutant des **évangélistes** (l'équivalent moderne des *prophètes* dans le milieu d'Ep) et des **pasteurs** (reprenant le travail des *docteurs*). Tout cela, « *en vue de l'équipement pour le travail du ministère pour la construction du corps du Christ.* » (Ep 4,12).

– Chez Luc, l'auteur des *Actes* s'inscrivant dans la tradition paulinienne, deux pièces majeures seraient ici à étudier soigneusement. D'abord Ac 6,1-6, qui se présente comme le récit de la naissance des ministères selon Luc : le *service de la table* de l'entraide chrétienne, est maintenant distingué du *service de la parole* qui demeure sous la régence des Douze, dans la coulée de la tradition apostolique. Ensuite et surtout, le *magnifique discours de Paul à Milet*, selon la relecture de Luc (Ac 20,18-36). Le livre de Jacques Dupont, *Le discours de Milet* (Cerf 1962) est admirable sur le sujet, en son exégèse et sa spiritualité. Le discours lucanien de Milet constitue comme le bréviaire du ministre chrétien.

– **À l'époque des Pastorales** enfin, les Apôtres ont maintenant disparu de la scène (2 Tm 4,6-7) et de faux docteurs font leur apparition (1 Tm 4,1s). *Le ministère des prophètes* tend à s'estomper, sinon à se déprécier (cf. Ap 2,2.20) : on découvre peu de mention des prophètes, tant la prophétie semble relever surtout des temps anciens (1 Tm 1,18). Soulignons 1 Tm 4,14 : « **Ne néglige pas le charisme qui est en toi et qui te fut donné par une prophétie avec imposition des mains du collègue des Anciens** ». C'est là un texte fondamental, opérant le passage entre l'époque apostolique d'hier et l'aujourd'hui du ministère : *le ministère reste un don de Dieu, lié à la parole dite de prophétie et*

marqué par l'imposition des mains (cf. 2 Tm 1,6). Nul ne s'arroge de lui-même un ministère ; il est toujours donné, en lien avec une parole qui déclare son origine dans la coulée de la tradition première, apostolique et prophétique. Par ailleurs, *l'imposition des mains* était autrefois un geste de bénédiction ou d'exorcisme, mais aussi un geste de transmission de pouvoir selon Nb 27,18-20. On remarquera qu'au premier siècle, en Israël, il n'existait pas encore « d'ordination rabbinique » par imposition des mains ; un tel geste sera connu dans les communautés juives babyloniennes, avant de pénétrer plus tard la Palestine (au iv^e s.). A l'époque de Jésus, un disciple des scribes était « compté au nombre » des scribes ou des rabbis (voir la même expression à propos de Matthias dans Ac 1,26). Le geste d'imposition des mains sera particulièrement mis en relief dans le milieu lucanien des Actes, en lien avec le motif de la mission (Ac 6,7 ; 13,3). Ajoutons encore à cette liste les éléments lus dans 1 Tm 5,17.19 et Tt 1,5, avec la mention des anciens et des évêques (1 Tm 3,1.2 ; Tt 1,2). On lira en particulier les textes importants touchant leur qualité et qualification (1 Tm 3,1s) ; ainsi dans Tt 1,5 : « ...pour que tu achèves la mise en ordre de ce qui reste et que tu établisses dans chaque ville des Anciens, suivant mes instructions ».

– **Dans les Églises post-apostoliques**, la situation s'éclaire plus encore : ainsi dans *1 Clément* qui rappelle l'institution des évêques et des diacres par les Apôtres (42 et 44,1) et relie directement l'eucharistie à la charge de l'évêque. Plus encore, chez Ignace d'Antioche vers l'an 110, les trois degrés du ministère s'imposent désormais avec un seul évêque par ville (*Smyrniotes* 8).

Au terme de ce large panorama sur le lien essentiel entre le ministère et la parole du salut, ainsi que sur l'origine des ministères, de nombreuses questions subsistent et se compliquent davantage encore en fonction de notre questionnement moderne sur les ministères et leur spécificité. Reconnaissons au moins que la richesse et la diversité des premiers ministères chrétiens laissent une large place à une *invention nouvelle des ministères d'aujourd'hui*, à la fois ancrée dans la tradition et répondant aux besoins actuels.

Charles Perrot

Évêché - B.P. 836
F-03008 Moulins Cedex

N'AYEZ PAS PEUR !

REGARDS SUR L'ÉGLISE ET LES MINISTÈRES AUJOURD'HUI

Bernard Sesboüé - Desclée de Brouwer 1996, 179 p.

Un présentation du livre de Bernard Sesboué trouve bien sa place à la conclusion d'un dossier dont nous avons bien conscience qu'il ne fait qu'aborder la question des ministères dans le service de l'Évangile. Le compte-rendu en est présenté par Alex Gillet, nouveau directeur de Spiritus.

Face aux défis que le monde contemporain lance à une Église en crise, Bernard Sesboüé nourrit notre espérance en nous replongeant dans Vatican II sans, pour autant, nous couper de toute la tradition vivante de l'Église. C'est la **question des ministères** qui est au centre de son ouvrage : crise des vocations sacerdotales et religieuses, émergence d'un laïcat responsable, identité des prêtres, convivialité prêtres-laïcs, etc... L'ouvrage se divise en quatre chapitres.

CHAPITRE 1 : UNE ÉGLISE EN MUTATION : OMBRES ET LUMIÈRES

les défis (pp. 22-53)

Les ombres tout d'abord : ce sont tous les défis qui se posent à l'Église d'aujourd'hui à partir de la **raréfaction des vocations presbytérales**, situation « gravissime » à en juger d'après les statistiques les plus récentes. Mais la crise déborde largement ce domaine : aujourd'hui, le clocher *n'est plus le centre du village*, car la France est devenu un « carrefour des religions ». « L'univers religieux français

n'est plus aussi massivement catholique et chrétien qu'autrefois » (p.38). Dès son entrée dans le monde scolaire, le jeune Français fait l'expérience d'un **monde multireligieux**. La tentation du relativisme n'est pas loin.

De plus, non seulement le nombre des pratiquants diminue fortement, mais la **consistance même du peuple catholique de France pose problème** : la foi de ceux qui se disent croyants n'est plus nécessairement conforme à l'enseignement officiel de l'Église. La croyance en la réincarnation, par exemple, se développe au détriment de la foi en la résurrection du Christ et de la nôtre. Un processus de subjectivation de la foi est en cours.

La crise touche **les jeunes** au premier chef car « le fil même de la transmission de la foi est pour beaucoup d'entre eux cassé » (p. 43). Il en résulte une perte de la « mémoire chrétienne », et le soi-disant retour du religieux « apparaît comme un recours ambigu et numériquement discret » (p. 46). Nous sommes entrés dans une **société largement post-chrétienne**, laquelle évolue dans le contexte très particulier du manichéisme français qui « a du mal à accepter des différences légitimes et des orientations plurielles dans le cadre de l'unanimité de la foi » (p. 51). La division entre courant conservateur épris de restauration et courant libéral plus ouvert à la modernité est loin d'être dépassée.

Dans ces circonstances, *la parole officielle de l'Église perd beaucoup de sa crédibilité*. E. Biser, auteur allemand, parle à ce sujet de « schisme vertical ». Tout le monde, y compris les évêques, sont désormais bien au clair sur la gravité de la situation : la réponse ne se trouve ni dans la restauration d'un âge d'or antérieur ni dans l'emploi d'un double langage qui voudrait voiler la dure réalité.

les germinations (pp. 53-68)

Face à toutes ces ombres, d'incontestables « germinations ». « De moins en moins de catholiques croient de mieux en mieux » (F. Mounier). S'il est vrai que le nombre des catholiques « sociologiques » est en baisse, il faut se réjouir de **l'apparition de croyants vivant une foi plus personnelle, plus lucide, plus informée** aussi quand on voit le nombre de laïcs fréquentant les facultés de théologie. On ne veut plus en rester à la foi du catéchisme et on veut *rendre service à l'Église* : tout cela suppose une *formation sérieuse* et on s'en donne les moyens.

Notons que le rapport de ces personnes à l'Église ne pourra plus se définir en terme de soumission immédiate qui ne chercherait pas à comprendre et à se faire une opinion personnelle sur les enjeux en cours. Ce temps apparaît comme révolu.

« **L'Évangile revient** » (p. 55) dans le partage de la foi au niveau de l'existence comme c'est le cas dans des mouvements de vie évangélique liés à de grands ordres religieux, dans les « Communautés nouvelles » aussi, parfois appelées « charismatiques », dans l'évolution accomplie par nombre d'instituts de religieuses apostoliques décidées à mettre en œuvre le décret « *Perfectae Caritatis* ».

Dans les signes d'espérance, il faut aussi citer le **catéchuménat des adultes** dont le nombre a presque décuplé entre 1976 et 1993. Ce sont pour la plupart de jeunes adultes évoluant en équipe où ils trouvent, avec le partage de la foi, un lieu de dialogue, d'écoute et de solidarité affective. Plus de 10.000 prêtres, religieuses, laïcs hommes et femmes les accompagnent sur leur chemin et ont cherché en vue de ce ministère, la formation indispensable. Des chiffres peut-être insignifiants au regard de « l'hémorragie de la substance du peuple catholique évoquée ci-dessus. Mais leur signification dépasse de beaucoup leur réalité quantitative. Ils témoignent d'une véritable quête spirituelle au cœur de notre société » (p. 60).

Parmi les germinations, le Père Sesboüé cite encore « **la conversion œcuménique** » qui, malgré une certaine stagnation actuelle, est pourtant porteuse d'une profonde espérance pour l'avenir de l'Église, **les synodes diocésains** comme expression du « *sensus fidelium* » des Églises d'aujourd'hui, **le diaconat permanent** comme « nouvelle voie d'accès au ministère ordonné » (p. 65), des lieux de pèlerinage où le christianisme populaire peut s'exprimer dans des formes profondément renouvelées et la présence incontestable de martyrs (tant de missionnaires assassinés !) et de prophètes (Jean XXIII, Don Helder Camara et tant d'autres...) du xx^e siècle. Dans toute cette effervescence se fait jour une **nouvelle convivialité prêtres-laïcs** basée sur des relations d'amitié, de confiance et de collaboration.

Cette situation contrastée d'ombres apparemment plus nombreuses que les lumières nous invite à nous poser la question : « Qu'est-ce que l'Esprit de Dieu dit à l'Église à travers cette situation nouvelle ? » (p. 70).

Une constatation tout d'abord : « Une figure de l'Église est en train de disparaître, une autre est en train de naître... Les acteurs des germinations évoquées ne pourront se couler dans les habits non seulement usés, mais aussi devenus trop grands, des institutions anciennes » (p. 69) Un mot résume l'ensemble : « MUTATION ».

Des discernements ensuite (pp.69-79). Scruter aujourd'hui les signes des temps, c'est chercher *la cause* de cette « hémorragie de sens » (p. 71) du message chrétien : pourquoi n'a-t-il pas mieux résisté aux assauts de la modernité dans tous ses secteurs ? C'est aussi définir une stratégie pour l'avenir. Devenue minoritaire, l'Église ne peut plus s'appuyer sur les « droits acquis » autrefois. Il faut éviter par dessus tout la tentation du repliement sur soi, apprendre à vivre un véritable pluralisme de terrain avec les autres religions, **se redécouvrir** comme « signe », comme « ferment », dialoguer « dans la courtoisie, l'estime et la sympathie » (Ecclesiam Suam). Peuple de Dieu adulte et responsable, l'Église n'a pas à juger le monde, mais à l'aimer d'un amour inconditionnel. Cela suppose en son sein une *véritable ecclésiologie de communion* passant par la pratique d'une authentique co-responsabilité, un effort de rééquilibre entre présidence, collégialité et synodalité (p. 75).

La mutation critique que vit l'Église en cette fin du xx^e siècle est *une participation à la mort et à la résurrection du Christ* et nous invite donc à la foi et à l'espérance : toute forme précise d'institution est forcément provisoire, l'histoire l'a montré.

CHAPITRE 2 : LE MINISTÈRE ET LA VIE DES PRÊTRES

les critères oubliés de Vatican II (pp. 82-96)

Vatican II affirme clairement qu'il n'y a qu'un **seul sacerdoce**, celui du Christ, auquel participe tout baptisé. Ce sacerdoce a une *triple dimension* : la parole, le culte et la royauté. Tout en affirmant la différence essentielle entre le sacerdoce des fidèles et le sacerdoce hiérarchique, le Concile utilise pourtant *cette trilogie pour les caractériser tous les deux*. Celle-ci constitue la signification profonde de ce ministère et est donc prioritaire par rapport aux différentes tâches dans lesquelles le sacerdoce est appelé à s'exprimer.

C'est dans ce cadre que l'évêque est le premier des ministres à participer au sacerdoce du Christ, à « accomplir ministériellement ce que le Christ fait pour son Église » (p. 87). Ramener le sacerdoce à la seule célébration des sacrements et oublier que *l'évêque* en est le premier titulaire constitue une dérive grave par rapport à Vatican II. Coopérateur de l'évêque, *le prêtre* exerce un ministère qui se définit forcément dans le même sens, mais à un niveau de responsabilité plus réduit. Mais dans les deux cas, « on préside à l'eucharistie parce qu'on préside à l'Église » (p. 87). « Presbytérat » et « sacerdoce » sont donc des réalités distinctes et il semble bien qu'aujourd'hui, la confusion entre les deux refait surface.

Vatican II a aussi restauré le **diaconat permanent** comme ministère du service « des mystères du Christ et de l'Église » (p. 90). Relié directement à l'évêque dans la ligne d'un service précis de la communauté, ce ministère est aussi *sous tension* : d'une part, il fait partie du sacrement de l'ordre et d'autre part, il n'est pas sacerdotal et donc pas proprement pastoral. Mais dans l'histoire de l'Église, il a de fait revêtu des figures très variées.

En pleine époque de contre-réforme, le **Concile de Trente** définit le prêtre à partir du sacerdoce, et plus précisément, à partir du rapport entre sacerdoce et sacrifice : il est l'homme des sacrements. *On a tendance à y revenir aujourd'hui*. Pourtant, dans sa réception concrète, Trente a remis en valeur la figure de l'évêque prédicateur et docteur, comme Saint François de Sales, et par l'institution des séminaires, il a prôné la formation de prêtres vraiment pasteurs parce que mieux instruits. *Le paradoxe* est donc qu'à Trente, on a insisté sur le sacerdoce et on est allé ensuite dans le sens du presbytérat tandis qu'à Vatican II, on a mis en avant le presbytérat et que dans la suite, on a plutôt tendance à revenir vers le sacerdoce (Cf. ce paradoxe p. 144). *Devant le rôle croissant des laïcs dans l'Église*, on « veut redonner confiance aux prêtres en insistant sur ce qu'ils sont les seuls à pouvoir faire » (p. 95) : est-ce vraiment leur rendre service que de les amener à se définir par les deux seuls sacrements de l'eucharistie et de la réconciliation ? La relation pastorale par laquelle ils témoignent de l'Évangile et servent leurs communautés chrétiennes leur est de fait tout aussi indispensable.

vers de nouvelles figures des ministères presbytéral et diaconal
(pp. 96-114)

Il n'est pas bon de donner du prêtre l'image d'un « technicien des sacrements » (p. 96). On risque pourtant d'y arriver en confiant de plus en plus aux laïcs l'annonce de la parole et l'animation des communautés. Beaucoup de prêtres sont inquiets à ce sujet.

Pour le monde rural, le père Sesboué constate que se développe de plus en plus *un ministère presbytéral itinérant*, qui n'est pas sans rappeler la situation des Églises pauliniennes et de leur fondateur. Du vivant de Paul déjà, si on en juge par ses écrits, collaboraient « trois échelons de ministres » (p. 98) :

– *L'apôtre* lui-même, mandaté par une vision du Seigneur et en communion avec Pierre et les Douze ; témoin de l'événement du Christ, son ministère propre est intransmissible.

– *Ses compagnons et collaborateurs* qui lui sont soumis (Barnabé, Timothée...) et auxquels il confie toute la responsabilité qu'il est possible de transmettre. De « collaborateurs » au point de départ, ils deviendront progressivement « successeurs » et constituent ainsi l'origine du ministère de l'évêque, « successeur des apôtres ».

– *Les ministres locaux* qui servent les communautés sur place et que Paul cautionne à plusieurs reprises donneront naissance au futur ministère presbytéral. Il n'y a pas encore d'ordination à proprement parler ; leur autorité vient du fait que l'apôtre les reconnaît et qu'ils vivent avec lui « la double relation de communion et de subordination » (p. 99).

Cette situation constitue à tout le moins « une référence autorisée » (p. 99) dans *la recherche d'un nouveau type de présence ministérielle pour le monde rural d'aujourd'hui*. L'évêque correspondrait à l'apôtre, le prêtre au missionnaire itinérant et le laïc qui a reçu une lettre de mission au ministre local. Selon ce schéma, le prêtre est donc le ministre itinérant : il visite les communautés, forme et soutient les ministres locaux, veille à la communion, anime les différents groupes, célèbre les sacrements. « Son ministère s'apparente à celui de l'évêque, mais selon une fréquence et avec une présence beaucoup plus grandes et en entrant davantage dans la vie des communautés » (p. 99). L'époque patristique n'a-t-elle pas connu en Orient les « chorévêques »

au ministère très semblable ? N'est-ce pas un peu de cela qu'il s'agit lorsque le canon 517,2 évoque « les prêtres-modérateurs de la charge pastorale » ? De fait, quand un curé devient le responsable de « vingt-cinq clochers », ce qui est loin d'être rare à notre époque et le sera encore moins dans l'avenir, la nature de son ministère a changé : « le changement quantitatif s'est mué en changement qualitatif » (p. 101) ; ce sont d'autres ministres qui gèrent le quotidien. Notons pourtant que, si le fait de confiner le prêtre dans la célébration des sacrements constitue certainement une dérive, en faire un simple « gestionnaire qui connaît mieux les problèmes que les gens » (p. 101) serait tout aussi dommageable.

Une figure analogue du ministère presbytéral se fait jour dans **les centres urbains** et s'y généralisera sans doute de plus en plus, avec les adaptations nécessaires dues au milieu différent. Tout ceci constitue sans doute une voie pour l'avenir. Il reste cependant *le problème crucial de l'accès des chrétiens à l'eucharistie*. Nous sommes de fait *dans une impasse*. D'une part, la participation à l'eucharistie est à la fois un droit et un devoir pour les chrétiens ; d'autre part, la raréfaction des prêtres ne permet plus de l'assurer de manière satisfaisante.

La pratique des ADAP ne saurait constituer une solution durable sans qu'il en découle de tragiques conséquences tant théologiques que pastorales. Certains fidèles ne font déjà plus la différence entre l'ADAP et l'eucharistie. Il y va de l'identité même de l'Église. Il est urgent et indispensable de « trouver une solution à la hauteur de la gravité du problème » (p. 105). *Sous peu, la seule filière actuelle d'accès au sacerdoce ne pourra plus suffire aux besoins normaux de l'eucharistie dominicale* : il faudra absolument en découvrir d'autres. Se pose alors inévitablement la question de l'ordination d'hommes mariés. La seule préoccupation, *c'est le plus grand bien de l'Église*. Lui préférer l'exigence du célibat sacerdotal, ce serait « accorder la priorité à une loi de l'Église sur les besoins de la Mission » (Rigal). Ceci n'enlève rien à la valeur du célibat sacerdotal. Il s'agit simplement de s'ouvrir à « une perspective où la vocation passera plus par le besoin et la demande de l'Église que par la proposition spontanée du candidat. Il s'agirait bien d'une filière autre d'accès à la vocation sacerdotale » (p. 108).

Le prêtre est aussi appelé à exercer le ministère de l'accompagnement humain et spirituel des personnes, que ce soit au dehors ou dans **le sacrement de la réconciliation**. Ce sacrement a aussi fort évolué depuis

le Concile. Il est beaucoup moins fréquenté, c'est un fait. Mais pour ceux qui le pratiquent encore, il s'agit de plus en plus souvent d'*un dialogue de vie* où s'exprime, inextricablement mêlés, le péché, la souffrance, les doutes, toutes les entraves à la liberté et à la vie. Là aussi, l'Église manquerait à sa vocation en ne proposant pas plus largement la *possibilité de ce dialogue de vérité débouchant ou non sur le sacrement de réconciliation*. Souvent les prêtres ne sont pas là quand on les demande ou, au contraire, on ne les demande pas quand ils sont là ! Ce ministère devrait devenir diocésain. L'organisation de permanences en des lieux bien choisis, dans des locaux bien aménagés, basées sur une saine collaboration prêtres-laïcs-religieuses pourrait apporter une réponse à un besoin fondamental que l'Église ne peut négliger.

Le ministère normal des diacres, selon Vatican II, résiderait dans *la prise en charge de « secteurs » de la vie de l'Église*, que ce soit dans l'ordre temporel ou dans l'ordre spirituel. Envoyé directement par l'évêque, le diacre n'est pas « pasteur » en soi : sa charge première n'est ni la présidence ni l'animation des communautés. A certains endroits pourtant, étant donné les nécessités du moment, ils reçoivent une charge proprement pastorale comme la responsabilité d'une aumônerie ou même d'une paroisse. Généraliser cette pratique, ne serait-ce pas « mettre le ver dans le fruit du diaconat permanent » (p. 112) et le ramener comme autrefois à un simple passage obligé vers le presbytérat ? Comme pour le prêtre, *le sens profond du ministère diaconal reste prioritaire* et ne peut en rien céder la place à une fonction résiduelle même demandée par les circonstances. Dans l'avenir, bien des tâches seront communes aux prêtres, aux diacres, aux religieuses et aux laïcs. La collaboration devra se faire dans le respect de chaque charisme, dans la subordination inévitable et, pour tout dire, dans la communion. « C'est l'Esprit-Saint qui pousse l'Église à ouvrir des chemins nouveaux pour aller au devant du monde d'aujourd'hui ; c'est lui qui, de ce fait, suggère et encourage les adaptations qui s'imposent pour le ministère sacerdotal » (P.O. 22,2).

CHAPITRE 3 : LE MINISTÈRE BAPTISMAL DES LAÏCS

« Il existe maintenant **deux apostolats de laïcs formellement différents** ». Il existe *d'une part* l'apostolat des laïcs fondé sur l'existence chrétienne, les sacrements de l'initiation et du mariage, tel que l'a décrit et confirmé Vatican II. Il existe *d'autre part* un autre apostolat à

qui ce fondement ne suffit pas, puisqu'il consiste en une « participation » de certains laïcs « à l'exercice de la charge pastorale » (can. 517,2) du ministère ordonné. Il lui faut donc en plus un *envoi en mission de l'évêque* qui fait de ces laïcs des « envoyés » officiels de l'Église auprès des fidèles » (p. 116). C'est *le premier sens* qui fera l'objet de ce chapitre.

Vatican II, le Droit Canon de 1983, l'exhortation post-synodale « Les fidèles du Christ », tous les documents officiels des dernières années définissent le laïcat de manière très positive. Deux traits sont surtout à retenir.

D'une part, le laïc est membre du « laos », le peuple de Dieu qui est un peuple sacerdotal (1 P 2,9). Le baptême fait du laïc un « consacré », un « sanctifié », un « membre du sacerdoce royal ». Ce don baptismal est aussi une vocation à la sainteté personnelle.

D'autre part, le laïc est celui qui vit dans le siècle. Par rapport à tous les ministres ordonnés et aux religieux, il est « non-consacré ». Sa vocation est de vivre dans le monde non consacré pour y témoigner du Royaume de Dieu. Il y est habilité à l'apostolat et à certains ministères. Cet apostolat est d'abord celui de « la contagion de la foi » (p. 121) : **témoignage** de la vie, de la parole, selon les charismes de chacun. Mais il est aussi **participation à « la ministérialité globale de l'Église comme corps »** (p. 123). L'Écriture sainte, mais aussi nombre de textes officiels récents font état de *ministères authentiques non ordonnés*. Paul VI par exemple en énumère plusieurs dans « *Evangelii Nuntiandi* » (n° 73). Jean-Paul II utilise largement le même vocabulaire dans *Christi Fideles*.

Au synode de 1987, **l'emploi du terme « ministère »** pour les laïcs a fait difficulté. On l'a soupçonné d'entretenir une ambiguïté, une confusion avec les ministères ordonnés. Il est vrai que tout n'est pas ministère. Pourtant, « exclure les laïcs de la réalité des ministères, ce serait en quelque sorte les exclure de l'Église tout entière ministérielle » (p. 125). Le Père Congar pensait que, pour qu'on puisse parler de ministère, il fallait qu'il s'agisse de « services précis, d'importance vitale, comportant une vraie responsabilité, reconnus par l'Église locale et incluant une certaine durée » (p. 126). *Ces ministères baptismaux* peuvent être institués officiellement, confiés ou simplement reconnus. Il va de soi qu'ils sont soumis à la responsabilité et au discernement de l'évêque tout d'abord, des prêtres ensuite.

Les documents distinguent **deux domaines comme champ d’apostolat des laïcs** : *la vie de la communauté ecclésiale* tout d’abord : liturgie, catéchèse, accueil, conseils pastoraux, etc... Ceci apparaît comme un peu paradoxal alors que les mêmes documents privilégient pour le laïc le témoignage chrétien dans le monde (« ad extra »). Ceci est sans doute dû à la diminution du nombre de prêtres, mais ne constitue pas encore pour autant une véritable participation à la charge pastorale. L’activité missionnaire des laïcs se déploie aussi dans « *les grands secteurs de la vie des hommes* » (p. 128). Le décret sur l’apostolat des laïcs en cite toute une série que Christi Fideles reprend et actualise davantage. Tout cet apostolat peut être organisé ou exercé individuellement, selon les circonstances.

Il était bon de redire tout ceci en une époque où le terme « ministère » pour qualifier l’activité apostolique des laïcs est *remis en cause*. De plus, le développement de la participation des laïcs à la charge pastorale (voir prochain chapitre) risque de mettre dans l’ombre ces ministères qui leur sont propres et irremplaçables dans la Mission de l’Église. « Si l’apostolat des laïcs venait à s’enfermer en quelque sorte dans la gestion de la vie ecclésiale, il pourrait prendre l’aspect d’un repli frileux sur l’institution qu’il faut faire « survivre » (p. 131).

CHAPITRE 4 : LA PARTICIPATION DES LAÏCS AU MINISTÈRE PASTORAL

Nous sommes ici en présence d’un « *fait d’Église* » assez nouveau et qui ne fera que s’accroître, une *forme hybride de ministère* qui n’est ni le ministère baptismal, ni le ministère ordonné. C’est le cas pour les chrétiens occidentaux aujourd’hui, mais c’est aussi, depuis des décennies, la vie de nombreuses communautés chrétiennes d’Afrique et d’Amérique latine. Le Droit Canon peut délimiter les tâches réservées à chacun et en fixer les modalités, mais « il laisse échapper le sens » (p. 134). La réflexion théologique se doit d’étudier ce phénomène qu’elle n’avait pas prévu. Elle doit le faire bien sûr dans la ligne de la tradition, mais de la Tradition vivante « traversée par une dynamique existentielle » (p. 134).

l’identité ministérielle des animateurs pastoraux laïcs, un discernement théologique (pp. 135-152)

Il s’agit ici des laïcs, mais aussi des religieuses, qui ont reçu *une tâche proprement pastorale*, sanctionnée par **une lettre de mission de leur évêque**, qu’ils exercent en communion avec lui et le plus souvent en

collaboration avec un « prêtre modérateur ». En France, cela concerne surtout actuellement la parole et l'animation des communautés ; mais leur action touche déjà aux sacrements au moins quant à leur préparation avec les chrétiens. Dans certains pays, ils reçoivent délégation pour célébrer baptêmes et mariages. Parfois, surtout en milieux hospitaliers, leur envoi en mission les amène à recevoir des confessions. Même s'ils ne donnent pas l'absolution, « *ils sont les témoins de la miséricorde de Dieu qui donne la paix et font vivre de la grâce de la réconciliation et du pardon. On est ici en présence d'une célébration infirme du sacrement de réconciliation, analogue à celle pratiquée par les moines entre le v^e et le ix^e siècle, au début de la pénitence secrète, qui ne donnaient pas l'absolution, mais indiquaient une pénitence. On peut donc dire qu'ils participent à la fonction de "sanctification" de l'Église comme à celles de l'enseignement et du gouvernement* » (p. 136).

interprétation baptismale

La plus fréquente aujourd'hui, elle consiste à voir ce ministère comme une expression du caractère baptismal des chrétiens, un peu comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Vatican II va dans ce sens et utilise pour les caractériser les termes de « suppléance » et de « provisoire ». Mais à cette époque, on ne se doutait pas encore de *l'ampleur du problème*. Dans *Christi Fideles*, Jean-Paul II prend acte d'une pratique beaucoup plus répandue. Il faut noter que les deux textes mentionnent pour les laïcs *les trois éléments fondamentaux du ministère ordonné* : l'annonce de la Parole, les actes sacramentels et l'animation des communautés.

Si le laïc engagé de la sorte n'est pas pour autant un pasteur, il n'en est pas moins véritablement « *en charge pastorale* » (voir can 517,2). A ce sujet, le Pape affirme que « la fonction exercée en tant que suppléant tire sa légitimité formellement et immédiatement de la délégation officielle reçue des pasteurs » (p. 140). Pour lui, *l'interprétation baptismale ne suffit donc pas*.

interprétation par l'envoi en mission

Il s'agit donc d'une véritable « **identité ministérielle** » pour ces laïcs que le père Sesboué appelle « un troisième pôle » (p. 141) entre les ministres ordonnés et « les chrétiens de la nef ». Par vocation, des laïcs assurent d'une manière authentique une *véritable présence de type pastoral auprès des fidèles* : il s'agit là d'un « charisme », d'un don

de l'Esprit à son Église. Il s'agit d'un état qui *doit encore évoluer* : certains de ces ministres rentreront sans doute dans le rang, d'autres, sans doute le petit nombre, accéderont peut-être à un ministère ordonné, beaucoup continueront leur travail sans trop se poser ces questions. Mais tous ont besoin de reconnaissance institutionnelle.

« Ces laïcs envoyés en mission sont concrètement placés dans un vis-à-vis structurel à l'égard du peuple auquel ils sont envoyés. Ils sont officiellement revêtus d'autorité et de responsabilité pastorale... En ce sens, le ministère qu'ils assument est proprement théologal » (p. 143). Provisoirement et de manière limitée, *ils participent au ministère sacerdotal de l'Église*. Dans le concret, les tâches qu'ils assument dans le cadre de la trilogie dont nous avons parlé ci-dessus et le vocabulaire employé pour les désigner confirment largement ces propos.

La lettre de mission qui les envoie a donc plus qu'une valeur de juridiction. Elle est à la fois théologique et théologale. Elle exprime « la relation apostolique qui se noue entre l'évêque et l'envoyé » (p. 145). Inutile dans le cadre du ministère baptismal, elle ne sera vraiment valorisée que si on la réserve explicitement aux ministères de type pastoral.

En vertu de cet envoi en mission, ces laïcs entrent dans **un même type de relations ecclésiales que les ministres ordonnés**. Les mêmes composantes s'y retrouvent : leur expérience personnelle propre dans toute son évolution, l'envoi en mission par l'évêque, la reconnaissance concrète par les fidèles qui les accueillent et la collaboration avec les prêtres du presbyterium local. « Ces laïcs sont placés, analogiquement parlant, dans une situation sacramentelle : ils fonctionnent comme des « sacrements-personnes » (p. 148).

Ces gens vivent le paradoxe d'être laïcs au plan sociologique, au plan canonique, mais de ne plus l'être vraiment au plan théologique : « dans une certaine mesure, ils sont devenus des clercs et ils appartiennent à la hiérarchie » (p. 149). Comprendons bien qu'il ne s'agit pas ici de les clériciser, mais simplement de les « reconnaître ». Toute l'histoire de l'Église a montré que, de fait, c'est **l'expérience concrètement vécue qui a engendré l'institution**. Ne craignons donc pas de dire qu'il s'agit là de « nouveaux coopérateurs de l'évêque dans sa charge pastorale » (p. 151).

(Le Père Sesboüé répond ensuite à quelques objections que ses propositions lui ont déjà values. Elles concernent la différence entre les deux sacerdoces, la spécificité du ministère presbytéral, l'emploi de l'expression « sacrement-personne » pour les laïcs engagés, le problème de la « suppléance », le danger de la cléricatisation des laïcs, et les nouvelles relations qui doivent s'instaurer entre les prêtres, les diacres et ces laïcs munis de lettres de mission. Il termine avec quelques points d'application concrets comme le rôle des religieuses, les aumôneries d'hôpitaux, l'éventualité d'une liturgie de l'envoi en mission.)

remarques

Un livre éclairant parce qu'il met de l'ordre dans des concepts souvent employés sans les nuances voulues. Il le fait, non d'un manière a priori, mais en s'appuyant sur une analyse théologique profonde de ce qui se passe aujourd'hui dans l'Église.

Un livre lucide et courageux qui ne craint pas d'appeler les choses par leur nom, qui ne relève le négatif que pour mieux présenter des pistes de réflexion et de solutions possibles.

Un livre qui intéresse l'Église universelle : il est vrai que la question des ministères ne se pose pas nécessairement de la même manière dans tous les continents. Le fait est pourtant qu'elle s'y pose et que la réflexion du Père Sesboüé vient bien à point pour l'aborder avec de nouveaux outils.

Un livre largement ouvert sur l'avenir : l'invitation pressante de Jésus, reprise par Jean-Paul II au début de son pontificat, sert de titre à cet ouvrage. Il pourrait tout aussi bien en constituer la conclusion. Pas de dolorisme, pas de scénario catastrophe, pas de « dernières cartouches sur les barricades », mais au contraire, un vent frais qui gonfle les voiles et pousse à aller plus loin.

Un livre tonique à consommer sans modération !

Alex Gillet

*Paroisse Saint-Michel
5, rue Simon Bolivar
95190 Goussainville*

EN CHINE

UNE ÉGLISE SORT DE L'OMBRE

La contribution de Jérôme Heyndricks au dossier qui fait l'objet de ce numéro 142 de Spiritus (pp. 137-147) nous a fait prendre conscience de la pauvreté de notre information sur la réalité du christianisme en Chine. Ce vaste pays ouvre à nouveau ses frontières. Il est possible de s'y rendre. Il est possible aussi d'en sortir. L'information circule à nouveau. Nous voudrions, à notre modeste place, en être un relais.

Vous trouverez dans cette « chronique » trois contributions. La première reproduit quelques impressions de voyage glanées dans un rapport qui nous vient des « Franciscaines Missionnaires de Marie ». Les deux autres sont reprises des « Dossiers et Documents » N° 9/95, supplément à « Églises d'Asie » n° 209 de Novembre 1995 (128, rue du Bac – 75431 Paris Cedex 07) qui publie les Actes du colloque sur la Chine des catholiques européens qui s'est tenu à Paris du 6 au 9 novembre 1995.

En ce qui concerne les contributions du Père Roman Malek et de la Sœur Maria Goretti Lau, pour des raisons de place, nous avons résumé certains passages. Vous pouvez vous référer au document cité ci-dessus si vous désirez le texte intégral. Nous tenons à remercier la direction d'Églises d'Asie qui nous a autorisés à reproduire ces articles.

UN VOYAGE EN CHINE

Du 20 avril au 6 mai, Sœur Alma Dufault, ancienne Supérieure générale des F.M.M., et une sœur de la province des États-Unis se sont jointes à un groupe de religieux et religieuses visitant la Chine pour y étudier la situation religieuse. Voici l'essentiel de leur témoignage.

« Ils viennent de la grande épreuve. Ils ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau. C'est pourquoi ils se tiennent debout devant le trône de Dieu et lui rendent un culte jour et nuit dans son temple... Ils n'auront plus faim, ils n'auront plus soif... Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux » (Ap 7,14-17).

Ce passage de la seconde lecture de notre dernière liturgie à la cathédrale de l'Immaculée Conception de Pékin condense notre expérience de l'Église en Chine. Nous nous trouvions parmi *une multitude de gens de toutes nations et de tous milieux sociaux, célébrant le mystère pascal* avec une ferveur et une foi intenses. Telle fut notre expérience à chacune des célébrations liturgiques auxquelles nous avons pris part durant les 18 jours de notre tournée.

trois Églises ?

Partout, sur notre chemin, **les évêques nous ont affirmé qu'il y a une seule Église dans la foi**, la doctrine et l'acceptation du Pape comme chef spirituel. Selon l'expression d'un évêque, « nous devons aussi être de bons citoyens de notre pays ». Nous avons entendu parler de « *l'Église ouverte* », « *l'Église clandestine* » et « *l'Église pont* ». Nous avons essayé de saisir le sens et la réalité de ces catégories de l'Église de Chine.

L'Église dite « ouverte » est celle qui s'est fait enregistrer, comme la loi le requiert, auprès du Bureau des Affaires Religieuses du gouverne-

ment. L'omniprésence d'un membre de l'Association Patriotique Chinoise, à chacune de nos rencontres d'évêques ou de visites d'églises, de séminaires et de couvents, ne fait aucun doute.

On nous a appris que *l'Église dite « clandestine »* ne rend pas son culte dans les « catacombes ». Les membres ont leurs célébrations dans des églises restaurées, aussi bien que dans des maisons. Ils ont décidé de ne pas se faire enregistrer auprès du gouvernement, malgré l'assurance de ne pas avoir à appartenir à l'Association Patriotique. Ils ont passé par de telles souffrances, infligées par le régime comme par la révolution culturelle, qu'ils n'ont pas trouvé en eux-mêmes la capacité de faire confiance et de se réconcilier.

Évêques, prêtres et religieux de « l'Église ouverte » ont pareillement souffert. D'une manière ou d'une autre, ils sont arrivés à accepter la réalité de la situation et commencent à rebâtir l'Église, au plan spirituel comme des édifices. Nous avons reçu l'assurance que la liturgie est celle de Vatican II. La messe est en chinois, comme les chants. Cela fait une étrange impression d'entendre des paroles chinoises sur des airs familiers. Nous avons entendu un credo en chinois sur une mélodie grégorienne.

L'Église dite « pont » est celle qui s'efforce d'amener une réconciliation entre « l'Église ouverte » et « l'Église clandestine ». Tout au long de notre tournée, nous avons eu sous les yeux un très bel exemple de « pont » en la personne de Teresa Y., laïque originaire de la province de Jiangsu. Après une visite à sa ville natale, elle a décidé de consacrer sa vie à aider son propre peuple de Chine continentale. Teresa est membre de l'équipe du Centre du Saint-Esprit du diocèse de Hongkong, consacré à la recherche sur l'Église de Chine. Elle voyage régulièrement en Chine pour accompagner des visiteurs dans les différentes Églises et c'est elle qui nous a guidés dans notre tournée. Elle jouit d'une haute estime de la part des évêques et des prêtres que nous avons rencontrés au long de notre parcours. Sa compétence nous a permis de comprendre non seulement la langue, mais aussi toute la situation du pays.

une situation difficile à percevoir

Avant notre départ, nous avons lu le rapport de la quatorzième Conférence Catholique de Chine en septembre 1994. Ce rapport cite une affirmation de Sœur Janet, : « *Il n'est pas exagéré de dire que tout ce qu'on entend sur l'Église de Chine est vrai par un certain*

côté, et faux à un autre moment et à un autre endroit ». A notre petite échelle, nous avons fait l'expérience de l'exactitude de cette affirmation. Avec sa personnalité joyeuse, sa connaissance de la culture et de la langue du peuple chinois, Sœur Janet constitue un vrai « pont » reliant ceux d'entre nous qui essaient de comprendre la situation courante de l'Église et ceux qui vivent cette expérience.

des hôtes accueillants

L'un des grands moments, et des plus émouvants, de notre tournée fut *la rencontre avec nos Sœurs* tout au long du parcours. Nous ne les avons pas cherchées, nous avons plutôt appris leur présence par l'intermédiaire de Sœur Janet ou au cours de conversations avec des laïcs. Les premières rencontres furent des Sœurs de différentes communautés placées dans une sorte de maison de retraite. C'est un bâtiment immense et lugubre, ancienne maison jésuite de Xujiahui (Zikawei). Les églises, séminaires et couvents ont été utilisés comme entrepôts ou usines après la révolution culturelle, aussi sont-ils dans un état déplorable.

Malgré la pauvreté des lieux, notre groupe fut invité à dîner avec quelques Sœurs. Le chef cuisinier de l'évêque, aidé de quelques voisines, confectionna un fin repas chinois, digne d'un empereur ! Ce fut l'un des nombreux exemples d' « Eucharistie » en dehors de la liturgie formelle de l'Église. *Partout où nous sommes allées, nous avons fait l'expérience d'une réelle hospitalité* sous forme de thé ou de repas. Un autre exemple est celui d'un repas offert par un couple fervent. Plus d'une vingtaine d'entre nous étaient présents. Les hôtes avaient transporté tous leurs meubles dans la cour pour que nous puissions tenir tous à l'intérieur en utilisant tables et chaises d'emprunt.

une période de transition

Les églises qui avaient servi d'usines et d'entrepôts ont été remises en état par la population avec l'aide du gouvernement, des Chinois d'outre-mer, en particulier ceux de Singapour, et de fonds provenant d'agences comme Missio. On les a restaurées dans leur style premier.

Les Chinois vivent *une période de transition* qui ne ressemble à aucune autre, durant laquelle ils sont à la recherche de ce qui constitue « leur Église ». Ils ne sont pas encore parvenus à l'inculturation sur le plan des structures et du culte. Le temps est arrivé pour eux de

prendre possession de leur Église. Ils ne peuvent plus blâmer l'influence étrangère pour ce qui ne va pas. Ils ont mis dehors ceux qu'ils percevaient comme des « démons ». Il leur reste à découvrir, comme nous l'avons fait nous-mêmes, que nous avons tous nos propres démons. L'idéologie communiste n'a pas répondu aux aspirations du peuple qui ne demande qu'à être évangélisé. La vie religieuse s'y développe rapidement, surtout en certaines régions, et est appelée à une mission de réconciliation entre les Églises.

Une des grandes questions qui se pose est celle de la formation. Les évêques sont autorisés à accepter une aide extérieure, en l'occurrence des prêtres et des Sœurs qui donnent des séries de cours dans les séminaires et les couvents. Ceux-ci viennent régulièrement pour la formation de centaines de jeunes chinoises, de diverses congrégations, qui se lèvent actuellement dans ce grand pays pour répondre à l'appel du Seigneur et se donner à la Mission universelle dans les diverses régions du Chine et, lorsque ce sera possible, à l'extérieur. Par exemple, des Sœurs FMM de la province de Hongkong/Macao ont pu venir en Chine continentale pour la formation de leurs jeunes Sœurs. Pendant dix jours, elles ont partagé ensemble prière, repas, réflexion, afin que ces jeunes Sœurs, signe d'espoir pour l'avenir, soient « témoins de l'amour de Dieu » auprès de leurs compatriotes.

des besoins immenses

L'évêque Zhong, recteur du Séminaire National, au cours d'une rencontre, a défini clairement ce qu'il voyait comme difficultés primordiales pour le moment. Elles sont au nombre de trois : d'abord, *le manque de livres et de matériel d'enseignement en chinois* ; puis, *le manque de professeurs* pour enseigner : les prêtres sont, soit trop âgés, soit trop jeunes ; enfin, *la question financière* qui empêche ceux qui le désirent d'entrer au séminaire ou dans la vie religieuse par manque de fonds.

Notre dernière rencontre avec un évêque eut lieu à Beijing (Pékin), à la cathédrale de l'Immaculée Conception. C'est aussi un membre du Parti et il parle assez bien anglais. A son avis, les jeunes Sœurs n'ont pas idée de ce qu'est la vie religieuse communautaire. Il aimerait, plus tard, *envoyer des Sœurs* passer un certain temps dans nos communautés *pour y être initiées à la vie communautaire*. C'est une possibilité donnée aux communautés, qui avaient autrefois des missions en Chine, de continuer à bâtir l'Église, mais d'une manière complètement différente.

Le dernier jour passé à Beijing, nous sommes allées au couvent où nos Sœurs sont restées jusqu'en 1966, époque de la révolution culturelle. Nous avons entendu dire que, trois mois plus tôt seulement, ce couvent avait été démoli et remplacé par un McDonald ! En comparant avec une photo ancienne, nous avons constaté qu'il restait seulement une partie de l'arrière. A la vue de ce qu'était devenu l'ancien couvent à moitié démoli, Sœur Alma exprima sa pensée : « *Les bâtiments* que nous construisons (et on en construit à un tel rythme aujourd'hui en Chine !) *seront démolis* par une génération future, mais **ce qui est vécu** dans ces bâtiments, **voilà ce qui durera**. Comme il est vital qu'un esprit, une valeur, un idéal soient communiqués à tout ce que nous construisons ».

la Chine s'éveille

Ce qui est rapporté ici, ce sont seulement les points-clé de notre pèlerinage. La Chine, comme l'Église, se trouve à une époque totalement nouvelle qui diffère de tout autre temps de l'histoire. *La scène change rapidement*, jour après jour. L'acharnement avec lequel, dans toutes les villes, on construit - 24 heures sur 24 - de très hauts immeubles, nous en donne l'évidence. Voitures et cars de touristes, de plus en plus nombreux, se frayent un chemin parmi les millions de cyclistes. Les Chinois qui, avec un talent et une esthétique inégalés, ont bâti des temples extraordinaires, emploient maintenant la même énergie et le même talent à bâtir des villes nouvelles. Vraiment, la Chine s'est réveillée ! Oui, elle se réveille de plus en plus. En mai dernier, pour la première fois depuis 46 ans, une conseillère générale FMM avec la provinciale de Hongkong ont pu faire une visite officielle aux Sœurs de la Chine continentale.

L'Esprit est à l'œuvre en Chine et, comme le disait un ami chrétien à une Sœur qui, parmi les premières, a pu retourner voir sa famille dans la région de Shanghai : « *Lorsque l'Église et le monde connaîtront comment s'est maintenue et transmise la foi pendant plus de 40 ans, ils seront dans l'admiration et rendront grâce au Seigneur pour sa présence d'amour, toujours agissante !* »

INTELLECTUELS NON-BAPTISÉS

CHRISTIANISME ET THÉOLOGIE EN CHINE AUJOURD'HUI

par Roman Malek

Le Père Roman Malek est membre de la Société du Verbe Divin. Enseignant à l'Institut des Sciences missiologiques à Sankt Augustin (Allemagne), il est particulièrement attentif à la réalité chinoise.

En République populaire de Chine, le niveau des études théologiques est relativement bas. Pour sortir de cette situation, l'Église de Chine souhaite davantage de soutien. Un certain nombre d'institutions ou d'individus apportent déjà leur contribution de diverses façons : aide financière, envoi de professeurs dans les séminaires, organisation de sessions pour enseignants dans les séminaires, aide à des séminaristes pour des études à l'étranger, expéditions de livres et de périodiques en Chine, financement d'imprimeries, etc... Les résultats, à quelques exceptions près, sont en général peu satisfaisants.

les « chrétiens culturels »

D'un article intitulé : « *Les chrétiens culturels en Chine continentale* » dont l'auteur est Liu Xiaofeng, l'un des « *chrétiens culturels* » les plus notables, on peut retenir quatre propositions importantes.

– Dans l'Église de Chine, on remarque un *manque de dynamisme intellectuel* et aussi un certain *manque de personnel* qui se consacre à des travaux de recherche qualifiée et de rédaction. L'avenir exigera un effort soutenu tant dans le domaine des études religieuses que dans celui des écrits théologiques.

– L'Église chrétienne de Chine est appauvrie par *manque d'une théologie systématique de base*. Cela est vrai de l'Église comme des « sectes » qui n'ont pas de théologie du tout.

– Jusqu'à présent, le christianisme chinois a dû se contenter d'une théologie de l'Église. Il a toujours manqué d'une théologie systématique et réflexive. Cela constitue *un obstacle sérieux au progrès du christianisme en Chine*, fait d'autant plus évident si l'on prend en compte l'idéologie athée qui règne au cœur de notre situation historique actuelle. Dans les circonstances présentes, existentielles et culturelles, si les chrétiens n'ont pas à offrir d'autres visions cohérentes du monde, qu'elles soient séculières ou religieuses, leur existence et leur foi seront limitées aux frontières étroites de leurs propres communautés où, coupé du reste du monde, le christianisme sera emmuré dans sa propre prison.

– Si le christianisme ne prend pas au sérieux l'orientation dans laquelle s'engage la théologie fondamentale, il lui sera de plus en plus difficile *de relever les défis de la société chinoise moderne*. Si les théologiens chinois continuent à négliger la traduction des ouvrages théologiques de fond en langage courant, l'avenir de l'Église apparaît bien sombre.

le « christianisme culturel », une force

Liu Xiaofeng écrit du point de vue d'un « chrétien culturel » (*wenhua jidutu*), celui d'un intellectuel qui s'adonne à l'étude du christianisme et de la théologie sans être nécessairement motivé par une foi personnelle. Nous savons que les « chrétiens culturels » sont des intellectuels qui sont entrés en contact avec la théologie chrétienne en raison de leur étude de la culture occidentale et de la religion. Ils ne témoignent de la foi chrétienne que dans un certain sens. Ils décident de rester en dehors des Églises (*jiaohui zhi wai*) qui, selon eux, ne possèdent pas de pouvoir théologique authentique, parce qu'elles sont, soit trop alignées sur la société officielle, État ou gouvernement, soit trop sectaires, comme chez les clandestins. Dans la plupart des cas, **ils ne sont pas baptisés et n'appartiennent à aucune Église.**

Leur influence sur la société chinoise cultivée paraît être beaucoup plus importante que celle des Églises instituées. Il est remarquable que l'intérêt des chrétiens culturels pour le christianisme n'a pas sa source

dans les activités missionnaires antérieures à 1949 et qu'il n'est pas le fruit du travail missionnaire des Églises chinoises après 1949. Il s'agit plutôt **d'un phénomène spontané** qui établit une relation entre la culture chinoise et le christianisme (comme religion) dans une perspective tout à fait nouvelle. On pourrait même parler d'une « auto-inculturation » du christianisme ! Les « chrétiens culturels » se donnent pour tâche privilégiée « *d'enrichir la culture chinoise d'une couleur chrétienne et de veiller à la diffusion de l'esprit chrétien dans les domaines de la culture, des arts et de l'éducation.* »

En République populaire de Chine, on peut trouver un grand nombre de livres et d'articles traitant du christianisme et de théologie dont le contenu vient confirmer l'idée que, en Chine, le christianisme s'est développé en « force culturelle », sans aucun effort de la part des Églises institutionnelles.

l'écart avec l'Église catholique

En République populaire de Chine, l'écart entre les publications des « chrétiens culturels » et celles de l'Église catholique est évident. Ces dernières sont représentées surtout par le mensuel « *Zhongguo tianzhujiao* » (L'Église catholique en Chine) publié à Beijing, le bulletin « *Tianzhujiao yanjiu ziliao huipian* » (La documentation catholique) publié à Shanghai, ainsi que par un petit nombre de livres édités par l'Église catholique elle-même. Cela est-il seulement dû aux contraintes politiques qui empêcheraient les Églises d'être plus actives en ce domaine ? Y a-t-il d'autres raisons et, si oui, peut-on les identifier ?

Lorsqu'on se livre à cette évaluation et à cette comparaison, on doit évidemment prendre en compte le développement historique de l'Église et la situation religieuse et politique actuelle de la société en Chine. En réalité, il ne s'agit pas de comparer les « chrétiens culturels » et l'Église catholique. Mais l'existence de ces « chrétiens culturels » mérite d'être prise au sérieux, même à l'intérieur de l'Église catholique en Chine.

les différents courants du « christianisme culturel »

Parmi ces intellectuels, on peut distinguer trois groupes qui peuvent souvent chevaucher :

- ceux qui entreprennent à titre personnel des travaux de recherche et de traduction, sans appartenir à un groupe ;
- ceux qui sont étroitement liés à des institutions ou groupes (officiels ou non), par exemple les académies des sciences sociales aux différents niveaux, les instituts académiques, les bureaux de publication de divers périodiques, etc..., et qui œuvrent dans le contexte de ces instituts ou groupes ;
- enfin un nombre respectable d'intellectuels, considérés comme « chrétiens culturels », et qui s'intéressent au christianisme et y réfléchissent pour des raisons autres qu'académiques.

Ce dernier groupe est le plus intéressant du fait de son intérêt positif pour le christianisme, la théologie et l'Église. Son existence remonte aux années 80.

et leurs publications

Liu Xiaofeng remarque : « *Au début des années 80, au temps des réformes et de la naissance d'activités nouvelles dans l'Église catholique, un certain nombre d'intellectuels du continent chinois se sont intéressés à la foi chrétienne personnelle qui s'exprimait dans les domaines de la littérature, de l'art, de la philosophie et des autres sciences sociales. On peut trouver de nombreuses publications, périodiques et livres, qui traitent du christianisme, de théologie ou encore de "philosophie chrétienne", soit d'une manière explicite ou à propos d'autres sujets et qui sont de haut niveau. C'est à ces publications que je tiens à me référer. Je voudrais les appeler "publications non ecclésiastiques" sur le christianisme et la théologie* ».

Ces publications viennent de cercles non ecclésiaux, de « chrétiens culturels » ou d'instituts académiques gouvernementaux. Elles sont tout simplement **ignorées**, ou ne sont pas prises au sérieux, **dans les milieux catholiques**, surtout dans les séminaires et les couvents. Les intellectuels non chrétiens étudiant en Europe les apprécient et les utilisent, alors que, en Chine, les étudiants en théologie sont peu informés de leur existence. Dans une certaine mesure, on pourrait en dire autant des publications

protestantes qui, en République populaire de Chine, sont à peine remarquées ou utilisées dans les milieux catholiques.

profit que pourraient en tirer les Églises

L'une de mes préoccupations est de faire connaître ces publications, de montrer qu'elles ne nuisent pas aux Églises et qu'elles devraient être beaucoup plus utilisées dans l'Église et dans la formation des séminaristes et des religieuses, en Chine continentale comme en Europe. L'Église catholique en Chine ne peut que bénéficier de l'usage de cette littérature.

« Certes, poursuit Liu Xiaofeng, le langage de la foi chrétienne chez les intellectuels est très différent du langage traditionnel de l'Église. Cela tient au caractère personnel de leur foi et à sa spécificité : une attention soutenue à la réflexion et à la culture... Du point de vue de sa forme historique et au long d'un processus culturel de modernisation, le langage de la foi se divise progressivement en plusieurs espèces : style ecclésiastique, style littéraire (au sens général), style académique. En Chine, le style ecclésiastique se heurte aux limites imposées par l'idéologie communiste et ne peut prononcer de parole publique sur la culture chinoise. Le style littéraire : poèmes, romans, essais, peinture, etc., est plutôt symbolique et jouit d'une liberté relativement plus grande que le style ecclésiastique. Le langage académique peut avoir un espace de liberté plus vaste que le style ecclésiastique. Les intellectuels chrétiens ne paraissent pas suivre le style ecclésiastique du langage chrétien ».

impact prévisible du « christianisme culturel »

En dépit de toutes ces différences, cette sorte de littérature est de grande importance pour la Chine et pourrait être aussi d'une importance plus grande pour les Églises, pourvu qu'elles l'utilisent comme il convient. Comment évoluera, à l'avenir, la relation entre christianisme culturel et Église ? Dans ce contexte, Liu Xiaofeng affirme : *« Si le 'christianisme culturel' peut vraiment s'imposer en Chine et, grâce à une méthodologie scientifique et réflexive, promouvoir l'avènement d'une théologie systématique et d'une philosophie chrétienne authentiques, il pourrait bien contribuer à forger la forme et le modèle futur de l'Église chrétienne de Chine tout entière... Les intellectuels chrétiens du continent chinois peuvent introduire la théologie chrétienne comme discipline humaniste dans les universités en Chine ».*

Faute de temps, il n'est pas possible de développer tous les aspects de ce que signifient l'existence de ces « chrétiens culturels » et de leurs œuvres, mais il convient d'attirer l'attention sur les quelques points qui suivent :

- les publications des « chrétiens culturels » sont *bien écrites et bien présentées* (beaucoup mieux que bien des publications des Églises) ; leurs travaux sont publiés par des maisons d'édition connues pour leur forte capacité de distribution ;
- écrites dans une perspective chrétienne, *elles recouvrent des questions de grand intérêt* pour la société chinoise aujourd'hui (modernisation, éthique et économie, moralité dans le travail, esthétique, quête de transcendance, vie humaine, etc.) ;
- elles sont *déterminantes pour le dialogue futur* entre l'Église et les intellectuels (la culture chinoise) ;
- elles pourraient aussi avoir leur *importance dans les études philosophiques préparatoires* aux études théologiques et jouer une sorte de rôle critique vis à vis de la littérature théologique publiée à l'intérieur des Églises.

la grâce de Dieu est à l'œuvre

« *La croissance actuelle du christianisme en Chine aussi bien que le phénomène des 'chrétiens culturels' montrent que la grâce de Dieu est aussi à l'œuvre en Chine* » (A. Sprenger). Saurons-nous coopérer avec cette grâce ? Religion, christianisme et questions théologiques sont, nous l'avons dit, largement discutés en Chine aujourd'hui et ont leur place au grand jour.

L'Académie des sciences sociales de Pékin comporte un Institut des religions mondiales (*Shijie zongjiao yanjiusuo*) avec un département spécial pour l'étude du christianisme. D'autres Instituts de recherche sur le christianisme existent à Shanghai, Hangzhou, Nanjing et Chengdu. Ce dernier s'est spécialisé dans la recherche sur la religion chrétienne parmi les minorités ethniques. L'université de Nankin a un Institut des sciences religieuses (*Nanjing Daxue zongjiao yanjiusuo*) spécialisé dans l'étude du christianisme en collaboration avec les professeurs du séminaire protestant de théologie de Nankin. Il en va de même de l'Institut des études religieuses de Shanghai qui publie surtout des études sur le christianisme. Il y a quelques jours, je recevais du doyen de la faculté de philosophie de Beida (université de Pékin)

une lettre qui m'annonçait avec joie la création à la faculté de philosophie d'un « Département d'études religieuses » avec une chaire du christianisme.

Tous ces instituts publient des livres et des périodiques. Si nous regardons de plus près le contenu de tout ce matériau, nous pouvons distinguer les domaines suivants :

- traductions de grands philosophes, théologiens et écrivains occidentaux ;
- documents généraux sur l'histoire de la mission et celle des religions ;
- documents historiques sur l'histoire du christianisme en Chine, dans telle ou telle province, parmi les minorités, etc. ;
- biographies de grands personnages de l'histoire de la mission et de l'Église ;
- matériau descriptif, introductions à l'histoire de la religion et de la théologie, études de questions théologiques particulières, etc... ;
- articles centrés sur certains sujets, qui pourraient bien être reconnus comme « contributions théologiques » (beaucoup sont des traductions).

Tout en demeurant prudent, on peut affirmer que les « chrétiens culturels » peuvent, en un certain sens, servir de modèles et *nous suggérer dans quelle direction s'orientera peut-être (ou s'oriente déjà ?) la théologie en Chine*, tant au niveau de la recherche historique que d'une réflexion systématique. Quant à leur impact social, ces publications sont beaucoup plus significatives en République populaire que les publications théologiques de Taiwan ou de Hongkong qui sont spécialisées dans l'étude de la théologie dogmatique, de la liturgie, du droit canon de l'Église catholique.

En tant que chrétiens, si nous voulons accompagner l'Église en Chine, il nous faut **entrer en dialogue** et communiquer avec ceux qui s'intéressent sérieusement au christianisme et à la théologie, même si leurs motivations sont différentes.

Roman Malek

*Supplément Églises d'Asie N° 209, Nov. 1995
Dossiers et documents N° 9/95*

FORMATION DES RELIGIEUSES ET DES LAÏCS

par Maria Goretti Lau

Membre de la Congrégation du Précieux Sang, la Sœur Maria Goretti Lau, auteur d'une thèse sur les relations entre le Vatican et la Chine, enseigne aux universités de Macao et de Hongkong.

Ma contribution comportera trois parties :

- la vie religieuse et la formation des jeunes sœurs en Chine
- la formation des dirigeants laïcs
- les implications théologiques et les défis de la situation présente de l'Église en Chine.

VIE RELIGIEUSE ET FORMATION DES SŒURS

Je suis convaincue que le renouveau de la vie religieuse dans l'Église « officielle » ou dans l'Église « clandestine » est une occasion de réflexion pour l'Église universelle. A la lumière de l'enseignement de Vatican II sur la vie religieuse, j'essaierai de regarder de plus près le développement récent de la vie religieuse en Chine et ce qu'il peut nous apporter.

limites des informations données

Avant de mentionner quelques exemples concrets du renouveau de la vie religieuse, je voudrais vous mettre en garde. La Chine est un pays très vaste et de grandes différences existent d'un lieu à un autre. Il nous est quelquefois très difficile de juger de l'objectivité de l'évaluation des divers documents et témoignages que nous rassemblons. Dans l'obligation de me fier aux informations reçues et à ma propre expérience, je me limiterai à quelques lieux qui m'ont été plus accessibles. Je possède peu d'informations de première main sur ce qui se passe dans les communautés religieuses de « clandestines ».

les communautés religieuses officiellement reconnues

En 1948, les statistiques montrent qu'il y avait environ sept mille religieuses en Chine dont les deux tiers étaient chinoises. Dans les années 1950, les couvents furent fermés et les religieuses dispersées. Les religieuses étrangères quittèrent la Chine ou furent expulsées. Quelques sœurs chinoises s'exilèrent, elles aussi, mais la majorité resta en Chine. La plupart d'entre elles furent arrêtées et emprisonnées durant la Révolution culturelle et beaucoup furent envoyées dans des camps de rééducation. Quelques-unes, soumises à toutes sortes de pressions, quittèrent la vie religieuse et se marièrent.

En 1979, le gouvernement chinois se lança dans une politique plus libérale. Sous la direction de Deng Xiaoping, l'accent fut mis davantage sur les priorités économiques que politiques. Sans nier le besoin de promouvoir la dignité nationale, Deng et son gouvernement mirent l'accent sur la croissance du niveau de vie de la population. Sous la direction de Deng, le gouvernement chinois inaugura la politique des « Quatre modernisations ». *Il ouvrit les portes de la Chine au monde extérieur* et invita les étrangers à investir et à faire des échanges. Les religions bénéficièrent alors d'une plus grande tolérance. Des églises et des séminaires furent réouverts les uns après les autres ainsi que des couvents de religieuses dans les villes.

Selon des rapports récents, plusieurs centaines de couvents de taille variable seraient ouverts, officiellement ou non, dans le pays. Plus de quarante d'entre eux ont aujourd'hui la permission de recruter de nouvelles candidates et de les former. La Chine connaît aujourd'hui *une augmentation extraordinaire du nombre des vocations de religieuses.*

religieuses au travail

La situation économique de ces couvents diffère grandement d'un endroit à l'autre. Quelques-uns s'en tirent plutôt bien, d'autres sont très pauvres. Dans quelques-uns, les jeunes sœurs doivent travailler à l'extérieur pour subvenir aux besoins financiers de leurs communautés respectives.

Quelques-unes travaillent dans des usines, d'autres dans des centres de soins pour enfants ou des cliniques. A Xianxian dans le Hebei, et à Guiyang, les sœurs se sont plutôt engagées dans le domaine médical. A Xian et à Wuhan, les sœurs gèrent leurs propres cliniques et se

mettent au service des malades du voisinage. Presque partout, elles collaborent avec les évêques et les prêtres dans le ministère pastoral. Elles visitent les paroissiens et enseignent le catéchisme. Quelquefois, elles accompagnent les prêtres pour la visite des malades et des personnes âgées dans les villages les plus reculés.

A Shanghai, quelques religieuses ont des responsabilités importantes dans le diocèse. C'est ainsi que l'une d'entre elles dirige l'imprimerie Qibao. D'autres sont comptables ou secrétaires des évêques de divers diocèses.

problèmes de formation

Plus d'une centaine de sœurs se forment comme infirmières dans le département de médecine de l'université Tongji de Wuhan. Dans certains diocèses, des sœurs se préparent à être institutrices ou enseignantes du secondaire. A Xian, une sœur, aujourd'hui quadragénaire, est architecte et travaille dans un institut gouvernemental de la province du Shaanxi.

En ce qui concerne la formation spirituelle et religieuse, la situation est plus compliquée. Par suite du manque de religieuses expérimentées dans ce domaine et de l'absence d'instruments, *beaucoup de couvents n'ont pas le moyen d'élaborer un programme complet de formation.* Les livres récents traitant des trois vœux et du renouveau de la vie religieuse après Vatican II manquent cruellement. Autant que je le sache, beaucoup de communautés religieuses de Taiwan, Macao, Hongkong, Amérique du Nord et Europe ont commencé à apporter leur aide, mais c'est insuffisant. La formation des formateurs est devenue la tâche la plus urgente de beaucoup de couvents.

Les couvents de religieuses appartenant à l'Église « officielle » mettent certaines conditions à l'acceptation des jeunes candidates. Elles doivent être catholiques, célibataires et avoir plus de dix-huit ans. De bon caractère et en bonne santé, elles doivent avoir l'autorisation de leurs parents et du curé de leur paroisse. *A l'heure qu'il est, il n'y a pas de communauté religieuse qui soit affiliée officiellement à une congrégation internationale.* Elles sont toutes sous la juridiction directe des évêques locaux. Toutes les communautés nouvellement établies ou « réouvertes » se développent comme congrégations religieuses diocésaines actives. Il n'y a pas de communautés de contemplatives.

les vocations dans les communautés religieuses « clandestines »

Il est très difficile de savoir exactement où en est la formation des sœurs dans l'Église « clandestine ». Selon les informations très limitées que je possède, il ne fait aucun doute que ces religieuses restent fidèles à leurs vœux. La durée du postulat et du noviciat est très flexible. La formation s'inspire habituellement du modèle « maître-disciple ». Les religieuses de « l'Église clandestine » se fient au souvenir de leur expérience passée de la vie religieuse pour former les novices. Ce mode de formation, très individualiste, fonctionne bien pour faire grandir la foi des futures religieuses mais semble très déficient en ce qui concerne la dimension communautaire et ecclésiale de la vie religieuse. *Le niveau d'instruction relativement bas de ces jeunes religieuses d'origine rurale fait de leur formation tant professionnelle que religieuse une tâche très ardue.*

Bien plus, le gouvernement chinois ne facilite pas la tâche. Il rejette comme illégale toute activité religieuse non enregistrée au département gouvernemental approprié. Il est interdit de se rassembler, y compris pour la formation. Dans de telles circonstances, il est presque impossible d'avoir un programme précis et ouvert. Malgré tout, *le désir de ces religieuses « clandestines » de vivre leur consécration dans le silence et le secret ne fait aucun doute.*

Les divisions internes de l'Église affectent profondément la formation des jeunes générations. Il y a des exemples de jeunes gens et de jeunes filles qui ont renoncé à poursuivre leur formation à la vie religieuse en raison de ces divisions douloureuses. La réconciliation est devenue une tâche majeure.

LA FORMATION DES DIRIGEANTS LAÏCS

Dans l'Église de Chine, contrairement à ce qui se passe pour la formation des religieuses et des séminaristes, *il ne semble pas y avoir de programme précis de formation pour les dirigeants laïcs.*

Plusieurs diocèses envoient certains laïcs à l'étranger pour des études théologiques, pastorales ou linguistiques car très peu de centres ou d'organisations ont été créés en Chine même. L'Association des intellectuels de Shanghai est l'une des rares organisations chinoises qui

rassemble des membres chrétiens de professions libérales. En plus de leurs réunions régulières, des conférences sur le renouveau spirituel ou d'autres sujets leur sont données de façon sporadique par des enseignants venant de l'étranger ou enseignant au séminaire de Sheshan.

Quelques dirigeants laïcs œuvrent dans les structures ecclésiastiques où ils sont chargés d'importantes responsabilités. N'étant pas formés de manière systématique au renouveau spirituel ou pastoral, *leur service n'est motivé que par l'enthousiasme personnel et le sens profond de l'engagement.*

A cause du manque de prêtres, beaucoup de dirigeants catholiques laïcs, hommes et femmes, jouent un rôle important dans le développement des paroisses, particulièrement de celles qui se trouvent dans les régions les plus pauvres. Les parents enseignent le catéchisme à leurs enfants à la maison. Les dirigeants prennent l'initiative d'organiser des classes de catéchisme pour enfants et adultes dans quelques villages. Ils consacrent aussi leur temps à l'organisation de réunions de prière, à la visite des malades, à la reconstruction des églises et à d'autres tâches pastorales. Dans quelques petits et grands séminaires, dans certains couvents de religieuses, on trouve des enseignants catholiques retraités qui enseignent la littérature classique chinoise ou l'anglais.

Bref, à l'heure actuelle, *l'engagement des laïcs est dans la plupart des cas spontané et provient d'un sens profond de l'engagement baptismal.* La formation des dirigeants laïcs est une tâche importante pour l'avenir.

RÉFLEXION THÉOLOGIQUE

Quel est donc le message que nous adresse la vie religieuse de nos sœurs en Chine ? Je voudrais mentionner deux points qui méritent une attention spéciale : la qualité de l'engagement religieux et le pluralisme de ses formes de vie.

la qualité de la vie religieuse

Tout le monde est d'accord pour dire que les communautés religieuses féminines sont pleines d'espérance. L'authenticité de leur foi et la simplicité de leur vie nous édifient. C'est *le résultat d'une purification apportée par la persécution.* Ces deux qualités n'apparaissent pas si

clairement dans la médiocrité de ce qu'on appelle les sociétés d'abondance, Hongkong y compris. Dans un monde dominé par la puissance technique, la vie religieuse court le risque de se fier davantage au savoir et à la technique qu'à la toute puissance de Dieu.

L'Église en Chine donne *un témoignage puissant par sa faiblesse même*. Limitée de tous côtés par toutes sortes de restrictions, elle témoigne de manière éloquente de la présence de Dieu et de son royaume. Dieu se révèle plus directement quand l'Église est sans pouvoir et silencieuse.

le pluralisme des formes de vie religieuse

A l'heure actuelle, la société et le gouvernement chinois tolèrent l'existence de communautés religieuses dans la mesure où elles sont activement engagées dans un travail socialement productif. La religion n'est plus définie comme « *l'opium du peuple* », obstacle au progrès social, mais au contraire, comme une aide importante à la promotion du développement national.

Même si l'on considère ce changement de vision comme positif, je ne pense pas que la présence de congrégations religieuses actives puisse à elle seule suffire à secouer les bases d'un socialisme athée, entièrement clos sur lui-même. Il est aussi nécessaire de redonner naissance à des ordres purement contemplatifs. *N'ayant pas de valeur socialement productive, leur existence même soulève des questions fondamentales pour la société athée et matérialiste*. Une personne ne vit pas seulement de pain ou de travail, elle ne se réduit pas non plus au fait d'être un instrument dans le système collectif de production. Elle n'est pas une pièce dans une machine et sa fonction ne détermine ni sa valeur ni sa dignité.

La vie religieuse est essentiellement multiforme. Ne développer qu'une seule de ses formes revient à affaiblir le charisme des autres. Vatican II rappelle à bon escient : « *La vie religieuse est une vie qui accomplit les conseils de l'Évangile. Elle a toujours été multiforme depuis les premiers jours du christianisme, chaque communauté manifestant le Christ à sa manière propre* ». Les ordres contemplatifs révèlent particulièrement « *le Christ priant sur la montagne alors que les congrégations actives, chacune à sa manière et par son travail propre, manifestent le Christ au milieu des foules* ». Les ordres actifs, dans leur variété, manifestent les multiples facettes du mystère du Christ dans la vie de l'Église.

Des couvents ont été rouverts et établis en Chine et pourtant il faudra encore du temps pour mettre en œuvre la pleine richesse et la variété de la vie religieuse telle qu'elle est décrite dans le document de Vatican II.

En dépit des restrictions toujours imposées à la vie religieuse en Chine, le gouvernement se montre déterminé à poursuivre sa politique d'ouverture vers le monde extérieur. Séminaires et couvents ouvrent à nouveau. On reconstruit des églises plus nombreuses que par le passé. Puisse Dieu accorder à l'Église qui est en Chine la force et la sagesse de continuer sa mission au milieu de toutes les difficultés présentes et à venir.

Maria Goretti Lau

*Supplément Églises d'Asie N° 209, Nov. 1995
Dossiers et documents N° 9/95*

**CROIRE
AUJOURD'HUI**

Collection
n° 18 Supplément

L'éternité au féminin
La femme dans les religions

Pendant très longtemps, la femme a été considérée comme un être mineur, voire irresponsable aux yeux de la loi civile. Qu'en est-il dans les principales religions : le judaïsme, l'orthodoxie, le catholicisme, le protestantisme, l'islam et le bouddhisme ? Quel regard ont-elles porté sur la femme ? Quelles transformations se sont opérées ?

Le n° (200 p.) : 58 F - Etr. : 64 F
CROIRE Aujourd'hui,

En vente dans les grandes librairies
14, rue d'Assas – 75006 Paris – Tél. : 44 39 48 48

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Redemption and Dialogue

Reading *Redemptoris Missio and Dialogue and Proclamation*

par William Borrows

L'encyclique de Jean-Paul II sur la mission est un document de pointe qui provoque et qui va provoquer des réactions positives et négatives. Borrows nous livre dans ce volume les textes de l'encyclique *Redemptoris Missio* (1991) et le document important publié peu après par le Conseil Pontifical pour le Dialogue inter-religieux et la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, *Dialogue et Proclamation* (1991). Chaque texte est suivi d'un commentaire et, dans la troisième et dernière partie du livre, on laisse parler neuf experts venant de partout : théologiens de toutes confessions, originaires des pays du sud et du nord, anthropologues, historiens des religions, etc.

La lecture des textes avec les commentaires met le lecteur en contact avec la pensée actuelle du magistère romain sur la mission, un magistère profondément troublé par la perte du goût de la mission parmi les chrétiens catholiques. La préoccupation des deux documents est de souligner l'intégralité de la mission évangélisante de l'Eglise, comprise d'abord comme proclamation et ensuite comme lieu de dialogue. Tandis que *Redemptoris Missio* privilégie « sans ambiguïté » la proclamation et la dimension ecclésiale de la mission, *Dialogue et Proclamation* est moins combatif ; il essaie d'équilibrer les deux, dialogue et proclamation, tout en soulignant la nécessité de la proclamation comme terme normal de l'évangélisation.

Les commentaires qui suivent la présentation des textes facilitent la compréhension de la genèse des documents. Ce sont des commentaires amicaux, favorables au magistère mais aussi critiques. Les deux commentateurs (Zago et Dupuis) semblent avoir participé à la préparation de ces documents ou ont accès aux documents antérieurs (documents de travail). D'après leurs commentaires, les deux documents pris ensemble marquent un pas en avant, une évolution heureuse de la position

officielle de l'Eglise catholique sur la théologie de la mission depuis Vatican II. C'est la première fois qu'on nous parle de dialogue comme partie intégrante de la mission évangélisatrice de l'Eglise. Mais ce sont aussi des documents qui témoignent d'une certaine tension nécessaire dans la conception de la mission de l'Eglise, malgré la prétention de *Redemptoris Missio* d'enlever toute ambiguïté. L'Eglise est toujours en marche.

Aux experts de se questionner sur la valeur missionnaire de type du dialogue présenté dans ces documents du magistère, dialogue qui, tout seul, manque d'être doté de plein caractère missionnaire, qui représente plutôt une mission inachevée. On se pose même la question du sérieux de l'encyclique *Redemptoris Missio*, document du magistère qui a comme cible les développements théologiques en Asie. Si le dialogue se veut une conversation entre partenaires égaux, un exercice à pied d'égalité, d'où vient cette prétention de l'Eglise catholique de juger les autres, d'être la voie de salut où les autres religions trouvent leur achèvement ? Une Eglise qui possède la plénitude de la révélation et la plénitude des moyens de salut a-t-elle quelque chose à apprendre de l'Asie où la mission a connu son plus grand échec, ou de l'Afrique en pleine croissance ? Le dialogue prôné par *Redemptoris Missio* et aussi par *Dialogue et Proclamation* n'est que le dialogue du puissant occidental face aux faibles du sud. Soyons sérieux ! C'est l'avis de la plupart des auteurs que l'ecclésiocentrisme et « l'occidentalisme » restent encore de grands obstacles sur la voie du vrai dialogue, de l'expérience vraie de la mission. Il faut penser au Royaume, à l'Esprit qui agit dans le monde et dans les autres religions qui sont des voies de salut. Le christianisme devient unique seulement en incluant les autres.

Mais il y a des critiques encore plus acerbes. Certains ne trouvent rien de nouveau dans les documents ; les idées émises sont démodées ou dépassées ; le Vatican n'a même pas la courtoisie de reconnaître les ouvrages antérieurs parus sur la proclamation et le dialogue, surtout ceux des protestants. Il est vrai que les documents sont une affaire de la famille restreinte (in-house affair), mais si on prétend donner un programme de la mission universelle, l'approche œcuménique peut être très utile. Un théologien évangélique accuse nos documents d'être vagues et abstraits et d'avoir perdu de vue l'énormité du péché

dans le monde. *Redemptoris Missio* doit apprendre quelque chose de l'accent mis sur le péché dans les Églises évangéliques, Églises qui s'intéressent peu au dialogue.

Finalement, au lieu de nous donner le programme de la mission, nos deux documents nous montrent plutôt la voie vers l'avenir de la mission. Il faut penser l'avenir comme étant dans la main du Dieu du Royaume : un avenir incertain, hors du contrôle humain, un avenir à construire mais qui demande la conversion vraie du missionnaire, de l'Église et de son magistère, des religions, des sociétés, des personnes. Écouter l'Asie, écouter l'Afrique, écouter les laïcs et les non-ordonnés qui participent pleinement à la mission de l'Église. La mission doit se défaire du modèle de la « conquête » pour s'habiller en dialogue, en service et en inculturation. Dans la mission de l'avenir, le fonctionnement de l'Esprit domine et une Église des faibles émerge au service du Royaume.

E.E. Uzukwu

Maryknoll, Orbis, 1994, 244 p.

Les racines de la liberté

par Jean Debruyne

« La vérité du Christ ne peut s'adresser qu'à des libertés ». C'est une constatation fondamentale de Vatican II. Jean Debruyne, prêtre de la Mission de France, par petites touches tirées de son expérience, veut nous conduire à la découverte de cette liberté sans laquelle nous ne pouvons recevoir ni le message de l'Évangile ni, surtout, la personne même du Christ.

Racine de la liberté ? N'est-ce pas « la responsabilité qui rend libre » ? (p. 69). La responsabilité n'existe que dans une société où les rapports entre les personnes retrouvent toute leur place.

Retrouver son rapport aux autres, son rapport à ses racines, à l'amour vrai dans un engagement affectif « dans la reconnaissance des différences » (p. 43) et dans « l'amour qui a la capacité de toujours redécouvrir l'autre » (p. 53). Retrouver son rapport à la mort, « notre fragilité qui nous rend humains » (p. 78) et donne sens à notre vie.

L'ouvrage, d'une lecture agréable, se termine par un petit chapitre sur « Le visage de l'Église d'aujourd'hui ». Saurons-nous lire les signes des temps ? Répondre à l'attente spirituelle du monde qui nous entoure sans donner de recettes ? Ne pas dire le comment mais le « pour quoi » des choses ?

Merci à Jean Debruyne de nous dire ce rapport des êtres entre eux à travers parfois la souffrance d'une incompréhension qui est aussi relation en nous permettant de nous mettre en face, elle nous dit notre liberté.

Maurice Rambourg

Le Cerf 130 p.

Mets de l'ordre dans ta vie

par le Cardinal Carlo Maria Martini

Cette retraite du Cardinal Martini, prêchée en mars 1992 à ses confrères évêques de la région lombarde et aux accompagnateurs de jeunes prêtres, est différente de celles déjà publiées. Nous sommes habitués à trouver dans les retraites du Cardinal Martini des propositions de méditations sur les évangiles ou des figures bibliques (Pierre, Paul, Abraham, Moïse, Samuel, David, Job, Jacob...). A l'occasion de la célébration du cinquantième centenaire de la naissance d'Ignace de Loyola et des 450 ans de la fondation de la Compagnie de Jésus, le Cardinal Martini a été sollicité pour donner les Exercices selon le texte même du livret de saint Ignace.

« Exercices spirituels pour se vaincre soi-même et ordonner sa vie » (Ex. Sp. n° 21), c'est ainsi que saint Ignace intitule le livret des Exercices. De là le titre donné à ces méditations : « Mets de l'ordre dans ta vie ». Ces méditations sur le texte des « Exercices » se composent souvent d'une brève et simple analyse du texte lui-même, en faisant référence, le cas échéant, à la vie de saint Ignace dans son Autobiographie, suivie d'une réflexion sur le « fruit » que nous voulons obtenir et quelques indications pour une relecture biblique et pastorale. Cette retraite s'adresse à tous ceux et celles qui se posent la question fondamentale du sens de la vie. Ils trouveront là une aide précieuse, grâce aux entretiens solides et clairs de l'auteur.

Le chemin pour connaître et suivre la volonté de Dieu, c'est Jésus-Christ. « Je suis le chemin, la vérité et la vie ». La contemplation de Jésus dans l'Évangile est donc indispensable pour le chrétien. Pour porter tous les fruits escomptés et nous mettre réellement à la suite de Jésus, cette contemplation a besoin d'une méthode éprouvée, sinon elle risquerait de rester un moment de « dévotion » passagère. L'expérience des « Exercices » de saint Ignace nous l'offre.

Hubert Huybrechts

Le Cerf, 1996, 129 p.

In Pursuit of the Kingdom. Writings 1968-1988

par Pedro Casaldaliga

Dom Pedro Casaldaliga, évêque de São Félix do Araguaia au Brésil, est très connu dans le milieu ecclésial de l'Amérique Latine. Son prophétisme et son expression poétique attirent l'attention. Le livre que nous présentons a été édité d'abord en 1988 à l'occasion de ses 60 ans. Orbis Books avait recueilli les textes de Casaldaliga tout au long de ses vingt années de service dans le diocèse et les a édités pour un public de langue anglaise en présentant ce personnage à un cercle plus large de lecteurs.

Les thèmes centraux du livre - et du ministère de Casaldaliga dans l'Eglise - tournent autour du Règne, d'où le titre. Mais l'expression de ce thème est très variée comme le montrent les chapitres du livre. Une *brève biographie* est suivie de textes sur *la relation de la foi avec la politique* : la nécessité de prendre position dans l'actualité. Cette importance de la prise en compte du niveau politique également tire son fondement de la situation des pauvres : les indigènes, les migrants et les paysans sans terre. On trouve aussi dans cette section des extraits de deux messes que Casaldaliga a écrites : la Messe de la Terre sans Maux (sur la base d'un mythe très répandu chez les peuples Guarani) et la Messe des Cabanes (à partir de la tradition et de la libération des Noirs). Cependant, les pauvres de tout le continent aspirent à une *Grande Patrie* qui sera la terre de la justice, de la fraternité et de la paix.

Le chapitre intitulé : *Être Église comme peuple de Dieu* présente des textes sur le projet pastoral de São Félix, sur la vie religieuse et la mission. Il contient aussi des réflexions sur le rapport de la hiérarchie et du peuple dans l'Église, et particulièrement sur la relation de l'Église avec le Vatican. Pour la première fois, on publie une lettre très claire de Casaldaliga à Jean-Paul II, son « frère en Jésus-Christ et pasteur de notre Église », avant la visite ad limina qu'il n'avait pas faite en 17 années de ministère épiscopal. Dans cette lettre il en donne les raisons et expose ses questions par rapport à un certain modèle d'Église qui ne satisfait pas tout le monde.

Au long de tous ces textes, le lecteur perçoit un thème très cher à Dom Pedro, celui de *la spiritualité* de la libération. Il s'agit de la cohérence de la vie devant Dieu et en faveur des frères. Dans ce sens, des textes sont présentés sur la manière de prier, la vision de la spiritualité à partir de l'Amérique Latine, l'amour et la solidarité, jusqu'au martyr finalement qui existe sous tant de formes en Amérique Latine de nos jours. A travers quelques grandes figures, comme Mgr Romero (l'archevêque martyr de San Salvador), il touche à d'autres modèles de la foi, comme Marie, et présente enfin sa vision de *Jésus, le Seigneur et frère*.

Le dernier chapitre du livre présente sa *relation personnelle de la visite ad limina* et les problèmes qui ont surgi par la suite avec le Vatican, l'appui des évêques du Brésil, le problème d'une Église qui a besoin d'une nouvelle spiritualité qui commence à se déceler dans sa vie.

Cristian Tauchner

New York, Orbis Books, 1990, 254 p.

Les saisons de la vie

par le Cardinal Godfried Danneels

Depuis bientôt quinze ans, le Cardinal Godfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, adresse aux chrétiens de son diocèse des « lettres pastorales » à l'occasion de Noël et de Pâques. Dans chacune de ses lettres, éditées sous forme de brochure, il aborde les réalités de la vie qui interpellent

les femmes et les hommes croyants d'aujourd'hui : le chemin du vrai bonheur, la famille, l'enfant, l'accueil de l'autre, la fragilité de l'homme et la mort.

Chaque fois, le Cardinal donne une « parole de vie » (c'est le titre de la collection de ses lettres pastorales), une parole qui éclaire, qui stimule, qui aide à vivre plus pleinement notre vie de femme et d'homme croyant aujourd'hui.

Le Cardinal Danneels a l'art de s'adresser au cœur de l'être humain. Ses propos sont pleins d'humanité et de compréhension, de clairvoyance et de sagesse. Ce sont les paroles d'un homme de foi. Une parole qui soutient et encourage les pèlerins que nous sommes sur le chemin de leur vie : bonne nouvelle pour les femmes et les hommes d'aujourd'hui.

Les éditions Cerf/Racines ont rassemblé sept de ces lettres pastorales sous le titre « les Saisons de la Vie ». En effet, ces lettres parlent des étapes et des saisons de la vie humaine avec leurs interrogations, leurs défis et leurs espoirs. Lettres qui nous parlent de l'enfant, de la famille, de la jeunesse, de l'accueil de l'autre, de l'espérance vraie et des fausses attentes, de la quête du vrai bonheur, de la vulnérabilité de l'être humain et de son ultime passage.

Pour chacune des « saisons de la vie » le Cardinal Danneels nous livre, en une trentaine de pages, une méditation profonde, simple et claire, une parole de vie, une bonne nouvelle. La publication de ce choix de lettres pastorales du Cardinal Danneels, destinées à l'origine aux chrétiens de son diocèse, est une initiative heureuse qui permet d'offrir à un public plus large ces « paroles de vie ».

Hubert Hubrecht

Cerf/Éditions Racine, 1995, 237 p.

Veilleurs sur la ville

par Pierre-Marie Delfieux

Pierre-Marie Delfieux a fondé en 1975, avec l'accord du Cardinal Marty, les Fraternités Monastiques de Jérusalem. A la fin du présent volume (pp. 223-226) nous trouvons un

bref aperçu de ce que sont, aujourd'hui, les Fraternités Monastiques et Laïques de Jérusalem.

Le livre qui nous est proposé (c'est sa 5^e édition) ne traite ni des règles ni des Constitutions des Fraternités. Il est plus que cela. S'il s'adresse en premier lieu aux membres des Fraternités, il leur rappelle que, moine ou moniale, le premier appel, la première vocation vient du baptême.

Le grand intérêt de ce livre, en dehors du fait qu'il soit en parfaite harmonie avec l'Écriture et la Parole de Dieu, c'est qu'il ne dit pas ce que l'on doit faire, mais ce que l'on doit être. « Deviens ce que tu es », c'est le premier appel que tout baptisé reçoit de par son baptême même. Chaque appel du Seigneur renouvelle cette invitation.

L'ouvrage est bien, avant tout, un « livre de Vie ». Et si vivre et aimer sont une seule et même chose, tout part et aboutit à l'Amour qui est le nom même de Dieu.

Le livre, qui s'adresse à chacun - il est écrit à la 2^e personne du singulier - comporte trois parties :

Fraternités - Vivre la relation avec Dieu et les autres suppose que l'on aime, que l'on prie, travaille, fasse silence et accueille.

Monastiques - Si chaque chrétien est appelé à vivre la chasteté, la pauvreté et l'obéissance selon sa vocation propre, moines et moniales doivent être des lumières pour éclairer ces routes de tout le monde qui conduisent à l'union, à la communion.

De Jérusalem - Vivre dans la ville, construction de l'homme, afin qu'elle devienne aussi construction de Dieu. Vivre au cœur des villes, au cœur du monde en Église, elle qui « signifie la présence du Christ et nous en transmet la Vie ». Vivant déjà dans cette Jérusalem, celle des hommes, lieu de rencontre de Dieu avec l'homme et celle qui vient d'en haut, lieu de rencontre des hommes avec Dieu.

Et tout s'épanouit dans la joie des Béatitudes, « celle qui naît de l'effort, de l'épreuve, de la souffrance, tout comme l'allégresse de Pâques a jailli de la croix » (p. 218).

Le livre n'est pas sans rappeler « la Poustinia ». Il y ajoute toute la dimension communautaire d'une fraternité qui se veut être « veilleur dans la ville ».

Maurice Rambourg

Le Cerf, 226 p.

Ecotheology, Voices from South and North

par David G. Hallman

La lutte contre la pollution et pour la protection de l'environnement a pris une allure particulière en 1992 pendant le « Earth Summit » de Rio de Janeiro, Brésil. La persistance de la France et de la Chine à continuer les essais nucléaires ignore le grand danger que court l'univers tout entier à survivre. Les compagnies minières et l'agro-business contrôlés par la logique de plus grand bénéfice polluent l'environnement, exploitent les ressources non renouvelables de la planète et chassent les indigènes de leur habitat. Les pauvres sont particulièrement touchés par cette attaque barbare de notre planète. Ils sont aussi concernés que les nantis par le débat actuel sur l'écologie. Mais les pays occidentaux qui dominent le monde actuel de leur rationalité technique méritent évidemment plus de reproches que les pays pauvres du sud. Aucune comparaison entre 200 ou 300 indiens qui consomment moins de ressources de la terre, et un seul américain. Plus on consomme, plus on pollue la terre, la logique est inexorable.

Ce livre, publié à la fois par les éditions Orbis et le Conseil Oecuménique des Églises, se veut une réponse ou plutôt un soutien théologique aux souhaits de Rio de travailler un environnement plus sain.

Le livre, d'une vingtaine de contributions, se divise en cinq parties : étude biblique, étude théologique, voix de la théologie féministe, contribution de peuples indigènes, et enfin implications éthiques de la question écologique.

Le discours sur l'écologie ne doit pas nous laisser indifférents. Nous sommes partie intégrante de cette planète. A partir de textes bibliques, on nous montre comment faire la relecture de péripécopes qui parlent de la création, des désastres naturels, de la destruction de l'homme et la création de la violence. Dans ces études, un grand effort, parfois trop grand, est fait pour interpréter le texte choisi en fonction de la vision voulue de changer notre manière d'agir pour protéger l'environnement.

La question écologique n'est plus neutre par rapport à la théologie. Mais le système rationaliste qui domine le discours philosophique et théologique en occident chrétien doit être

retravaillé pour faire sortir les outils adéquats d'une nouvelle théologie qui prône l'intégralité de la création. Il est de plus en plus irrecevable de propager une culture dominée par la technologie occidentale et de croire que la planète va survivre. Une culture plus humaine, plus relationnelle va émerger, prônant l'interdépendance de l'homme avec la nature, des sociétés indigènes avec la société moderne. Il faut tout un déplacement épistémologique pour le réaliser. Le Conseil Oecuménique des Églises a déjà posé des jalons pour l'éclosion d'une telle théologie pendant la conférence de Séoul en 1990 sur le thème Justice, Paix et Intégrité de la Création. Le modèle préféré est celui de la théologie de la libération : la justice sociale est liée à la justice écologique. Séoul appelle à une alliance qui doit engager à la fois la société, les races, les cultures et la nature.

Ce nouveau mouvement théologique a des implications éthiques. Les compagnies multinationales et les besoins ou plutôt l'avidité des pays nantis qui menacent toute la planète de l'extinction, la paupérisation des pays faibles et des faibles dans toutes les sociétés, les programmes nucléaires désastreux appellent à un nouvel agir chrétien qui fait de l'homme le ministre de la création : on préfère un pouvoir agissant pour le bien de tous qu'un pouvoir individualiste et dominateur. La nouvelle théologie et la nouvelle éthique appellent une spiritualité nouvelle intégrant la création tout entière dans la prière et la contemplation de Dieu. Ecotheology est une contribution importante au début de cette nouvelle rationalité d'un monde nouveau et d'une planète nouvelle.

Ezukwu E.

Orbis, Maryknoll, N. Y. 1994, 316 p.

« N'oublions pas Vatican II »

par Gustave Martelet

Le Père Martelet, il y a 30 ans, nous a donné dans la même collection « Foi Vivante », « Les idées maîtresses de Vatican II ». Dans le présent volume de 130 pages, il les reprend en les « présentant d'une façon qui réponde aux exigences de notre époque ». Il s'agit de

conférences proposées aux élèves des grandes écoles.

Clarté et précision sont les caractéristiques de ces 12 courts chapitres (de 5 à 10 pages) qui, tous, se terminent par une invitation « à aller plus loin » à l'aide d'un petit questionnaire, pour un travail de réflexion personnelle ou communautaire.

Le chapitre 12, traitant de la liberté religieuse et de l'absolue conséquence de la dignité de la personne humaine, clôt l'ouvrage. La vérité du Christ... s'adresse et ne peut s'adresser qu'à notre liberté.

« L'Église peut, dès lors, se présenter comme le sacrement ou le signe de Celui qui, élevé de terre, attire à Lui tous les hommes par la séduction de sa vérité et la beauté de son amour » (p. 128).

Le Cerf 130 p.

Répondre à l'appel du Christ

La vie spirituelle à l'école des Pères du désert

par Jean Cassien

Jean Cassien est né vers 365. Il est d'abord moine en Égypte, puis en Provence où il fonde l'abbaye Saint-Victor à Marseille en 415. A la demande des évêques de Provence, il met par écrit son expérience de la vie monastique. Sous le titre « *Répondre à l'appel du Christ* », Sr Agnès Egron, moniale bénédictine, a rassemblé un choix de textes de Cassien.

La réflexion de Cassien sur les aspects importants de la vie spirituelle reste une source d'inspiration pour le chrétien d'aujourd'hui qui veut « suivre » le Christ après avoir entendu son appel. La préface de ce livre esquisse en quelques pages la convergence des influences religieuses et chrétiennes qui ont donné naissance à la vie monastique des Pères du désert. La postface trace l'évolution du monachisme jusqu'à nos jours.

Malgré les siècles qui nous séparent de Jean Cassien et des pères du désert, leur expérience de la vie spirituelle reste pour nous une lumière sur notre route.

Hubert Huybrechts

Le Cerf, Foi vivante 1996, 223 p.

Côte-d'Ivoire : les premières tentatives d'évangélisation, 1637-1852

par Pierre Trichet

Voici une nouvelle pièce versée au dossier de l'histoire de l'évangélisation en Côte-d'Ivoire. Le numéro 139 de *Spiritus* s'est déjà fait l'écho d'un premier tome de cette histoire portant sur la période 1895-1914. Avec cette nouvelle parution, nous remontons le temps. Elle traite de la « préhistoire » de l'évangélisation du pays, comme le dit Mgr Paul Dacoury-Tabley (Grand Bassam, Côte-d'Ivoire) dans la préface qu'il lui donne. Elle évoque les nombreuses tentatives d'implantation ecclésiales, 5 en tout selon l'auteur, qui y sont faites depuis le XVII^e siècle jusqu'au seuil du XIX^e à partir duquel l'action missionnaire ne s'arrêtera plus.

Toutes ne dureront que très peu de temps, et cela pour une raison dominante : la maladie qui tue ou chasse les hommes, à quoi s'ajoute bien sûr l'extrême précarité matérielle. Les nombreuses citations des lettres des acteurs nous livrent un écho vivant et émouvant des difficiles conditions de leur vie et des qualités d'âme avec lesquelles ils les acceptaient. Remarquable témoignage. Elles dévoilent aussi leurs intentions, leurs liens avec les européens commerçant avec cet territoire, leurs relations avec la population locale et ses chefs, leur méthode missionnaire. Un point cependant m'étonne : nulle part l'esclavage n'est mentionné comme phénomène central des relations entre l'Afrique et l'Europe au XVII^e siècle et donc comme réalité ne pouvant être absente de la vie et de l'activité des missionnaires, même sur une courte durée. Pourquoi cette absence ?

La première tentative décrite, celle de 1637, eut-elle vraiment lieu sur le territoire actuelle de la Côte-d'Ivoire ? Pierre Trichet, arguments à l'appui, tente de dissiper l'hésitation et tranche pour la Côte-d'Ivoire.

Cette histoire est écrite au plus près des sources : essentiellement lettres et rapports d'époque. L'auteur les cite abondamment en les reliant par un texte, souvent court, de sa plume. L'intérêt de la méthode est évident : le lecteur est mis en contact avec des témoignages de première main. Mais les inconvénients existent : d'abord la langue que Pierre Trichet a gardée telle quelle dans son orthographe du XVII^e siècle. Une difficulté pour

tous qui s'accroît pour des lecteurs dont le français n'est pas la langue maternelle. Pourquoi ce choix ? Ensuite, des longueurs : certains de ces textes, mêlant l'important et l'accessoire, auraient gagné à être utilisés plutôt que cités. Mais le texte de l'auteur, structurant le récit, est agréable et clair, et ses notes offrent des références très précises (précieuses pour les chercheurs) et des explications utiles. Au total, un ouvrage sérieux, bien documenté, qu'on lit avec intérêt.

Daniel Mellier

La Nouvelle 1995

Anthologie du renoncement

traduction par Roger Deladrière

par Bayhaqi

Cette édition réalisée avec la plus grande rigueur scientifique par un universitaire, spécialiste reconnu de la spiritualité de l'islam, illustre un corpus sur le renoncement en islam qui ne comprend pas moins de 63 titres, entre 777 et 1505. Celui-ci émane de Bayhaqi (944-1066) qui enseigna 17 ans à Nishapur, ce grand carrefour culturel et religieux situé au Khorassan, au nord-est de l'Iran. L'ouvrage comprend près d'un millier de sentences qui sont rapprochées des hadiths analogues repérés dans les autres ouvrages et éclairées par un glossaire et plus de 4000 notices biographiques en fin de volume. Sur ce thème religieux central se croisent les notions proprement musulmanes d'unicité et d'exclusivité de Dieu, mais aussi celles d'ataraxie, de détachement des passions et celles – plus proches des Pères du désert et de la tradition judéo-chrétienne –, de la fuite hors du monde, de l'obéissance et de l'esprit de service ; les sentences 976 et 977 évoquent même Jésus marchant sur les eaux. Dès lors, cet ouvrage constitue un instrument de travail indispensable dans la saisie de l'originalité de cette dernière tradition et se constitue lui-même comme un objet du dialogue interreligieux.

Jacques Gadille

Coll. « Islam spirituel », Verdier, Paris 1995, 8°, 333 p.

François d'Assise, « auteur spirituel » Le message de ses écrits

par Thaddée Matura

Saint François d'Assise, auteur spirituel ! Ce n'est certainement pas cette image que nous retenons du pauvre d'Assise. Nous ne doutons pas qu'il nous ait laissé un message mais nous aimons le découvrir dans sa vie, sur son visage. C'est la « figure » du petit pauvre d'Assise qui est d'abord « parole » pour nous.

Et pourtant, Saint François d'Assise nous a laissé des écrits, une trentaine de textes de longueur inégale, le tout ne dépassant pas cent cinquante pages d'un livre de format courant. A côté de textes qui proposent un projet de vie chrétienne évangélique, il y a des prières et des lettres. Tous ces textes nous frappent à la fois par leur simplicité et leur profondeur.

Dans son livre, l'auteur nous fait découvrir le message des écrits de Saint François. Le point central de ce message, ce que son regard contemplatif a perçu, c'est la découverte de « la sainte volonté et le saint amour de Dieu dont l'objet est l'homme ».

Saint François d'Assise, laïc du Moyen-Age sans culture théologique universitaire, manifeste dans ses écrits une étonnante vision d'ensemble du mystère divin et de sa relation avec l'homme. Il propose à l'homme, qui est fait pour la plénitude de vie et de bonheur, un itinéraire de vie nouvelle avec des comportements nouveaux qui découlent de la conversion fondée sur la vraie foi.

L'originalité du message de Saint François dans ses écrits réside, selon le Père Matura, dans le fait que sa pensée d'une part coïncide globalement avec la totalité et l'équilibre de la vision biblique et, d'autre part, qu'elle étonne par son ampleur et sa justesse, exprimées en si peu de pages.

Cet essai est le résultat d'une longue fréquentation et d'une étude approfondie de ces textes de Saint François par l'auteur. Il nous fait découvrir le message du pauvre d'Assise dans ses écrits et nous introduit dans une authentique spiritualité centrée sur la relation entre Dieu et l'homme.

Hubert Huybrechts

Le Cerf, 1996, 295 p.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « SPIRITUS »

Elle a rassemblé, chez les Oblats de Marie Immaculée à Fontenay-sous-Bois, les responsables des treize Instituts membres de l'Association.

Le tirage et la diffusion de la revue se maintiennent avec une progression modeste mais régulière des abonnements. Par contre, la composition du « lectorat » évolue. Le nombre des abonnés membres des Instituts coéditeurs diminue. Ils sont remplacés par des abonnés membres d'autres Instituts, des prêtres, religieux, religieuses autochtones, principalement en Afrique, des séminaires et autres centres de formation, des personnes engagées dans la coopération missionnaire en France. Il faut aussi prendre en compte la prise de conscience et de responsabilités des laïcs dans le travail missionnaire de l'Église et la recherche théologique, leur demande de formation. Tout en sauvegardant l'originalité de « Spiritus », son attention à ce qui est vécu, la qualité de la réflexion proposée qui en fait une « revue de référence », nous pouvons envisager une évolution qui rendra la revue plus proche des préoccupations de ses lecteurs. C'est un travail délicat qui demande encore réflexion et auquel l'équipe de rédaction est désireuse d'associer les lecteurs.

L'Assemblée générale est aussi l'occasion d'examiner les comptes et le budget. Le produit des abonnements et des ventes au numéro est loin de couvrir les dépenses. Le solde, près de 40 % du total, est pris en charge par les Instituts. Ils le font généreusement, mais il semble qu'il convient de mieux répartir les charges et qu'il faudra à nouveau réajuster le montant des abonnements en 1997. L'effort de promotion doit être poursuivi. Depuis deux ans, l'opération « abonnements à l'essai » s'est révélée rentable. Elle peut se développer avec l'aide de tous ceux qui nous feraient parvenir l'adresse de personnes ou d'organismes susceptibles d'en profiter.

L'Assemblée générale a reconduit le P. Jean Baptiste Etcharren, pour trois ans, à la présidence de l'Association. Elle a également ratifié la nomination du nouveau directeur de Spiritus.

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR SPIRITUS

Joseph Gross, arrivé au terme de son troisième mandat à la direction de Spiritus, est remplacé par Alex Gillet, scheidtiste belge. Entré dans la Congrégation des Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie (Scheut) en 1957, Alex part pour le Congo-Kinshasa en 1967. Il enseigne la philosophie

dans les Grands Séminaires Interdiocésains du Kasayi (Kabwe et Mbujimayi). De 1976 à 1981, il participe à l'animation missionnaire en Belgique. De retour au Zaïre, il lance l'École inter-Instituts de Saint Augustin. Après une année sabbatique aux États Unis (Berkeley, CA) 1986-1987, il est de nouveau au Zaïre, en charge de l'aumônerie des étudiants au Campus universitaire de Kinshasa, membre de l'équipe de formation permanente de son institut pour l'Afrique francophone et collabore aux Éditions l'Épiphanie à la rédaction de diverses brochures. Depuis 1990, il fait partie de l'équipe CICM de Goussainville dans la banlieue parisienne, spécialement chargé de pastorale des grands Jeunes dans le diocèse de Pontoise.

CHEZ NOS FRÈRES COMBONIENS ET XAVÉRIENS

Le 17 mars 1996 a eu lieu à Saint-Pierre de Rome la béatification de deux grands missionnaires des temps modernes :

Mgr Guido Maria Conforti, Archevêque de Ravenne puis de Parme, fondateur des Missionnaires Xavériens, et co-fondateur de la PUM (Union Pontificale Missionnaire du Clergé).

Mgr Daniele Comboni, fondateur des Missionnaires comboniens et comboniennes, et évêque de Khartoum (Soudan).

Disciple de don Nicolas Mazza qui lui communiqua son esprit missionnaire, Mgr Comboni insista sur l'urgence de l'annonce de la Bonne Nouvelle à travers le continent africain. Lui-même missionnaire en Égypte tout d'abord, et surtout au Soudan où il lutta de toutes ses forces contre la traite des esclaves, il peut être considéré comme le fondateur de l'Église en ce pays où il mourut alors qu'il avait à peine cinquante ans.

Fondateur et premier président de l'Union Pontificale Missionnaire, prêtre et évêque d'une Église locale d'Italie qu'il ne quitta jamais, Mgr Conforti exprima souvent le désir d'annoncer l'Évangile à toutes les nations à travers l'animation missionnaire de son Église et de toutes les Églises d'Italie.

Les deux ont vécu, chacun à leur manière, la même passion pour la venue du Royaume de Dieu parmi les nations. Spiritus partage de tout cœur la joie et l'action de grâces de ces instituts missionnaires.

informations... informations... informations...

DIFFUSION DE L'INFORMATION SUR L'AMÉRIQUE LATINE

Depuis vingt cinq ans, DIAL fournit une information de fond sur l'Amérique latine. Unique en son genre, ce bulletin est fait de textes en provenance de l'Amérique latine et rédigés par des latino-américains. Tous les quinze jours, il présente 4 ou 5 dossiers de 2 à 3 pages chacun sur des réalités majeures de l'Amérique latine :

- **les pauvretés et les exclusions, les droits de l'homme**
- **les formes nouvelles de la vie démocratique,**
- **les mouvements et expériences alternatifs,**
- **l'affirmation des cultures indiennes,**
- **la position des Églises...**

Renseignements et spécimen à : DIAL - 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France.

Tél. : 78 77 00 26 - Fax : 72 40 96 70

COURS DE FORMATION MISSIONNAIRE

Comme chaque année, l'Union Pontificale Missionnaire (UPM) propose un Cours de Formation Missionnaire par correspondance, sur le thème :

- **Vers le Jubilé de l'an 2000 : Évangile et dialogue interreligieux.** Le cours 1996 aborde plus précisément : « *Le dialogue interreligieux : formes et expressions pour la mission* » ; celui de 1997 : « *Dialogue et annonce : avec les frères des autres religions* ».

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, s'adresser à :

Secrétaire Général de l'UPM, via di Propaganda 1/c - 00187 Roma - Italie.

MISSION DE L'ÉGLISE

Pour comprendre les enjeux de la Mission universelle, « Mission de l'Église » vous aidera à réfléchir sur :

- **Les suites du Synode africain (avril 1996)**
- **La semaine missionnaire mondiale 1996**
- **Les migrants**
- **Les Jeunes et la Mission**

Secrétariat administratif : 5, rue Monsieur, 75007 Paris